

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.



Et voici, l'étoile qu'ils avaient vue en Orient marchait devant eux jusqu'à ce qu'étant arrivée au-dessus du lieu où était le petit enfant, elle s'arrêta.

Quand ils aperçurent l'étoile, ils furent saisis d'une très grande joie. Ils entrèrent dans la maison, virent le petit enfant avec Marie, sa mère, se

prosternèrent et l'adorèrent; ils ouvrirent ensuite leurs trésors, et lui offrirent en présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Matthieu 2, v. 9, 10 et 11

MONDE

E

entre autres

Quand Petit Robert flirte avec William

Hit-parade sur les FM. Un disc-jockey clame: «On écoute le dernier LP de Lola Martignolles. Moi, il m'a flashé. Un sound très soft, la nostalgie des sixties. Ça swingue bien, mais les drums font un peu cheap, et ça, ça me squesse les nerfs. J'attends votre feedback au téléphone.»

J'ai frisé le breakdown en l'écoutant. Ridiculeux! Parle-t-on encore français? Je me serais engagé tout de go à écrire ma complainte si une leueur qui m'avait traversé l'esprit n'avait chassé mon désappointement.

«T'es à côté de tes basquets» j'ai pensé. Aujourd'hui, il n'y a de business sérieux que celui qui se chiffre en dollars. De fast-food consistant que le Big Mac et le soft-ice.

A l'heure où on surfe entre les Sky-Channel et les Music-Box, faut-il s'étonner que le français roucoule sous les anglicismes? Irrelevant, me suis-je dit.

Tant de langues sont mortes pour que d'autres naissent. Pour l'instance: l'anglais. Les premiers squatters de la Grande-Bretagne, ce furent les Celtes. Vespasien - le Romain - est venu ensuite avec son gang. Quelle bagie! On y retrouvait plus son latin. Puis les Saxons, les Jutes, les Angles. Du pays de la morue séchée, les Danois, de celui du Calvados, les Normands.

A quelle fée se vouer, quelle berceuse chanter?

Et de cette anarchie, la langue anglaise est née.

Fille bâtarde avant d'acquiescer ses lettres de noblesse avec Shakespeare, Joyce, Bob Dylan. Impressionnant, non?

Le passé est plein d'enseignement. La vraie tradition reste celle que l'on pratique collectivement. De même, l'usage d'une langue. Sinon elle disparaît. C'est un véhicule: il ne répond plus aux besoins de la réalité? On l'adapte. Si Maud, Valérie, Jonas ou Jérémie ne comprennent plus le patois, ils ne commettent pas un crime prémédité à l'endroit des régionalistes. Jure.

Le flirt entre Petit Robert ou Grand Larousse avec la langue de Twigg est ainsi consommé. Les académiciens s'effarouchent de leurs liaisons dangereuses comme d'un renversement de leur propre pouvoir. Moi, je n'ai pas le même souci.

Il y a bien plus grave que la mixité linguistique, le Verlan ou l'argot. C'est Georges Orwell qui l'a dit dans son livre «1984». Car si on rayait du vocabulaire des mots simples, tout simples, comme tendresse ou liberté, on finirait par ne plus savoir ce que c'est. En supprimant le mot, on supprimerait le concept.

Tant que l'emprunt enrichit l'expression, du moins la prolonge, la communication reste possible. Youpi!

La Francophonie s'ouvre à d'autres horizons. C'est le reflet d'une époque. On peut condamner la modernité. Moi pas. Même si elle me force à courir... alors...

Catherine ROUSSY

Les Rois mages

La très belle quadrichromie qui, en première page, illustre les versets de l'Evangile selon Saint Matthieu consacrés aux Rois mages est un agrandissement du thème du timbre de 80 centimes de la série des Timbres spéciaux «Noël 1984» émise par les postes de la Principauté de Liechtenstein. Du au talent du peintre Helga Hiltl, il a été réalisé par l'Atelier du Timbre de l'Imprimerie Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds. (Imp)

Afrique du Sud: parallèlement à une meurtrière explosion Winnie Mandela recouvre la liberté

Mme Winnie Mandela, épouse du chef historique du Congrès national africain (ANC), a comparu hier devant un tribunal de Johannesburg qui l'a laissée en liberté sous caution. Par ailleurs, sept personnes ont été tuées et 46 blessées hier dans l'explosion d'une bombe qui a ravagé un centre commercial de la station balnéaire d'Amanzimtoti, au sud de Durban.

On reprochait à Mme Mandela d'avoir enfreint les nouvelles directives gouvernementales lui interdisant de résider dans la circonscription judiciaire - englobant Soweto - de la capitale économique. Mme Mandela, devenue ces dernières années l'un des porte-parole les plus écoutés de la majorité noire, avait passé la nuit dans un commissariat de police après avoir été arrêtée dimanche par la police à son domicile de Soweto.

Le magistrat l'a laissée hier en liberté sous caution. Mme Mandela devra néanmoins comparaître de nouveau le 22 janvier. Au sortir du Palais de justice, elle a manifesté son intention de regagner Soweto immédiatement après avoir

montré à un médecin les blessures à la cheville reçues lors de l'intervention de la police samedi.

EXPLOSION MEURTRIÈRE

Dans la station balnéaire d'Amanzimtoti, au sud de Durban, sept personnes ont été tuées et 46 blessées, dont certaines grièvement, dans l'explosion d'une bombe qui a ravagé un centre commercial, ont annoncé des sources hospitalières.

Cependant, en début d'après-midi, un porte-parole de la police n'avait confirmé que la mort de six personnes, trois femmes et trois enfants, tous Blancs, et il faisait état de 24 blessés parmi la foule nombreuse qui se pressait au Centre commercial Sanlam, pour faire les derniers achats de Noël.

Le ministre de la loi et de l'ordre Louis de Grange a laissé entendre que l'attentat avait été commis par les nationalistes du Congrès national africain (ANC, opposition armée clandestine). A Lusaka, son QG en exil, l'ANC s'est refusé pour le moment à indiquer s'il était responsable de l'attentat d'Amanzimtoti. Un porte-parole a seulement déclaré lundi que l'organisation publierait un communiqué mardi à propos de l'attentat, ainsi que de l'explosion d'une voiture piégée qui a fait six blessés samedi dans le centre de Durban. (ats, afp)



Winnie Mandela hier à sa sortie du tribunal. Le poing levé, levé pour continuité. D'un combat déjà gagné... (Bélino AP)

Coup de grisou en Pologne 18 tués

Dix huit mineurs ont été tués à la suite d'un coup de grisou survenu dimanche après-midi dans une mine de charbon de Walbrzych (sud-ouest de la Pologne), selon un bilan définitif publié hier par l'agence Pap.

Les sauveteurs ont dégagé hier matin le corps d'un dix-huitième mineur qui dimanche soir encore était porté disparu dans la galerie, située à 200 mètres sous terre, où s'est produite l'explosion.

Les équipes de secours avaient retrouvé dix-sept corps après l'explosion. Huit autres mineurs qui se trouvaient dans la galerie ont été hospitalisés.

Une commission d'enquête a été formée pour déterminer les causes exactes de l'explosion. Hier a été décrété jour de deuil dans le bassin minier et industriel de Silesie. (ats, afp)

Séparatistes sri-lankais Attentat et arrestations

M. A. S. Balasingam, porte-parole officiel des «Tigres de la libération» du mouvement séparatiste tamoul «Eelam», a réchappé hier à un attentat à son domicile de Madras, dans le sud de l'Inde, rapporte l'agence de presse indienne PTI.

D'autre part, plus d'un demi-millier de personnes ont été appréhendées en deux rafles samedi et dimanche dans l'est du Sri-Lanka par les forces de sécurité qui désirent procéder à des interrogatoires sur les activités des séparatistes tamouls, ont annoncé hier de sources informées et des habitants de la région.

Par ailleurs, au moins une dizaine de séparatistes tamouls ont été tués par les forces de sécurité lors d'opérations menées entre jeudi et samedi dans la péninsule septentrionale de Jaffna, ont indiqué des responsables de ces forces. (ats, afp, reuter)

Reprise des relations diplomatiques israélo-ivoiriennes Regrets de la Ligue des Etats arabes

C'est avec un grand regret que la Ligue des Etats arabes a appris la rencontre à Genève, le mercredi 18 décembre 1985, du président ivoirien, M. Houphouët-Boigny et du chef du gouvernement israélien, et la décision prise à cette occasion de rétablir les relations diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et Israël.

En réaffirmant son respect et la souveraineté de tous les Etats et de leur droit de prendre toute mesure qu'ils croient propre à servir leurs intérêts, la Ligue des Etats arabes est fermement convaincue que la décision qui vient d'être prise met en cause des accords et des obligations souscrits par des parties unies par des liens de solidarité dans leur lutte commune contre l'entité sioniste, en Palestine et le régime ségrégationniste d'Afrique du Sud.

Parce qu'Israël poursuit son agression, maintient son occupation des territoires arabes, voue à l'échec toutes les tentatives pour trouver une formule de règlement pacifique et durable du conflit sur la base de la légalité internationale, parce que l'alliance entre Israël et l'Afrique du Sud s'emploie toujours à renforcer les moyens d'agression contre les

Reconnaissance du droit d'Israël à l'existence La balle chez Arafat

Le président égyptien Hosni Mubarak a appelé hier le dirigeant palestinien Yasser Arafat à reconnaître d'ici à deux mois les résolutions 242 et 338 de l'ONU, reconnaissant le droit d'Israël à l'existence, s'il ne voulait pas perdre le soutien du roi Hussein de Jordanie.

M. Arafat «doit trouver une formule pour reconnaître ces résolutions, parce que sans cela, il sera difficile au roi Hussein de Jordanie de promouvoir une conférence internationale» sur le Proche-Orient, a déclaré M. Mubarak dans une interview à la chaîne de télévision américaine NBC.

Le président égyptien a ajouté que M. Arafat devrait prendre cette décision dans un délai «peut-être de un ou deux mois». «Je peux vous dire que si d'ici un ou deux mois, il ne s'est pas décidé en ce sens, le roi Hussein, selon moi, trouvera une autre solution». (ats, afp)

Suite à l'incendie du dépôt de l'AGIP

Le sort s'acharne sur Naples

Quatre morts, 2000 sans-abri et 100 milliards de liras (environ 120 millions de francs) de dégâts dans le gigantesque incendie du dépôt de carburant de l'AGIP; le sort s'est une nouvelle fois acharné sur Naples, qui bat en Italie les records conjugués de la criminalité, du chômage, de la surpopulation et des catastrophes.

Un grand réservoir d'essence et deux cuves brûlaient toujours hier matin au dépôt de carburant de l'AGIP. Alors que les pompiers estimaient que l'incendie était «sous contrôle», mais qu'il faudrait encore plusieurs heures pour éteindre le feu, des voitures municipales sillonnaient la ville en transmettant par haut-parleur des appels au calme, des «irres-

ponsables» ayant fait courir le bruit d'une nouvelle explosion imminente.

L'explosion est survenue à 5 h. 10 du matin, dans un quartier de la ville où vivent 170 habitants par hectare, moyenne largement supérieure à la surpopulation officielle napolitaine, de 110 habitants par hectare.

CONDITIONS CATASTROPHIQUES

Deux mille personnes sont venues s'ajouter aux milliers de sans-abri de Naples, dont l'incendie a rappelé les conditions de vie catastrophiques: une cité de roulotte où vivaient des centaines de personnes depuis le tremblement de terre, dans l'attente d'être relogées, a dû être évacuée.

Tous ceux qui ont perdu leur habitation ont été «temporairement» installés dans deux navires ancrés dans le port et dans des hôtels de la côte. (ats, afp)

● WINDHOEK. - Deux enfants ont été tués et 19 blessés, par l'explosion d'une mine à Okahao, dans le nord de la Namibie.

● STOCKHOLM. - Les douanes suédoises ont saisi à Trelleborg quelque 26 tonnes de poudre à fusil qui auraient dû être acheminées vers un ou plusieurs pays moyen-orientaux via la RDA.

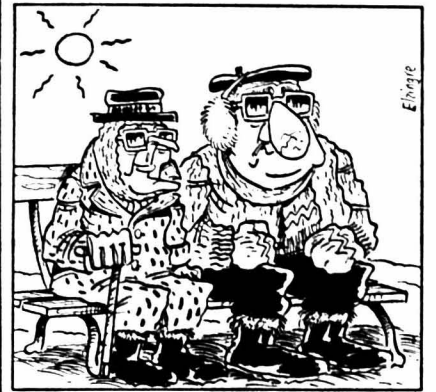
● ROME. - Une famille albanaise de six personnes s'est réfugiée à l'ambassade d'Italie à Tirana et demande à émigrer.

Navire de Greenpeace coulé à Auckland

Paris va raquer

La France reconnaît officiellement sa responsabilité dans le sabotage du navire Rainbow Warrior, le 10 juillet dernier, et s'engage à accorder une compensation financière à l'organisation écologiste Greenpeace, a annoncé hier dans un communiqué son président M. David McTaggart.

Aux termes de l'accord, conclu à Paris entre M. Daniel Soulez Larivière, conseiller spécial auprès du gouvernement, et M. Lloyd Cutler, conseiller pour Greenpeace, les deux parties s'engagent à négocier le montant des compensations. Faute d'accord dans les 90 jours, une commission indépendante composée de trois personnes pourra fixer le montant à payer, a précisé M. McTaggart dans son communiqué. (ats, afp)



M

météo

Suisse romande, Valais: en Valais le temps sera partiellement ensoleillé. Ailleurs le ciel restera très nuageux. Quelques périodes ensoleillées puis la nébulosité augmentera à nouveau le long du Jura.

Suisse alémanique, sud des Alpes: partiellement ensoleillé.

Evolution probable jusqu'à samedi: jour de Noël, dans l'ouest et au sud souvent très nuageux, pluies temporaires, d'abord dans l'ouest, puis aussi au sud. Limite des chutes de neige s'abaissant de 1500 à 1000 mètres.

Dans l'est, par tendance au foehn, mercredi partiellement ensoleillé, jeudi variable mais sans précipitations notables. Vendredi et samedi, baisse sensible de la température, sinon évolution incertaine, occasionnellement, chutes de neige possibles jusqu'à basse altitude.

Mardi 24 décembre 1984
52e semaine, 358e jour
Fêtes à souhaiter: Adèle, Delphine

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h. 16	8 h. 16
Coucher du soleil	16 h. 47	16 h. 47
Lever de la lune	14 h. 24	15 h. 05
Coucher de la lune	5 h. 43	6 h. 50
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,09 m.	749,98 m.
Lac de Neuchâtel	428,85 m.	428,81 m.

S

sommaire

Revenus cantonaux par habitant en 1984

Ceinture serrée pour les Romands

SUISSE

Page 5

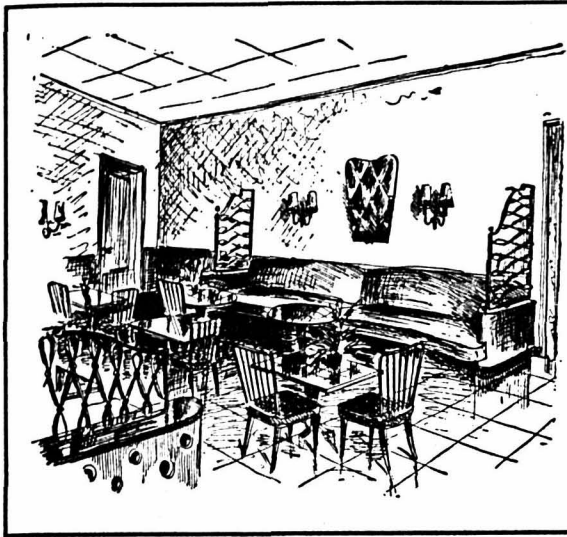
R

région
2e cahier

Franc-Comtois
cambriolé

La 107e
fois!

PAGE 11



TEA-ROOM

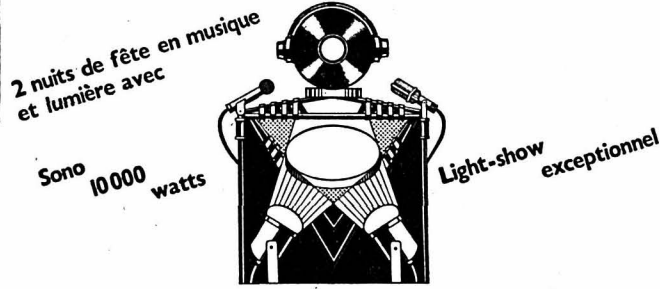
☎ 039/23 10 42

ouvert pendant les fêtes !

 * Charlotte aux kiwis *
 * Omelettes norvégiennes *
 * Bûches glacées *
 * Vacherins glacés *
 * Eugénies *
 *
 * Parc 29, *
 * ☎ 039/23 35 50 *
 * Livraisons à domicile *
 * pendant toutes les fêtes *
 *
 * J.-P. Freyburger *
 * TEA-ROOM *
 *
 * **Jeudi 26 décembre** *
 * **OUVERT LE MATIN** *

RESTAURANT DES COMBETTES
fermé
les 24 et 25 décembre

31 décembre 1985 et 1^{er} janvier 1986
 de 21 h. 00 à l'aube
POLYEXPO LA CHAUX-DE-FONDS



2 nuits de fête en musique et lumière avec
 Sono 10000 watts Light-show exceptionnel
DISCO 2000
 Election de Miss et Mister Play Boy - concours de danse - jeux - animations et ambiance assurée.

Billets en vente à la Tabatière du Théâtre, 29, av. Léopold-Robert

Hôtel du Soleil, Willy Simonin,
 ☎ 039/53 11 04, 2725 Le Noirmont
propose en spécialité:
 - moules marinières
 - gratin de fruits de mer

jour de Noël ouvert
Saint-Sylvestre
 dans la grande salle voûtée
 menu aux chandelles
 soirée privée avec orchestre - cotillons
 Veuillez réserver s.v.pl.

Venez passer votre soirée de Noël au
TERMINUS
 Av. Léopold-Robert 61
ouvert
ce soir et demain à midi

Café-Restaurant 1er-Mars
 2053 Cernier
 ☎ 038/53 21 77
 M. et Mme H. Sar
Fermé le 24 décembre à 20 h et le 25 décembre
menu de Saint-Sylvestre
Fr. 38.-
Ambiance - danse - cotillon
 Réservation souhaitée

CINÉMA EDEN
 ☎ 039/23 13 79
 ACTUELLEMENT
le spectacle idéal pour vos fêtes

3 HOMMES
et un couffin
 Un film de COLINE SERREAU
LA SUISSE
 C'est très drôle au premier regard et encore plus subtil au second.

L'ÉVÈNEMENT DU JEUDI
 Cette comédie qui mêle rire et tendresse est très subtilement réalisée.

PARIS-MATCH
 Tellement pétillant... c'est du champagne que Coline SERREAU a mis dans les biberons.

TÉLÉRAMA
 On se croirait revenu au temps des comédies familiales du vieil Hollywood.

VSD
 ... filmé d'une façon sublime... interprétation hors pair... Il faut courir à ce film.

Dès demain Noël
 tous les soirs à 20 h 45
MERCREDI 25 déc.
JEUDI 26 déc.
2 matinées
à 15 h et 17 h 30
 Vendredi 27 décembre, matinée à 15 heures.
 Admis dès 12 ans.

A louer pour date à convenir
studios
 non meublés, cuisinette, salle d'eau, tout confort, rues du Nord et Croix-Fédérale.
appartement
 de 2 pièces meublées, dans petite maison, tout confort, rue des Granges.
appartement
 de 3 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salle de bains, rue Jacob-Brandt.
chambres
 meublées ou non, rues de la Charrière, Temple-Allemand et Neuve.
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

10 ANS Piscine de la Capitaine
 La Chaux-de-Fonds - Rue de la Capitaine 7
 Sur rendez-vous, ☎ 039/28 19 10
 Natation et exercices en eau chaude = traitement préventif et curatif des affaissements tissulaires, du vieillissement prématuré, de la fatigue, du stress, des troubles circulatoires et des rhumatismes.
Le solarium à rayons ultraviolet A
 L'abonnement de 10 séances toujours à 80.-

Votre journal: L'IMPARTIAL

Plus que 7 jours
1 Million or à gagner
 Le billet Fr. 50.-. Le dixième Fr. 5.-.
Chaque billet: 2 chances de gagner!
LOTÉRIE ROMANDE
 Rue Marteney 15 1000 Lausanne 4

Abonnez-vous à L'Impartial

Cher MOREAU
«Au Bel-Etage»
Nuit de St-Sylvestre
 La truite saumonée de la Loire en Bellevue
 Le consommé au Porto
 Le sorbet mangue Maison
 Le filet de Charollais Wellington Sauce Périgourdine
 Les pommes croquettes
 Les choux de Bruxelles
 La bombe glacée 1986
 Le café
 Les mignardises
 Cotillons
danse
 avec l'orchestre KUENZI
Fr. 70.-
 Nous remercions notre clientèle de sa fidélité et lui souhaitons un joyeux Noël
 Pierre-Alain Moreau

HÔTELS DE LA GARE ET DU PARC SAIGNELEGIER
Menu de Saint-Sylvestre 1985
 Coupe de Champagne au Sureau
 Terrine de Foie gras printanière Brioche aux Brocolis
 Crème de Doucette aux Langoustines
 Feuilleté de Ris de Veau au Champagne et au Pistou
 Blanquette de Turbot au Caviar
 Salade d'Orange aux Oignons
 Cœur de Filet de Bœuf à l'Artichaut gratiné
 Fromage, Pomme et Noix marinés
 Bavarois aux Groseilles rouges et à la Mousse de Citron
 Animé par le Trio GUNZINGER
 AMBIANCE-COTILLONS
Menu du 1er janvier 1986
 Consommé au Cul de Lapereau
 Mousseline de Rascasse au Saumon et Beurre de Ciboulette ou Coquilles Saint-Jacques aux Huîtres et Endives au Vinaigre
 Mignons de Veau aux Raisins et au Thé ou Suprême de Volaille farcie au Foie gras et aux Bolets
 Ravioli tiède au Fromage bleu
 Les deux Délicieux au Chocolat au Coulis d'Orange ou Le Parfait glacé aux Marrons et Pamplemousse
Nous souhaitons à notre clientèle un joyeux Noël et lui présentons nos meilleurs vœux pour 1986.
 Veuillez réserver votre table au ☎ 039/51 11 21.
 Se recommande: famille Jolidon.

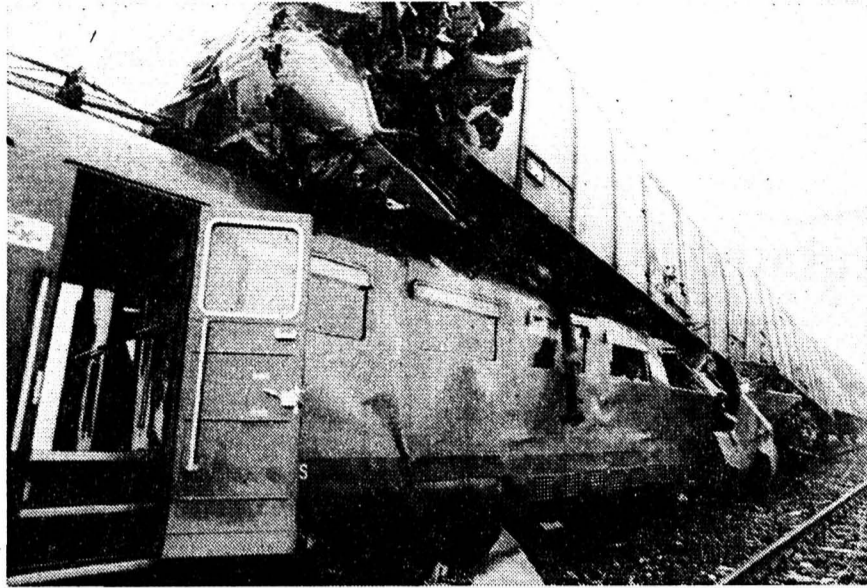
L'annonce, reflet vivant du marché

JOYEUX NOËL ET SAVOUREUSE ANNÉE 1986

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
 Tél. 039 23 16 16

MONDE

Collision ferroviaire près de Ferrare Nuit et brouillard: sept morts



Un choc extrêmement violent, ainsi que l'atteste notre bélin AP. Si violent que l'un des trains a chevauché l'autre.

Une collision ferroviaire survenue dans la nuit de dimanche à hier près de Ferrare (nord de l'Italie) a fait sept morts et cinq blessés, selon le nouveau bilan communiqué hier matin par le Ministère des transports.

La motrice du train local assurant la liaison entre Bologne et Padoue a heurté de plein fouet un train de marchandises à l'arrêt sous un signal de protection, dans la gare de Coronella, à 8 kilomètres de la gare centrale de Ferrare, précisait-on de même source.

Une enquête a été ouverte. Un brouillard épais s'étendait sur la zone au moment de la collision. Selon les premières informations, celle-ci pourrait être due au manque de visibilité et à une brusque baisse de tension électrique qui aurait affaibli les signaux.

La circulation sur la voie ferrée Bologne - Venise a été interrompue dans les deux sens. (ats, afp)

Trois millions d'agriculteurs américains soulagés par un projet de législation Revenus assurés pour cinq ans

Le président Ronald Reagan a signé hier un projet de législation agricole visant à garantir sur les cinq prochaines années les revenus de quelque 3 millions d'agriculteurs et à relancer les exportations des produits agricoles américains. Il a donné force de loi au texte de 1397 pages que lui avait transmis le Congrès la semaine dernière après plus d'un an de débats.

Tout en soulignant que cette loi n'était pas parfaite, notamment en raison de son coût trop élevé, le président a déclaré que les dispositions qu'elle contenait «permettraient aux agriculteurs américains de recouvrer leur compétitivité sur le marché mondial». Pour M. Reagan, elle constitue en outre «un pas

vers une agriculture davantage régie par la loi de l'offre et de la demande.

Le président a néanmoins critiqué les subventions aux exportations de produits agricoles prévues dans cette loi, ainsi que la limitation des quotas d'importation américaine de sucre qui, a-t-il déclaré, pénalise les pays dont les seules ressources dépendent de l'exportation de cette denrée.

Pour accélérer l'écoulement des surplus agricoles et accroître la compétitivité de l'agriculture américaine, la loi de 1985 prévoit la mise en œuvre d'un pro-

gramme de subventions en nature de 2 milliards de dollars sur trois ans. Des denrées seront prélevées sur les excédents fédéraux et offertes en prime pour inciter les acheteurs potentiels à acquérir des produits américains.

Une allocation annuelle de 325 millions de dollars et distribuée sous forme de prêts directs aux exportateurs est prévue pour lutter contre «les pratiques déloyales» des autres pays. (ats, afp)

En bref

● **BEYROUTH.** - Le Dr Razah Raad, émissaire du gouvernement français, a déclaré hier être en possession des demandes précises des ravisseurs des quatre otages français, ajoutant qu'il revenait désormais au gouvernement de Paris de décider s'il était prêt à les satisfaire.

● **PARIS.** - Des négociations secrètes ont lieu actuellement entre quatre pays - France, Pologne, URSS, Israël - pour faciliter l'émigration des milliers de Juifs d'URSS, affirme dans son numéro de cette semaine l'hebdomadaire américain «Times».

● **LIBREVILLE.** - Une délégation gouvernementale tchadienne conduite par le ministre des Affaires étrangères Gouara Lassou et les représentants d'un mouvement d'opposition, le Front démocratique tchadien du général Djibril Djogo, ont signé un accord de réconciliation lundi matin à Libreville.

● **ATHÈNES.** - Une vague de froid avec d'abondantes chutes de neige et de pluies torrentielles s'est abattue depuis trois jours sur l'ensemble de la Grèce, provoquant, selon la presse, onze décès, et des perturbations du trafic maritime, aérien et routier du pays.

● **BAHREIN.** - Plus d'une trentaine de personnes ont péri dans des inondations dans le nord-ouest de l'Arabie séoudite, les plus graves depuis cinquante ans.

Hold-up à Rome Voleurs gourmands

Trois jeunes gens armés de pistolets ont commis dimanche soir un hold-up dans un restaurant romain, dévalisant environ 80 personnes qui dinaient là de leur argent, et de leurs bijoux, a rapporté l'agence italienne ANSA.

Les trois bandits ont aussi pris l'argent du coffre du restaurant, «Il Girarostro», situé dans le quartier Prenestina de la capitale. Le montant du butin n'a pas encore été évalué. (ap)

Les attentats se suivent et se ressemblent

● **Pampelune: général assassiné.** - Un général de la garde civile en retraite, le général Juan Atares, a été assassiné par balle hier matin dans un attentat à Pampelune, la capitale de la province de Navarre (nord de l'Espagne), a-t-on appris de source policière.

● **Bureau ravagé à Lisbonne.** - Les Groupes Autonomes Révolutionnaires (GAR), mouvement clandestin d'extrême-gauche, ont revendiqué hier matin l'attentat qui a dévasté dans la nuit de dimanche à lundi les bureaux de la compagnie aérienne espagnole Iberia, dans le centre de Lisbonne. L'attentat à la bombe contre Iberia a sérieusement endommagé les bureaux de la compagnie, mais n'a pas fait de victime.

● **Bombe au Pendjab.** - L'explosion d'une bombe de forte puissance a fait un mort et six blessés au moins, hier, sur un marché de Khanna, ville du Pendjab à majorité hindoue. La police indienne soupçonne des extrémistes sikhs. Trois des blessés sont grièvement atteints, a indiqué la police. Plusieurs magasins ont été endommagés.

Barbecue en Australie Le crocodile aussi...

Le barbecue de Noël auquel assistait dimanche une Australienne de 48 ans s'est terminé tragiquement: elle a été dévorée par un crocodile alors qu'elle se rafraîchissait les jambes dans une petite rivière.

Berryl Wruck faisait la fête avec des amis dans une villa du Queensland, au nord de l'Australie, à 1520 km. au nord de Brisbane. La soirée estivale était chaude, et elle décida d'aller se tremper les jambes dans la rivière Barratt. Un énorme crocodile de trois mètres de long, selon les témoins, s'est alors approché d'elle. «Il y a eu des remous dans l'eau et elle a disparu», a raconté l'hôte de la soirée, Michael Turner, qui se trouvait lui aussi dans l'eau à mi-mollet et a été renversé par le reptile. (ap)

LE LOCLE

L O U P

passé régulièrement dans la région pour acheter tous meubles anciens, même en mauvais état. Bibelots, vaisselle, pendules, régulateurs, cartes postales, gravures, etc.

Déplacement partout.

Paiement comptant.

A. LOUP - 2003 Neuchâtel

☎ 038/42 15 46

RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.- - Cuisses de grenouilles Fr. 6.50 la douz. - Feuilleté aux morilles Fr. 9.-.

Tous les soirs, fondue chinoise à gogo Fr. 17.-

Veillez réserver svp: ☎ 039/32 10 91.

Fermé le lundi.

Hôtel de la Couronne
Les Brenets

FERMETURE ANNUELLE

du 24 décembre au 13 janvier inclus

A toute notre clientèle nos meilleurs vœux pour 1986

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

mardi 24 décembre

ouverture du nouveau vidéo-club au Locle

Venez nombreux participer à nos **jeux et concours**, profiter de notre **grand choix** et de nos **offres spéciales**

vidéoplaisir
Rue de la Côte 10, 2400 Le Locle

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous



Café-Restaurant

JET D'EAU

Le Col-des-Roches, ☎ 039/31 46 66

Menu de Saint-Sylvestre

Terrine aux morilles

Consommé Célestine au Sherry

UB Beef (Sirloin steak)
Jardinière de légumes
pommes croquettes

Mousse aux marrons

sur plat: Fr. 35.-

Mardi 24 dès 18 h, mercredi 25 et jeudi 26 décembre FERMÉ, ainsi que les mercredi 1er et jeudi 2 janvier

M. et Mme Jean-R. Meier, ainsi que le personnel, souhaitent à leur fidèle clientèle:
une bonne et heureuse année 1986

Restaurant Frascati
«Chez Beppe»

Rue des Envers 38, Le Locle, ☎ 039/31 31 41

Menu de St-Sylvestre

L'apéritif surprise

La terrine de foie gras de canard et ses perles

Le feuilleté de saumon aux choux croquants sur coulis de poivrons

Le sorbet au raisin Muscat

Le filet de bœuf à la crème de chanterelles
Les noisettes de pommes rôties au romarin
Le pavé de légumes

La mousse de poire Williams et son sabayon au chocolat

Les mignardises

De gai matin: Soupe à l'oignon
Danse - Ambiance - Cotillons
Fr. 62.-

Le restaurant sera ouvert mercredi 1er janvier

Mme et M. Ferradini et le personnel présentent à leur fidèle clientèle, leurs meilleurs vœux pour 1986

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**

dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:
3 mois: Fr. 44.50 - 6 mois: Fr. 85.- - annuellement: Fr. 163.-

*biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

SUISSE

Les revenus cantonaux par habitant pour l'année 1984 Ceinture serrée pour les Romands

Le canton du Jura a conservé en 1984 le triste record du plus faible revenu cantonal par habitant (22.917 francs) dont il avait dépouillé Appenzell Rh-I. en 1983. A l'autre extrémité, Zoug demeure au premier rang (45.391 francs), suivi par Bâle-Ville, Genève, Zurich, Glaris et Bâle-Campagne. Quant aux autres cantons romands, les données provisoires publiées hier par l'Office fédéral de la statistique (OFS) les situent plutôt en queue du peloton.

La moyenne nationale du revenu par habitant est de 29.540 francs. Tous les cantons romands, à l'exception de Genève (36.891 francs), se situent en-dessous de cette moyenne, alors même que le canton de Vaud occupe le 7e rang avec un revenu par habitant de 29.193 francs. Le Valais occupe le 24e rang (23.203), Fribourg le 18e (24.984) et Neuchâtel le 16e (25.315). Quant au Tessin, il vient en 20e position avec un revenu de 24.329 francs. Par rapport à 1983, cette classification des cantons n'a pas subi de modification significative, même si le Valais et Neuchâtel ont tous deux régressé d'un rang.

Considérés dans le cadre de l'économie suisse, les revenus des cantons se sont inscrits en 1984 dans un climat conjoncturel particulièrement favorable, relève l'OFS: la progression du produit national brut en termes réels a atteint 2,6% contre 1,1% l'année précédente. Compte tenu d'un taux d'inflation pratiquement

Berne: Swatch gagne un procès
«L'as watch»: radiée

Le Tribunal de commerce du canton de Berne a accueilli hier une demande en nullité de la Société suisse de microélectronique et d'horlogerie (SMH), maison-mère de Swatch SA, contre un fabricant concurrent et ancien designer de Zollikofen (BE) qui avait fait inscrire au registre officiel la marque «L'as watch» pour ses produits et comptait les commercialiser sous cette appellation.

Le Tribunal bernois a motivé sa décision par le risque qu'il y aurait eu de confondre cette nouvelle dénomination avec l'original «Swatch». Il a ordonné que la marque concurrente soit radiée du registre. Le fabricant de Zollikofen devra en outre payer les frais de la cause qui s'élèvent à 5000 francs. (ats)

inchangé (environ 3%), l'accélération de la croissance s'est également reflétée dans les valeurs nominales, le taux d'accroissement du revenu national ayant atteint 5,7% contre 4,4% en 1983.

L'évolution des revenus cantonaux en 1984 a été moins différenciée que l'année

précédente: les taux de progression s'échelonnent en effet dans une fourchette allant de 4,2% (NE) à 7,7% (ZG), la moyenne suisse étant de 5,7%. En 1983, la fourchette allait de 0,8% (TG) à 8,3% (ZG), la moyenne suisse étant de 4,4%. La croissance semble donc s'être répartie de manière plus équilibrée, bien que quelques cantons industriels (NE: 4,2%, SH: 4,7% et SO: 5%) subissent encore les contrecoups des restructurations opérées dans le secteur secondaire ces dernières années, tout comme Nidwald (4,4%) et le Valais (5%). (ats)

Déficit 1985 de la Confédération Plus élevé que prévu

Il est probable que le déficit 1985 de la Confédération sera plus élevé que prévu cette année. Le budget indiquait une perte de 683 millions de francs, a rappelé hier le Département fédéral des finances (DFF).

Les rentrées fiscales et douanières enregistrées jusqu'à fin novembre laissent présumer que les recettes de 1985 atteindront à peu près le montant budgété. Pendant les 11 premiers mois de cette année, les impôts ont rapporté 15,562 milliards, les droits de douane 3,141 milliards et les redevances sur le trafic routier 242 milliards.

C'est surtout ce dernier chiffre qui déçoit le DFF, puisque 438 millions avaient été inscrits au budget. Or la taxe poids lourds n'a rapporté que 94 millions et la vignette autoroutière 148 millions.

Compte tenu des crédits supplémentaires votés par le Parlement (832 millions) ainsi que des dépassements et soldes de crédits prévisibles, le DFF s'attend à un surcroît de dépenses par rapport aux prévisions. Seuls les droits de timbre permettent d'escompter d'importantes recettes supplémentaires. (ap)

Manque de neige: les comptes valaisans Plusieurs millions de pertes

Les pertes subies en Valais en raison du manque de neige se chiffrent par millions, estime-t-on dans les milieux touristiques valaisans. Interrogés par l'ATS, certains présidents de commune évaluent à 3 millions le manque à gagner enregistré depuis samedi dans tout le canton. Les cafés et restaurants font en revanche de bonnes affaires.

De même source, on indique que la perte est de l'ordre de 30 à 50.000 francs par jour dans certaines localités, dont l'économie est axée sur les sports d'hiver. Les installations de remontée mécanique fonctionnent au ralenti ou ne marchent

pas du tout. Les skieurs hésitent à commander un abonnement de saison et à s'équiper de nouveau matériel.

Des manifestations sont organisées en cette veille des fêtes de Noël dans de nombreuses localités pour occuper les milliers de touristes surpris de ne pas trouver de neige. Diverses activités figurent au programme des stations sportives: ski hélicoporté, du safari-montagne (randonnée avec étude de la faune alpine), initiation à l'escalade dans les rochers, aérobic, parachutisme ou parapente, gymnastique pour skieur en salle ou sur gazon, tennis, patinage, curling, randonnées en peaux de phoque, ski sur glaciers, séances de vidéo, dégustation de vins, tournois de pétanque, lotos, équitation, etc. (ats)

Amendes d'ordre plus salées en 1986 Sus aux irresponsables



Dès janvier 1986, avec l'entrée en vigueur des révisions de l'ordonnance sur les amendes d'ordre (OAO) et de celle réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière (OAC), certaines amendes d'ordre seront plus salées, a rappelé hier le Département fédéral de justice et police (DFJP). But de ces mesures traquer les usagers irresponsables.

En moyenne, ces amendes augmentent de 20 francs, notamment pour des inter-

dictions de circuler ou de s'arrêter. L'observation de signaux lumineux passe à 80 francs, un dépassement de 11 à 15 km/h de la vitesse autorisée à 100 francs. Le montant maximum de 100 francs actuellement prévu en cas de concours d'infractions sera pour sa part porté à 150 francs. Quant au montant minimum entraînant l'inscription d'amendes dans les registres cantonaux, il a été augmenté de 50 à 80 francs. (ats)

Chômage partiel au mois de novembre Neuchâtel: le creux de la vague

Le nombre d'entreprises touchées par le chômage partiel a légèrement augmenté en novembre, poursuivant ainsi l'évolution constatée les deux mois précédents, a indiqué hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Au total, les réductions de l'horaire de travail se maintiennent cependant à un faible niveau dans l'ensemble de la Suisse: elles n'ont touché que 106 entreprises (+2 par rapport au mois précédent) occupant en tout 2043 travailleurs (+727).

Quelque 100.000 heures de travail ont été perdues en novembre, contre 87.000 un mois plus tôt. Le

canton le plus touché est le Tessin où 27 entreprises ont été contraintes au chômage partiel. Viennent ensuite les cantons d'Argovie et de Zurich où respectivement 13 et 12 entreprises ont été touchées. Dans les cantons romands, Neuchâtel est le plus atteint (7 entreprises). Viennent ensuite le Jura (3), le Valais (2), Genève (1) et Vaud (0).

Les secteurs les plus touchés sont l'industrie des métaux (534 travailleurs concernés), l'industrie du bois et du meuble (27), les machines (253), l'habillement (219) et les textiles (213). (ats)

FAITS DIVERS

Zurichois attaqué et dévalisé La bourse ou l'allumette

Le propriétaire d'une agence de voyage, 55 ans, a été attaqué, ficelé, brutalisé et dévalisé par deux inconnus masqués samedi passé à Zurich. La police de cette ville a indiqué hier que les voleurs ont menacé d'asperger l'homme d'essence et de le brûler s'il ne leur remettait pas les clefs de son commerce. L'homme d'affaires a été légèrement blessé. Les voleurs ont emporté quelque 50.000 francs.

SAINT-GALL: PAS DE TRACES DU NOURRISSON

Malgré les nombreux avis lancés à la population, la police saint-galloise n'avait pas retrouvé hier soir la trace du bébé de sept semaines enlevé vendredi soir à l'hôpital pour enfants de Suisse orientale à Saint-Gall. La diffusion du portrait-robot de la femme soupçonnée n'a pas donné de résultat, a indiqué le porte-parole de la police criminelle.

UN ALPINISTE SUISSE DÉVISSÉ PRÈS DE CHAMONIX

Un alpiniste genevois a été grièvement blessé après avoir été victime, dimanche, d'une chute de plusieurs centaines de mètres au cours d'une ascension de l'Aiguille du Tour près de Chamonix, a-t-on appris, hier auprès du peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix.

M. Jean-Jacques Asper, un ingénieur de 59 ans, a déviissé dans un passage appelé «le couloir de la table» et fait une chute de quelque 250 mètres. Son compagnon, qui n'est pas blessé, a donné l'alerte, dimanche vers midi. M. Asper souffre d'une plaie profonde au cuir chevelu et a plusieurs côtes cassées. Il a été transféré à l'Hôpital d'Annecy pour y être soigné, a précisé la gendarmerie de Chamonix.

TESSIN: SUICIDE D'UN DÉTENU

Détenu à la prison de Bellinzona, un habitant de Locarno, âgé de 33

ans, s'est suicidé par pendaison avec un essuie-mains dans la nuit de dimanche à lundi.

Comme l'indique la police cantonale tessinoise, il s'agissait d'un toxicomane notoire, récidiviste, emprisonné depuis jeudi dernier pour trafic de stupéfiants.

La visite médicale n'avait pas laissé entrevoir de symptômes inquiétants.

SARAH: RAPPORT DES PARAPSYCHOLOGUES

Le groupe de parapsychologues qui s'est réuni le 15 décembre dernier à Saxon (VS), dans le but de retrouver la petite Sarah, a publié hier son rapport. 40% d'entre eux pensent que Sarah est encore en vie et qu'elle se trouverait dans un rayon de 20 km. de Saxon.

Les autorités de la commune n'accordent pas grand crédit aux résultats de cette enquête et disent avoir été profondément déçues à la suite de la journée organisée dans la salle communale de Saxon.

BIRR (AG): ACCIDENT MORTEL DE LA CIRCULATION

Une femme de 34 ans a été tuée dimanche soir dans un accident de la circulation, près de Birr dans le canton d'Argovie, a indiqué hier la police cantonale. A une bifurcation, l'automobiliste n'a pas aperçu la voiture qui venait en sens inverse. Les deux véhicules sont entrés en collision et la première a été projetée contre un candélabre. (ats, ap)

EN QUELQUES LIGNES

● Le gouvernement valaisan a dévoilé à la veille de Noël son projet de révision de la loi fiscale datant de 1976. Ce projet qui sera soumis à l'approbation du Grand Conseil à fin janvier, prévoit un allègement fiscal de 100,5 millions de francs pour les contribuables. Il vise deux buts essentiels: le respect du récent arrêt du Tribunal fédéral portant sur l'égalité de traitement entre couples mariés et concubins et l'amélioration de la situation fiscale des personnes morales afin de stimuler les investissements et de favoriser la création de postes de travail.

● Selon un sondage effectué pour l'hebdomadaire «Coopération», 51,4% des Suisses sont opposés à une adhésion de la Suisse à l'ONU, 43% y sont favorables et 4,7% ne se prononcent pas.

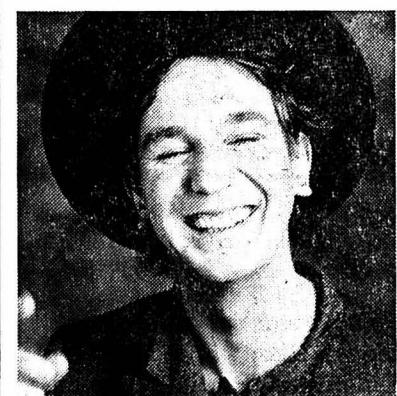
● En faveur d'une meilleure formation pour les demandeurs d'asile et d'une meilleure information des autorités et du public sur les pays d'où proviennent ces requérants, telle est la forme de l'engagement du Centre universitaire catholique de Genève (CUC). Celui-ci a expliqué qu'il entendait à l'avenir se consacrer également à la formation professionnelle des requérants qui ne veulent ou ne peuvent entreprendre une formation universitaire. Il entend aussi organiser en 1986 des conférences pour rendre compte de la situation au Zaïre et en Angola.

Meurtre du délégué de Nova-Park Artur Bezzola Jeux de mains: le mot de la fin

Le meurtre de l'ancien président du conseil d'administration de Nova-Park, trouvé chez lui étranglé et ligoté, est éclairci. Une amie d'Artur Bezzola et une autre femme qui avaient été arrêtées à la suite de la découverte du cadavre, ont avoué que la victime était morte étranglée par une corde, annonçant hier la police cantonale zurichoise en accord avec le juge d'instruction de l'arrondissement. Les deux femmes s'étaient livrées, avec Artur Bezzola, dans sa villa jeudi dernier, à des pratiques sexuelles très particulières.

La police a relevé que les deux femmes se trouvaient toujours en détention préventive, car elles avaient tenté de brouiller les pistes. L'enquête n'est pas close. Mais la mort d'Artur Bezzola avait été annoncée à la police jeudi matin par les deux femmes. L'une d'elles, une ancienne danseuse de 31 ans, vivait depuis un certain temps avec Artur Bezzola et était connue comme sa maîtresse. (ats)

Jacques Higelin à Lausanne



Aubaine pour les amateurs de rock avec la venue à Lausanne du plus prestigieux représentant français de rythmes branchés: Jacques Higelin. Un concert fabuleux qui se déroulera à Beaulieu samedi 28 décembre. Un véritable cadeau de Nouvel-An que propose VSP, où il y aura «champagne pour tout le monde» et «caviar pour les autres» avec un Higelin qui n'en finit pas d'être au sommet de sa forme! (dn)



Vincent et Dominique Bartolomeo
La Chaux-de-Fonds, Serre 65, ☎ 039/23 14 60

souhaitent à leurs clients
et amis de
Joyeuses Fêtes
ainsi qu'une bonne année 1986



TÉLÉPHONE 038/42 12 42
TÉLÉX 952 899 CABC CH

CABLOPTIC SA
CH-2016 CORTAILLOD/SUISSE

Afin de compléter notre effectif du département informatique, nous désirons engager

un informaticien ou analyste-programmeur

qui, après formation, contribuera aux activités suivantes:

- projets d'acquisitions de données en temps réel sur des systèmes LSI-11;
- des connaissances en langage Fortran ou Pascal sont nécessaires;
- une expérience du système d'exploitation RT-11 serait très appréciée.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à **CABLOPTIC SA, Service du personnel, 2016 Cortaillod.**

Nous désirons engager

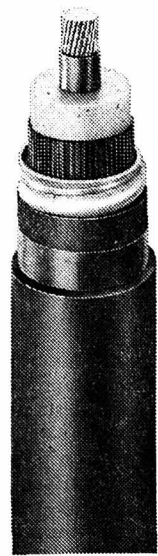
une secrétaire

pour notre département des ventes.

La candidate devra maîtriser la langue allemande parlée et écrite.

- Horaire libre.
- Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit ou prendre contact par téléphone à **Câbles Cortaillod SA, 2016 Cortaillod, ☎ 038/44 11 22, interne 218.**



CABLES CORTAILLOD
ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

OFFRES D'EMPLOIS

Boulangerie-Confiserie de Neuchâtel
cherche tout de suite ou pour date à convenir,

1 boulanger 1 confiseur

places stables et bien rémunérées.
Congés réguliers
Boulangerie confiserie Jeanneret.
Parcs 113, Neuchâtel, ☎ 038/24 09 09

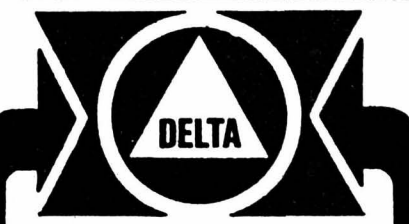
Le Home Saint-Joseph, à Cressier/NE

home pour personnes âgées
cherche une

infirmière diplômée

Exigences: être de nationalité suisse ou étrangère titulaire d'un permis C.
Salaire: à convenir
Entrée en fonction: 1er mars 1986 ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats sont à adresser au Comité du Home Saint-Joseph, rue Molondin 4, 2088 Cressier, jusqu'au 11 janvier 1986, avec indication «offre de services»



Nous cherchons

1 secrétaire

Age idéal: 28 - 35 ans
pour région La Chaux-de-Fonds

Place fixe

Si vous sentez concernés, contactez tout de suite M. Bouduban

DELTA Interim SA

5, rue du Marché 2800 Delémont
Tél. 066 22 37 92

printemps boulanger- pâtissier

Nous cherchons un

(22 heures par semaine)
Entrée: à convenir.

Nous offrons:

- rabais sur les achats
- semaine de 5 jours
- plan d'intéressement aux bénéficiaires
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise

La Chaux-de-Fonds

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01

MARTIGNY (VS)

Cherchons

jeune fille responsable

pour s'occuper de 3 enfants (6, 5 et 2 ans) et aider au ménage.
Entrée en fonction et salaire à convenir.

☎ 026/2 42 30, heures repas. Si non réponse, ☎ 026/4 12 51.

Abonnez-vous à L'Impartial

SCHAUBLIN

En vue de répondre à la forte demande pour nos nouveaux produits, nous cherchons à engager

des monteurs de machines

Après une période de mise au courant, possibilité d'être rattaché au service après-vente

Nous demandons:

- une formation de mécanicien ou mécanicien-électricien ainsi que quelques années de pratique,
- si possible, de bonnes connaissances d'allemand

Nous offrons:

- des possibilités intéressantes de perfectionnement.

Prière de s'adresser à:
SCHAUBLIN S.A.
Fabrique de machines
2735 Bévilard
☎ 032/92 18 52

Pour faire face à la demande toujours plus importante de nos produits, nous désirons engager

tailleur de pignons

sur machines Wahli

décolleteur-régleur

Nous offrons les prestations sociales de toute entreprise moderne.

Si vous désirez collaborer à l'expansion de notre entreprise, nous attendons vos offres de services.

MIRBA SA

Fournitures d'horlogerie, 2336 Les Bois,
☎ 039/61 14 24.

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 66

RÉGINE ANDRY La Fête à Beaubourg

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris et Sciaky presse

Ils portent des capes comme les trapézistes de chez *Barnum* et leur partenaire est une fille superbe. Blonde, sculpturale, deux mètres de haut, elle salue la foule étonnée en brandissant une oriflamme: *Cirkus Hjaldelos*. Un peu plus loin, j'aperçois leur fourgonnette, une Volkswagen couverte de poussière qui vient du Danemark. Demain, ils seront repartis, les veinards!

J'attends Julie. Elle doit me rejoindre dans les parages. Hier, comme prévu, nous sommes allés passer un jour à la mer avec Linda. Grâce à Mélanie Dutrésor, j'avais un peu d'argent. Pendant la semaine, j'avais répondu à pas mal de lettres dont certaines amies de Mélanie

n'arrivaient pas à se dépatouiller. Un percepteur récalcitrant, un notaire pas très scrupuleux, un syndic d'immeubles aux comptes trop fantaisistes, un amant délaissé, un peu maître-chanteur sur les bords. A croire que Mélanie invente cette correspondance pour me sauver. Elle me répète pourtant que ce genre de travail est indigne de moi, qu'une grande destinée m'attend, que bientôt elle me lancera comme elle a lancé son cher Alexis. Des poètes, d'après elle, il n'y en a plus. Eluard et Prévert, qu'elle vénérât, ont depuis longtemps disparu et c'est un vide affreux qu'elle veut combler. Chère Mélanie! Elle me porte aux nues et c'est touchant. Elle est quand même un peu trop empressée, un peu trop tendre avec moi et j'essaie de garder mes distances.

Avec cet argent providentiel, nous avons donc pu prendre le fameux «train de plaisir» à la gare Saint-Lazare. Linda faisait une drôle de tête. Elle n'avait pas l'air en forme. Un jour à la mer! Cela lui semblait dérisoire. Avec Alain, son mari, elle avait connu tellement d'autres choses plus extraordinaires. Elle n'arrêterait pas d'en parler. Elle n'avait qu'à le garder ce mari au lieu de se le faire piquer par la première venue!

Un jour à la mer! Moi, je trouvais cette

idée de la SNCF jolie et poétique. Cela rappelait les dimanches de nos arrière-grands-parents. Mais il n'y avait pas d'épuisettes posées dans les couloirs des wagons, pas d'enfants en costume marin, ni de grosses dames à la Dubout. Le train filait à cent quarante à l'heure et nous sommes arrivés à Trouville en une heure et demie. Quelle merveilleuse impression en descendant un vrai port de pêche avec des vrais pêcheurs, des vrais poissons qui gigotaient encore dans les filets sur les quais! Il faisait un soleil éclatant. Julie et moi nous émergions, ahuris, éblouis, comme si nous débarquions sur une autre planète. Dix minutes plus tard, nous étions sur la plage pleine de parasols et de transats, de petites cabines d'un autre âge. Partout, des corps vautreés, des femmes qui s'enduisaient d'huile solaire, la mer toute bleue, des voiliers nerveux, un yacht qui entrainait au port.

Ces scènes qui nous ravissaient, Linda les contemplait d'un air maussade. Elle ne cessait de rappeler à Julie une escapade qu'elles avaient faite ensemble quelques mois plus tôt à trente kilomètres de là, dans le Marais Vernier. Ah! ce Marais Vernier, avec ses polders, ses chaumières typiques, ses oiseaux sauvages, ses grandes étendues languissantes! Je n'en

avais jamais autant entendu parler. Et ce restaurant fleuri de Foulbec où José s'était échappé. C'était sans arrêt des «Tu te souviens?», «Comme nous étions heureuses à l'époque!». Linda avait la larme à l'œil en évoquant José qui les accompagnait pendant cette équipée. Je trouvais ça désagréable. Je m'étais mis en quatre pour lui faire plaisir et elle ne pensait qu'à me narguer. Comme si j'étais de trop. Dès que j'essayais de prendre la main de Julie, elle me regardait de travers. Elle ne parvint à se déridier que lorsqu'elle remarqua autour de nous beaucoup de femmes qui se faisaient bronzer, les seins nus. Elle observait cela avec tant d'intérêt que c'en est gênant. «Dis donc, Julie, on est à Nénés-sur-Mer, dit-elle soudain d'une voix vulgaire et un peu égrillarde.» Ça me choquait horriblement. Autant que de voir toutes ces mamelles dont certaines pendaient lamentablement.

Julie qui est fine mouche devinait sans doute ce que je ressentais. Une sorte de malaise s'installait entre nous trois. Tout était gâché. A midi, pourtant, je les emmenai déguster une bolée de moules et des frites sur les planches, près d'un vieil hôtel délabré qui osait encore s'appeler le *Trouville Palace*.

(à suivre)

SPORTS

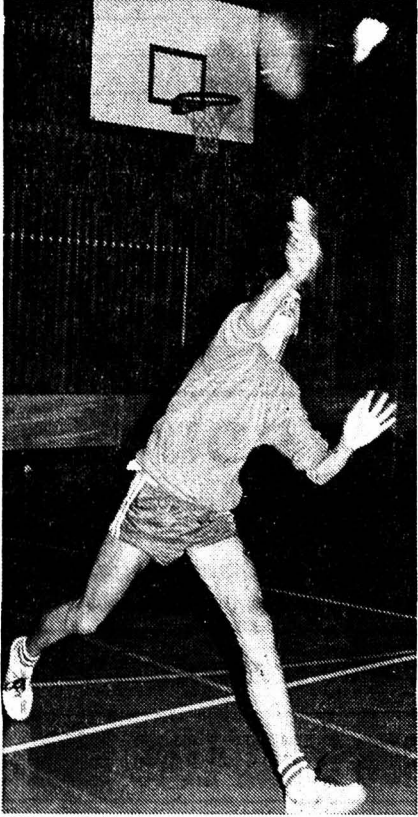
Championnat de ligue nationale B de badminton
Après le doute, la cohésion retrouvée

Les deux dernières rencontres jouées en novembre avaient profondément troublé la quiétude de l'équipe chaux-de-fonnière. Les joueurs présentaient certains signes de lassitude à l'entraînement ce qui ne laissait rien présager de bon avant la venue du leader Olympie Lausanne 2.

La rencontre de dimanche revêtait plus d'importance encore car Tafers, à l'image des Neuchâtelais, tente également de s'éloigner du bas de classement d'un championnat qui verra deux relégués. L'absence de Nicolas Déhon blessé ajoutait une inconnue à l'équation que l'entraîneur Ashis Sen Gupta devait résoudre.

L'esprit de corps était finalement le paramètre déterminant que seuls les joueurs chaux-de-fonnières pouvaient faire fluctuer. Chrstine Amstutz et Gabriella Pellegrini montrèrent la voie et pourtant elles avaient la lourde tâche de débiter les rencontres par le double dames.

Malgré deux défaites, les Chaux-de-Fonnières donnèrent le ton. Plus leurs matches avançaient et plus leur jeu



Nicolas De Torrenté a remporté trois succès sur quatre matchs! (Photo Impar-Gerber)

s'améliorait. L'excellent résultat qu'elles ont ainsi obtenu face à des paires mieux rodées a galvanisé leurs coéquipiers et en premier lieu Philippe Romanet et Nicolas De Torrenté.

SATISFACTIONS

Ce double, composé pour l'occasion, apporta de grandes satisfactions. Face à Lausanne, ce duo faillit créer une petite sensation mais trois malheureux points manquaient au décompte final. Nullement découragés, les deux Chauxois remirent l'ouvrage sur le métier et le lendemain, ils enlevèrent face à Tafers une victoire surprenante dont l'importance se fera certainement sentir en fin de saison.

Les disciplines techniques apportèrent encore deux précieuses victoires par l'entremise de Catherine Jordan et de Erwin Ging. Ce double mixte avait une revanche à prendre face à Tafers car il essuya au match aller une défaite amère. La réplique, comme en témoigne le score, fut cinglante: 15-5 15-3.

LES SIMPLES EN PROGRÈS

Catherine jouit présentement d'une confiance inébranlable. Quelque soit l'évolution de la partie, son assurance semble impressionner ses adversaires qui finissent par baisser les bras.

Du côté masculin, même si l'on ne retrouve pas ce sang-froid «intimidant» lors des simples, on ressent un regain de forme. Nicolas De Torrenté qui était opposé à l'excellent Jorge Rodriguez concocta de très belles phases de jeu mais surtout il sut retrouver son aplomb à temps, ce qui l'amena vers une victoire rassurante.

Les performances de Philippe Romanet allèrent aussi en crescendo. Quelque peu timoré samedi, le Chaux-de-Fonnière s'enhardit dimanche. Contre Stéphane Dietrich la victoire aurait aussi bien pu lui sourire mais il paya lourd son manque de régularité.

Une remarque identique peut être faite à Erwin Ging qui après avoir sauvé plusieurs volants de match à 8-14, échoua pour un point.

Résultats

● LA CHAUX-DE-FONDS - OLYMPIC LAUSANNE 2, 4-3

Simple dames: C. Jordan - J. Fischer 11-4 11-9.

Simples messieurs: E. Ging - G. Fischer 15-10 15-9; Ph. Romanet - L. Jaquenoud 10-15 7-15; N. De Torrenté - J. Rodriguez 16-17 15-11 15-11.

Double dames: Amstutz Pellegrini - Carrel Eperon 15-12 2-15 10-15.

Double messieurs: Romanet De Torrenté - Monod Fischer 17-18 16-18.

Double mixte: Ging Jordan - Monod Eperon 15-10 15-8.

● LA CHAUX-DE-FONDS - TAFERS 4-3

Simple dames: C. Jordan - M. Mauron 11-2 11-0.

Simples messieurs: E. Ging - B. Fasel 8-15 15-12 16-17; Ph. Romanet - S. Dietrich 6-15 15-12 13-15; N. De Torrenté - M. Fasel 15-1 15-3.

Double dames: Amstutz Pellegrini - Mauron Fasel 12-15 11-15.

Double messieurs: Romanet De Torrenté - Fasel Zbinden 15-11 15-13.

Double mixte: Ging Jordan - Dietrich Fasel 15-5 15-3.

CLASSEMENT

	T	Pts	Matches
1. Münchenstein	8	17	37-19
2. Olympie Lausanne 2	8	16	38-18
3. Berne	8	13	31-25
4. La Chaux-de-Fonds	8	13	29-27
5. Basilisk	8	12	28-28
6. Gebenstorf	8	11	27-29
7. Tafers	8	10	23-33
8. Biel - Benken	8	4	12-44
			G. E.

Dernier verdict annuel de l'ATP
On ne détrône pas Ivan Lendl

Le dernier classement de 1985 publié par l'ATP voit toujours en tête de liste le Tchèque Ivo Lendl, devant l'Américain John McEnroe et le Suédois Mats Wilander.

Les positions, après le tournoi d'Adélaïde, en Australie, ne se sont guère modifiées. Trois Américains et Suédois, deux Tchèques (McEnroe est dixième), ainsi que le Français Noah et l'Allemand Becker font partie du «hit-parade» des dix meilleurs.

Dans les trente premiers mondiaux, ce sont les Etats-Unis, avec 13 joueurs, qui donnent toujours nettement le ton, devant la Suède (sept), les Tchèques (trois), la France (trois), l'Argentine (deux), l'Equateur et la RFA (un).

Par rapport au même classement de fin d'année, il y a douze mois, on note surtout les «disparitions» de l'Australien Pat Cash (alors huitième), des Américains Aaron Krickstein (douzième), Vitas Gerulaitis (dix-septième), Gene Meyer (dix-huitième) et de l'Espagnol Juan Aguilera (dix-neuvième).

Les ascensions les plus remarquables sont celles de Boris Becker, bien sûr (de la 65^e place à la sixième), mais aussi de Paul Annacome (94^e - 13^e), Miloslav Mecir (60^e - 10^e), Matt Anger (17^e - 24^e), ainsi que du Suédois Peter Lundgren (29^e, alors qu'il ne figurait pas dans les 200 meilleurs, il y a une année).

Dans cet ultime classement, Jakob Hlasek (33^e), devant le nouveau numéro deux suisse faisant partie de l'élite mondiale, Heinz Günthardt (36^e). L'an dernier, à pareille époque, Günthardt avait été 32^e, Hlasek seulement 88^e. Pour le Züchois, la 32^e place représente le meilleur classement de sa carrière.

CLASSEMENT ATP

1. Ivan Lendl (Tch), 2. John McEnroe (Eu), 3. Mats Wilander (Sue), 4. Jimmy Connors (Eu), 5. Stefan Edberg (Sue), 6. Boris Becker (RFA), 7. Yannick Noah (Fra), 8. Anders Jarryd (Sue), 9. Kevin Curren (Eu), 10. Miloslav Mecir (Tch), 11. Joakim Nystrom (Sue), 12. Tim

Mayotte (Eu), 13. Paul Annacome (Eu), 14. Johan Kriek (Eu), 15. Andres Gomez (Eu), 16. Henri Leconte (Fra), 17. Scott Davis (Eu), 18. Brad Gilbert (Eu), 19. Tomas Smid (Tch), 20. Martin Jaité (Arg), 21. Jimmy Arias (Eu), 22. Henrik Sundstrom (Sue), 23. Thierry Tulasne (Fra), 24. Matt Anger (Eu), 25. Eliot Teltscher (Eu), 26. Jan Gunnarsson (Sue), 27. David Pate (Eu), 28. Peter Lundgren (Sue), 29. Greg Holmes (Eu), 30. José Luis Clerc (Arg).

Puis les Suisses: 33. Jakob Hlasek, 36. Heinz Günthardt, 130. Claudio Mezzadri, 408. Roland Stadler, 461. Dominik Utzinger, 518. Jarek Srmensky, 532. Marc Krippendorf, 635. Renato Schmitz, 691. Christoph Meyer, 735. Marc Walder. (si)

Tournoi de Nice
Suisses à la traîne

Les deux clubs helvétiques du Lausanne-Sports et de Zurich ont pris les deux dernières places d'un tournoi en salle à la participation relevée à Nice. C'est le FC Lyon (FR) qui, en battant, en finale, Saint-Albans, vice-champion d'Europe des clubs, par 8-4, a remporté le tournoi.

Classement final: 1. FC Lyon (Fr); 2. Saint-Albans (GB); 3. TC Lyon (Fr); 4. Equipe de France; 5. Düsseldorf (RFA); 6. Lausanne-Sports; 7. Zurich. (si)

Pôle-mêlé

● GYMNASTIQUE. - Comme ils l'avaient laissé entendre à plusieurs reprises, Marco Piatti (Hinwil) et Daniel Wunderlin (Rüti) se retirent de l'équipe nationale de gymnastique, dont ils ont été durant plusieurs années des éléments essentiels.

Championnat suisse de basketball de LNB
Les jours se suivent et se ressemblent

● SION-WISSIGEN - UNION NEUCHÂTEL 82-77 (46-39)

Dans l'optique de la relégation, cette rencontre prenait toute son importance. Mais elle venait au mauvais moment car Union traverse une crise de confiance.

Rendus nerveux, les Neuchâtelais se cherchèrent durant une mi-temps, manquèrent trop d'occasions faciles, jouèrent trop lentement permettant aux locaux de se grouper. Les Sédunois ne disputant pas le meilleur match de l'année furent tout heureux. Voyant leurs hôtes à la dérive, les Valaisans s'enhardirent, com-

Hockey sur glace

Au CP Langnau
Entraîneur limogé

Le CP Langnau (LNB) a limogé son entraîneur, le Suédois Hans Westberg (47 ans). L'ancien entraîneur de l'équipe nationale de Norvège sera, peut-être, remplacé par Hans Brechbühler, qui fut déjà, voici cinq ans, entraîneur ad interim de la formation. (si)

Patinage de vitesse

A Chamonix
Succès romand

Le Genevois Pascal Hinni, qui court sous les couleurs de Davos, a fêté de beaux succès dans les compétitions internationales de Chamonix et de Grenoble. Sur le petit anneau de Chamonix, Hinni a remporté le 500 m. en 41''7, et le 500 m. avec un nouveau record de la piste, en 7''41''4.

Sur l'anneau, olympique, cette fois, de Grenoble, le champion suisse, s'est imposé en 41''3 sur 500 m. Enfin de la succession en vue pour Franz Krienbühl? Pascal Hinni n'est âgé que de 20 ans, en effet. (si)

Championnat suisse de première ligue
Situation critique pour Le Locle

Le début du championnat a été très pénible cette année pour la première garniture locale, celle-ci n'ayant obtenu qu'une seule victoire par 4-3 contre BC Union Lausanne 1, tout en ayant concédé six défaites contre Genève 2, Uni Lausanne BLUC 1, Neuchâtel 1, Tebham 1, Oensingen et Wünnewil 1.

Samedi dernier, les locaux recevaient Genève 2, une victoire dans ce match étant capitale, comme nous le confiait l'entraîneur-joueur Jean Tripet avant le début de la rencontre:

La situation est critique, mais pas désespérée. Nous sommes actuellement avant-dernier du classement, et sachant que les deux dernières formations de chaque groupe seront reléguées en ligue inférieure, il nous faut absolument améliorer notre position. Je peux compter aujourd'hui sur mon effectif complet, sauf Comello (absent) qui est remplacé par P. Mollier. Il est d'autre part navrant de constater que deux défaites concédées jusqu'à présent se sont soldées à notre avantage sur le plan des points marqués. Je suis toutefois persuadé de nos possibilités de nous imposer ce soir.

ÉQUILIBRÉE

En double dames, la paire locloise C. Claude - M. Bosset prit rapidement le meilleur sur les Genevoises en s'octroyant le premier set de façon très nette. Le second, plus équilibré, vit la puissance et la précision des Locloises allant en s'amenuisant. Celles-ci surent forcer la décision au moment opportun, remportant ainsi le premier match.

En double messieurs, le tandem loclois Fleury - Mollier prit un très bon départ, notamment grâce à la vivacité et les très bons smashes de P. Mollier, qui tenait ainsi parfaitement son rôle de remplaçant; malheureuse-

ment, les Loclois allaient connaître un énorme passage à vide, et ne retrouvaient plus l'entente nécessaire pour forger leur succès.

J. Tripet, très en verve, s'imposa de manière nette et élégante, autant en simple messieurs qu'en double mixte en compagnie de M. Bosset. P. Mollier et C. Claude durent s'incliner dans leur simple, face à des adversaires n'étant pas à leur portée.

L'issue de la rencontre allait dépendre du dernier des simples messieurs, opposant J. Fleury à M. Brunner. Ce dernier, mettant à profit une technique très fine et une très grande lucidité, put remporter le premier set après prolongations. J. Fleury commença ensuite quelques erreurs qui lui furent fatales face à un tel adversaire.

PAUSE BIENVENUE

On peut remarquer qu'une fois de plus les Loclois, malgré leur défaite, s'imposent en ce qui concerne les points marqués (188-157). Gageons que J. Tripet saura mettre à profit les bienfaits du repos de la pause de Noël, pour galvaniser ses protégés avant la prochaine rencontre de janvier.

Résultats

● LE LOCLE 1 - GENÈVE 2 3-4

Simples messieurs: J. Tripet B2 - R. Berger B2 (15-4 15-4); J. Fleury C1 - M. Brunner C1 (16-17 8-15); P. Mollier D2 - K. Achleitner C2 (8-15 4-15).

Simple dames: C. Claude C2 - S. Feurer B2 (11-4 7-11 4-11).

Double messieurs: J. Fleury - P. Mollier - K. Achleitner - M. Brunner (15-8 13-15 12-15).

Double dames: M. Bosset B2 - C. Claude - C. Martin D1 - S. Feurer (15-4 15-10).

Double mixte: J. Tripet - M. Bosset - R. Berger - C. Martin (15-2 15-7). F.S.

mirent de nombreuses fautes, ce dont les Unionistes furent incapables de profiter. Forts de leur avantage, les Mabilard ou Dubois virent venir, mais c'était mal connaître Mc Cormick qui rentra Siviero et Lambelet. Ces deux jeunes apportèrent plus de tranchant à l'attaque. Le résultat changea de physionomie et à la 33^e minute, oh surprise, Union prenait l'avantage.

Les Sédunois doutèrent à leur tour d'autant plus que Mabilard dut sortir pour 5 fautes, tandis que son frère en avait 4.

MALHEUREUX

Survient alors l'incident malheureux qui précipita la déroute des visiteurs. Deicher, mauvais, suspendu par son club pour des raisons disciplinaires, reprit sa verve depuis le banc. Sa vivacité d'esprit fut récompensée par une faute technique. Cette action apporta 5 points à Sion. Les Neuchâtelais trahis ne s'en relevèrent plus.

Tout sur le championnat de LNA et de LNB
Union en mauvaise posture

Messieurs

LNA
Lugano - SAM Massagno 97-96 (60-48). SF Lausanne - Pully 111-122 (52-61). Nyon - Monthey 103-76 (45-35). Vevey - Champel-Genève 92-80 (35-41). Viganello - Fribourg Olympie 81-100 (46-45).

Classement: 1. Pully 22 (+191); 2. Vevey 18 (+126); 3. Fribourg Olympie 14 (+107); 4. Nyon 12 (+19); 5. Champel-Genève 10 (-53/+4); 6. SF Lausanne 10 (-24/-4); 7. Monthey 8 (-62); 8. SAM Massagno (-61/+1); 9. Lugano 6 (-57/-1); 10. Viganello 4 (-186).

LNB

Chêne - Vernier 84-101 (40-47). Beauregard - Lucerne 94-79 (44-46). Sion-Vissigen - Union Neuchâtel 82-77 (46-39). Bellinzona - Birsfelden 88-77 (46-37). Cossonay - STB Berne 102-87 (41-34) Meyrin - Martigny 73-72 (37-38).

Classement: 1. Vernier 24 (+217); 2. Beauregard 20 (+120); 3. Chêne 18 (+110); 4. Cossonay 12 (+10/+13); 5. Bellinzona 2 (-32/-3); 6. Martigny 10 (+12/+22); 7. Sion 10 (-123/-22); 8.

Il est dommage qu'en de pareilles circonstances un joueur perde ses nerfs et précipite l'équipe dans le malheur. La période des fêtes sera mise à profit pour calmer les esprits et faire le bilan.

Tout n'est pas perdu. Union doit rencontrer à domicile 5 mal lotis. Et au vu du classement tout est possible. Le 5^e n'a que 12 points et Union en a 6.

Les renversements sont prévisibles car Union ne peut plus mal jouer.

Sion: P.-Y. Dubuis (5), Tavernier (6), Armenti (6), D. Mabilard (12), Walpen, J.-P. Mabilard (12), O. Dubuis (2), J.-M. Dubuis (1), Catchings (44). Entraîneur: Riand.

Union: Forrer, Lambelet (14), Zini (2), Siviero (14), Cramer (4), Wavre (8), Rudy Mc Cormick (28), Berger (4), Deicher (3). Entraîneur: Mc Cormick.

Notes: Kuypert sur le banc. Union se passe de Gnegi, Frascotti, Reusser. Sortis pour 5 fautes: J.-P. Mabilard (36e), Tavernier (36e).

G.S.

Meyrin 10 (-33/+28); 9. Lucerne 10 (-105/+28); 10. Birsfelden 8 (-63); 11. Union Neuchâtel 6 (-13); 12. STB Berne 4 (-106).

Dames

LNA

Vevey - Küssnacht 63-52 (27-27). Femina Berne - Pully 90-95 (47-41).

Classement: 1. Pully 18; 2. Femina Berne 16 (+23); 3. Versoix 16 (+9); 4. Nyon 16 (-32); 5. Stade Français 14 (+13); 6. Birsfelden 14 (-13); 7. Baden 12; 8. Lucerne 8 (+11); 9. City Fribourg 8 (-1); 10. Muraltense 6; 11. Vevey 4; 12. Küssnacht 0. Ce classement tient compte des confrontations directes.

LNB

Reussbühl - Lausanne Ville 72-41. Pratteln - SAL Lugano 77-64.

Classement (9 matches): 1. Femina Lausanne 18; 2. Pratteln 16; 3. La Chaux-de-Fonds 12 (+1); 4. Reussbühl 12 (-1); 5. Meyrin 10; 6. SAL Lugano 8; 7. Winterthur 6; 8. Lausanne Ville 4; 9. Wetzikon 2 (+3); 10. Sion Vissigen 2 (-3). (si)

UNION CARBIDE

ENFANTS

Noël est enfin là !
Le père Noël aura beaucoup de cadeaux à distribuer et vous recevrez certainement quelques JOUETS FONCTIONNANT À PILES.
Il est probable qu'après quelques heures d'utilisation intensive, les piles seront usées.
Pour vous dépanner, nous vous invitons à passer avec vos jouets et les piles usées, à la

Maison du Peuple

petite salle, (2e étage) rue de la Serre 68
le 26 décembre 1985, entre 10 et 12 h ou 14 et 16 h

où nous possédons un stock de piles les plus courantes
NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE VOUS LES REMPLACER

GRATUITEMENT

devo plus de 25 ans de confiance

A louer pour tout de suite, un **appartement de 5 pièces** au 13e étage dans notre immeuble à la rue du Locle 38, à La Chaux-de-Fonds. Loyer mensuel: Fr. 910.-, charges incluses.
Les intéressés sont priés de s'adresser à notre concierge M. Miranda, ☎ 039/23 46 08 ou à la gérance DEVO, Frobürgstr. 15, 4600 Olten, ☎ 062/32 26 26

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

L'ÉCHOPPE

Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

Nos réveils dès Fr. 29. -
Nos pendules de cuisine dès Fr. 49.-

Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent - Oui? C'est parfait. Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de **Fr.** **Mensualité désirée**
env. Fr.

Nom Prénom B. / 383

Rue/No NPA/Lieu

domicilié domicile né le
ici depuis précédent état
nationalité profession civil

employeur depuis?
salaire revenu loyer
mensuel Fr. conjoint Fr. mensuel Fr.
nombre signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

MEUBLES **Leitenberg** TAPIS RIDEAUX

Pour une bonne literie Happy adressez-vous au spécialiste qui saura bien vous conseiller



happy
le bon lit

Ah! Si j'avais un lit happy

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 233047

Pour tous vos cadeaux en ÉTAIN, faites confiance au spécialiste!



ILACQUA

Articles de PUBLICITE

Avenue L.-Robert 84,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 26 14

Véritable artisanat

Par la même occasion, je souhaite à ma fidèle clientèle de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le magasin sera ouvert le 26 décembre, une rose en ÉTAIN sera offerte lors d'un achat.

Salon Joaquin

Serre 28
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 40 81

TROUVÉ

un marchand de meubles qui vend «en-dessous» des prix !
Meubles Graber -Serre 116
La Chaux-de-Fonds

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Cherche à Saint-Imier pour mars 1986

appartement 4 pièces

☎ 039/63 12 48

Publicité intensive
publicité par annonces

RABAIS

30 - 60 %

sur presque tous les articles.

LAINES ET TRICOTS D'ISLANDE
22, rue Numa Droz / Tél.: 28' 33' 92
(Ouvert mardi toute la journée)

«L'Impartial» est lu partout et par tous

OFFRES D'EMPLOIS

Pour une boucherie-charcuterie au Locle, nous cherchons tout de suite ou pour une date à convenir un

jeune boucher

connaissant bien le plot pour la préparation des commandes et la vente.

Personne aimant le contact avec la clientèle trouvera chez nous une place stable, bien rétribuée et la semaine de 5 jours.

Veillez adresser vos offres sous chiffre PK 89-151 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 240, 1820 Montreux

X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide simple discret

Fr. 5 000.- à Fr. 25 000.-

Prêt comptant

pour salariés, sans garantie, dans les deux jours.
Discretion absolue.
☎ 021/20 86 08 (8 h. à 17 h. 30)

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé





Nouvel An

Délais pour la remise des annonces

Edition du mardi 31 déc. 1985: vendredi 27 déc., à 9 h

Edition du vendredi 3 janv. 1986: vendredi 27 déc., à 15 h

Edition du samedi 4 janv. 1986 lundi 31 déc., à 9 h

Edition du lundi 6 janv. 1986 lundi 31 déc., à 9 h

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Les adresser à notre rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgent

SPORTS

En championnat de volleyball de ligue nationale A Colombier passe du rêve au cauchemar

● **UNI BÂLE - SFG COLOMBIER**
3-2 (15-5 13-15 15-13 7-15 15-1)

L'amertume régnait dans le vestiaire de Colombier à l'issue du match. Les joueurs étaient conscients qu'il y avait mieux à faire face à cet adversaire quelque peu démobilisé après son échec de la semaine passée face au VBC Bienne, échec qui interdisait aux Rhénans l'accès au tour final pour le titre et qui propulsait Bienne à six longueurs de Colombier...

Dans un match qui n'a pas atteint des sommets techniques, l'équipe neuchâteloise, après un premier set difficile, a su réagir et trouver un certain équilibre. Les bonnes réceptions de René Meroni conjuguées avec la lucidité du passeur Piotr Kocsan ont permis aux Neuchâtelois d'élaborer un jeu relativement varié

et efficace. Après le gain du second set, Colombier n'a pas su profiter des nombreuses erreurs de son adversaire pour prendre le large. Les visiteurs menèrent 13-10 au troisième set avant de marquer le pas. Ce fut peut-être ce qu'il est commun d'appeler le tournant du match.

EN ÉVIDENCE

Le quatrième set prouvait que la victoire était à la portée de l'équipe de Bexhens. Celle-ci domina nettement son adversaire. Uni Bâle peinait. Certains joueurs accumulaient les fautes personnelles. Par ailleurs, Colombier profita au mieux des faiblesses du jeu adverse, notamment le bloc en position deux, qui permettait aux ailiers neuchâtelois de se mettre en évidence.

Au début du set décisif, tous les espoirs étaient donc permis. Sur sa lancée, on sentait Colombier capable de

gagner ce match. Joueurs et supporters, se mettaient à rêver. Suite aux revers de ces dernières semaines, et dans l'optique du tour de relégation, une victoire aurait constitué une motivation idéale.

MÉCONNAISSABLE

Malheureusement, on est passé du rêve au cauchemar. Les gars du Littoral perdirent leurs illusions rapidement. Uni Bâle aligna neuf points consécutivement au début du set. Colombier, fébrile en réception, rendu méconnaissable par l'importance de l'enjeu, ne s'en remit pas.

La fin de match fut une formalité pour les Bâlois.

Prochain rendez-vous: samedi 11 janvier à Rochefort à 17 h. 00, pour le match au sommet contre Bienne où une victoire est impérative dans la perspective du maintien de l'équipe neuchâteloise dans l'élite.

Colombier: Bexhens (cap), Croci, Briquet, Gibson, Bassand, Méroni, Beuchat, Kocsan. Coach: Flückiger. (df)

Résultats et classements Leysin toujours invaincu

Messieurs

LNA: Uni Bâle - SFG Colombier 3-2 (15-5 13-15 15-13 7-15 15-1), VBC Bienne - Genève Elite 1-3 (5-15 15-10 6-15 7-15), CS Chênois - Semi Lucerne 3-1 (15-5 16-14 14-16 15-6), Lausanne UC - Leysin VBC 2-3 (10-15 17-15 7-15 15-12 4-15), Leysin VBC - Semi Lucerne 3-0 (15-8 15-6 15-12).

Classement: 1. Leysin VBC 13-26; 2. CS Chênois 13-20; 3. Genève Elite VB 13-16; 4. Lausanne UC 13-16; 5. Uni Bâle 13-12; 6. VBC Bienne 13-8; 7. Semi Lucerne 13-4; 8. SFG Colombier 13-2.

LNB, groupe Ouest: Gatt - Montreux 3-0, Bienne - Uni Bernes 3-1, Malleray - Bévilard - Lausanne 1-3, Fribourg - Moudon 2-3, Köniz - Genève Elite 1-3.

Classement: 1. Köniz 10-18; 2. Bernes 10-16; 3. Spiez 10-14.

Groupe Est: Muttenz - Galina Schaan 0-3, Kanti Baden - Tornado Adliswil 1-3, Montana Lucerne - Näfels 2-3, Willisau - Amriswil 1-3, Volero - Jona 1-3.

Classement: 1. Jona 10-20; 2. Amriswil 1-16; 3. Volero 10-12.

Dames

LNA: Spada Academica - VB Bâle 3-0 (15-7 15-12 15-12), Etoile Genève - Montana Lucerne 2-3 (15-11 4-15 15-6 8-15 5-15), Uni Bâle - VBC Bienne 3-0 (15-10 15-13 15-11), BTV Lucerne - Lausanne UC 1-3 (6-15 15-7 12-15 8-15).

Classement: 1. Uni Bâle 13-22; 2. Lausanne UC 13-22; 3. Montana Lucerne 13-22; 4. BTV Lucerne 13-14; 5. VBC Bienne 13-12; 6. Spada Academica 13-4; 7. Etoile Genève 13-4; 8. VB Bâle 13-4.

LBN, groupe Ouest: Gatt - Montreux 3-0, Bienne - Uni Bernes 3-1, Malleray - Bévilard - Lausanne 1-3, Fribourg - Moudon 2-3, Köniz - Genève Elite 1-3.

Classement: 1. Uni Bernes 10-16; 2. Genève Elite 10-16; 3. Gatt 10-14.

Groupe Est: Kissnacht - Wetzikon 3-0, Volero - Jona 3-0, Wattwil - Bernes 2-3, Glaronia - Lucerne 1-3, Schwanden - Kanti Schaffhouse 1-3.

Classement: 1. Schwanden 10-18; 2. Volero 10-16; 3. Wattwil 10-14. (si)

Championnat de première ligue Francs-Montagnards brillants

● **GV LE NOIRMONT - VBC AESCHI** 3-1
(15-9, 15-5, 12-15, 15-7)

Après son échec du premier tour en terre soleuroise, Le Noirmont s'est brillamment racheté en battant nettement Aeschi par 3 à 1, en 84 minutes. Les Noirmontains ont dû néanmoins batailler ferme pour parvenir à leurs fins même si leur victoire n'a jamais fait aucun doute pour leurs supporters.

Les locaux ont en effet été supérieurs dans tous les secteurs de jeu et la perte du troisième set est due au léger flottement intervenu lorsque l'entraîneur Xavier Froidevaux a procédé à quelques changements pour faire évoluer tous ses joueurs.

1re ligue masculine

VBC Delémont - Uni Bernes 3-0
VBC Satus Nidau - VBC Sursee 0-3
GV Le Noirmont - VBC Aeschi 3-1
SFG Tramelan - VBC Münsingen .. 2-3
VBC Köniz - Plateau de Diesse 3-2

CLASSEMENT

1. Münsingen	10	20	30-8
2. Sursee	10	16	26-10
3. Le Noirmont	10	12	25-15
4. Tramelan	10	12	25-16
5. Uni Bernes	10	10	20-19
6. Aeschi	10	10	21-20
7. Delémont	10	10	15-18
8. Satus Nidau	10	6	11-23
9. Köniz	10	4	7-27
10. Plateau Diesse	10	0	6-30

1re ligue féminine

Uni Neuchâtel - VBS Bernes 1-3
VBC Lyss - VBC Thoune 1-3
VC Uetligen - VBC Bienne 3-0
VBC Köniz - SFG Colombier 1-3
VBC Soleure - VBC Echo St-Imier . 1-3

CLASSEMENT

1. Colombier	10	18	29-7
2. Thoune	10	18	29-9
3. Bernes	10	14	22-13
4. Echo St-Imier	10	12	23-17
5. Uni Neuchâtel	10	12	21-19
6. Uetligen	10	12	24-17
7. Köniz	10	8	14-23
8. Soleure	10	4	11-24
9. Lyss	10	2	13-27
10. Bienne	10	0	0-30

La première manche a été marquée par de nombreuses fautes, dont plusieurs services, de part et d'autre. Menée par 5 à 1, l'équipe d'Aeschi qui évoluait en ligue nationale B la saison dernière, a inquiété les locaux le temps de retourner la situation à son avantage (6 à 8), avant de s'incliner par 15 à 9.

Dominant bien son sujet, Le Noirmont n'a connu aucun problème dans le deuxième set, l'emportant par 15 à 5. Le troisième a été plus animé, mais c'est encore Le Noirmont qui a inscrit les points jusqu'au moment où l'équipe, quelque peu désorganisée, s'est laissée surprendre par le retour des Soleurois.

Dans la quatrième manche, Le Noirmont a à nouveau fait étalage de sa supériorité l'emportant sans discussion. Excellent match des Jurassiens qui n'ont jamais permis à leurs adversaires de développer leur jeu en les mettant constamment sous pression.

GV Le Noirmont: T. Egger, X. Froidevaux, F.-X. Boilat, E. Nagels, F. Bénon, F. Weber, Y. Leuzinger, D. Stornetta, P.-A. Diacon, M. Arnoux, M. Gigandet, O. Aubry. (y)

V Voile

Course autour du monde Fehlmann rétrograde

Lundi, à neuf heures suisses, les positions dans la 2e étape de la «Course autour du monde», entre Le Cap (AFS) et Auckland (NZ), voyaient «UBS Switzerland» en 4e position, devancé de 151 milles par les Néozélandais de «NZI Enterprise», de 127 par les Américains de «Atlantic Privateer» et de 30 par les Britanniques de «Drum».

Fehlmann et son équipe se trouvaient à 2537 milles d'Auckland. (si)

Retour sur la saison 1985 de judo sur le Littoral Nombreux lauriers pour le Tekki de Saint-Blaise

Avec plus de cent membres, dont une trentaine d'adultes, le Tekki de Saint-Blaise se porte bien. Les objectifs fixés par l'entraîneur, Thierry Amstutz, ont été atteints.

La première équipe combattant en championnat de Suisse par équipes de 1re ligue s'est classée 2e et a manqué de peu sa promotion en LNB.

En 4e ligue, la deuxième équipe a tenu sa place de leader jusqu'au dernier combat; classée première, elle est sélectionnée pour la 3e ligue. Sant-Blaise est actuellement le seul club du canton à combattre en 1re ligue et à aligner deux équipes de compétition.

Un troisième groupe de compétiteurs est en préparation pour 1987; il a pour but de former des jeunes combattants.

LOCOMOTIVE

Pour la saison 1986, Jean-François Perret, après avoir combattu plus de cinq ans en 1re ligue, combatta avec la deuxième formation. Son expérience de la compétition de haut niveau sur le plan national fera de lui la locomotive du 2e groupe.

Oreste Pellegrini le remplace en -86 kg.; son endurance et sa puissance en feront une valeur sûre de la première formation.

RÉGULARITÉ

Quant aux écoliers et espoirs, ils devront, comme cette année se classer aux places d'honneur du championnat neuchâtelois par équipes et individuellement. De tels résultats ne peuvent être

Association neuchâteloise de volleyball Résultats et classements

Semaine du 16 au 21 décembre 1985

Messieurs

DEUXIÈME LIGUE

NE Sport I - Saint-Aubin I 3-1
Le Locle I - La Chx-de-Fds I 3-2
Val-de-Ruz I - Marin I 1-3

Classement				
	J	G	P	Pt
1. GS Marin	8	8	0	16
2. VBC Le Locle I	8	6	2	12
3. Chaux-de-Fonds I	8	5	3	10
4. VBC NE Sports I	8	3	5	6
5. VBC Val-de-Ruz I ..	8	2	6	4
6. Saint-Aubin I	8	0	8	0

3e LIGUE

Le Locle II - Uni NE 2-3
Marin II - La Chx-de-Fds II 3-1
Val-de-Ruz II - Val-de-Travers ... 3-0
Saint-Aubin II - Corcelles 3-1
NE Sports II - Cortaillod 3-2
Savagnier - Gen.-sur-Coffrane ... 2-3
Bevaix I - Boudry 3-0

JUNIORS A

Le Locle - La Chx-de-Fds 3-0

Classement				
	J	G	P	Pt
1. VBC Le Locle	7	7	0	14
2. Chaux-de-Fonds	7	5	2	10
3. VBC NE Sports	6	3	3	6
4. SFG Colombier	6	1	5	2
5. SFG St-Aubin	6	0	6	0

Dames

TROISIÈME LIGUE

Cressier-L. I - Chx-de-Fds II 0-3
Corcelles-C. I - Pts-de-Martel ... 2-3
Val-de-Ruz - NE Sports III 0-3
Uni NE II - Cerisiers-G. 2-3

Classement				
	J	G	P	Pt
1. VBC NE Sports III	8	8	0	16
2. Pts-de-Martel	8	7	1	14

3. Chaux-de-Fonds II	8	5	3	10
4. VBC Uni NE II	8	4	4	8
5. VBC Cerisier-G.	8	3	5	6
6. VBC Cressier-L. I	8	3	5	6
7. VBC Corcelles-C. I	8	2	6	4
8. VBC Val-de-Ruz	8	0	8	0

QUATRIÈME LIGUE

Ancienne - Pesieux 3-0

Classement				
	J	G	P	Pt
1. SFG Ancienne	8	7	1	14
2. VBC Bellevue	8	7	1	14
3. EPF Pesieux	8	5	3	10
4. VBC Val-de-Travers	8	4	4	8
5. SFG Colombier III	8	3	5	6
6. CEP Cortaillod	8	3	5	6
7. VBC Cressier-L. II	8	2	6	4
8. SFG Saint-Aubin	8	1	7	2

CINQUIÈME LIGUE

Le Locle - Cressier-L. III 3-0
La Sagne - Marin II 1-3
Gen.-sur/Cof. - Saint-Blaise 0-3

Classement				
	J	G	P	Pt
1. GD Saint-Blaise	8	8	0	16
2. GS Marin II	8	5	3	10
3. VBC La Sagne	8	5	3	10
4. VBC Corcelles-C. II	8	4	4	8
5. VBC Geneveys/C.	8	4	4	8
6. VBC Cressier-L. III	8	3	5	6
7. SFG Boudry	8	2	6	4
8. VBC Le Locle II	8	1	7	2

JUNIORS A

Bevaix - Colombier I 3-1
Uni NE - Le Locle 3-0
La Chx-de-Fds - NE Sports 3-1

Classement				
	J	G	P	Pt
1. SFG Bevaix	2	2	0	8
2. SFG Colombier I	3	2	1	6
3. Chaux-de-Fonds	3	2	1	4
4. VBC Uni NE	3	1	2	6
5. VBC NE Sports	2	1	1	4
6. VBC Le Locle	3	0	3	0

Eliminatoires des «Européens» de football Tête de série désignées

M. Jacques Georges, président de l'UEFA, a dévoilé, à Paris, lors du Conseil fédéral de la fédération française, les noms des sept pays classés têtes de série pour les groupes éliminatoires du Championnat d'Europe des Nations 1988, qui se déroulera en RFA.

Il s'agit des pays suivants: Angleterre, Danemark, Portugal, Hollande, Espagne, Belgique, France.

Pour établir ce classement, l'UEFA a pris comme critères les résultats enregistrés lors des éliminatoires du Championnat d'Europe 1984 et de la Coupe du monde 1986. (si)

COEFFICIENTS DE L'UEFA

1. Angleterre 1,500; 2. Danemark 1,500; 3. Portugal 1,429; 4. Hollande 1,429; 5. Espagne 1,429; 6. Belgique 1,417; 7. France 1,375.

La RFA, pays organisateur, est qualifiée d'office. Elle aurait été classée troi-

sième dans ce classement, avec un coefficient de 1,478. Le tirage au sort des groupes éliminatoires du Championnat d'Europe des Nations 1988 (4 groupes de cinq équipes, 3 groupes de quatre), sera effectué le 14 février prochain, au Vieil Opéra de Francfort. (si)

P Pêlè-mêle

● **PATINAGE DE VITESSE.** - Le Soviétique Jelezovsky a battu le record du monde du 500 mètres en 36"69. L'ancien record du monde était détenu par son compatriote Pegov depuis mars 1983 en 36"57.

● **SKIBOB.** - La Coupe du monde de skibob a débuté à Innerkrems (Autriche) par deux descentes et un slalom géant, tant pour les hommes que pour les dames. Un succès suisse a été enregistré grâce à Félix Breitenmoser, vainqueur de la seconde descente.

Relève assurée au Judo-Club Moutier 14 nouvelles ceintures jaunes

Pour les jeunes Prévôttois qui font du judo, l'obtention d'une première ceinture est toujours un petit événement. Quatorze jeunes Prévôttois et Prévôttoises du Judo-Club Moutier ont vécu ce petit événement.

Judi passé, lors du dernier entraînement de l'année, ils ont reçu leur première ceinture jaune après avoir réussi les examens organisés par la monitrice Christine Prétat, ceinture noire 1er dan.

Félicitations à ces 14 nouvelles ceintures jaunes de judo. (kr)



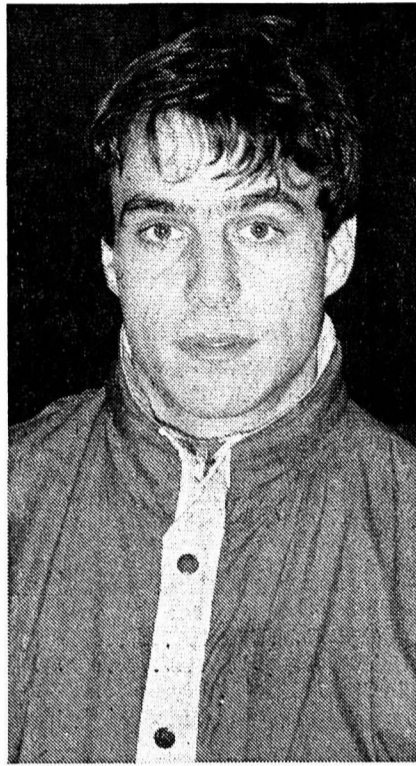
Les lauréats, avec au premier rang (de gauche à droite): Cédric Boegli, Frédéric Bon et Gael Baruselli; au deuxième rang: John Ramseier, Frédéric Monnerat, Boris Wahl, David Laubscher, Gael Banielier et Jean-Jacques Rossé; au troisième rang: Sébastien Koller, Fabien Marchand, Janique Girod, David Debart et Christian Grélat. (Photo kr)

SPORTS

En championnat de première ligue de hockey sur glace à Lyss Une défaite amère pour des Fleurisans en progrès

● LYSS - FLEURIER 4-2 (0-1 2-0 2-1)

La reprise en main de la formation fleurisane, par le tandem Messerli - Wehrli, commence à porter ses fruits. Mais c'est un manque de condition physique, de volonté ou de sens collectif chez certains qui empêche les Vallonniers de pouvoir s'imposer. Il n'empêche que Fleurier a sans doute disputé samedi sa meilleure rencontre de tout le championnat.



L'apport du nouvel entraîneur-joueur Jean-Michel Messerli au centre de la troisième ligne d'attaque, a bien failli porter ses fruits.
(Photo Impar - Charrère)

Michel Wehrli avait modifié ses blocs avec la rentrée, en troisième ligne, de l'entraîneur Jean-Michel Messerli qui remplaça Gaillard, alors que de dernier croisait avec Colo. Un remaniement qui équilibra davantage les forces au sein de cette jeune équipe.

Si les Fleurisans avaient connu plus de réussite, avec peut-être un peu de sang-froid devant la cage défendue par le portier remplaçant Kindler, c'est avec trois longueurs d'avance qu'ils auraient atteint la première pause. Ceci en dépit d'un tir de Eicher sur le montant des buts gardés par l'excellent Luthy.

PENDULES À L'HEURE ?

C'est en supériorité numérique que les joueurs locaux sont revenus à la marque, prenant l'avantage deux minutes plus tard, profitant d'un moment de doute dans le camp neuchâtelois. Mais très vite, les poulains de Messerli se ressaisirent.

Lorsque Gaillard remit les pendules à l'heure, l'on pouvait penser que les Vallonniers allaient passer l'épaule ou conserver l'acquis. Toutefois, l'absence quasi totale de jeu collectif chez Spagnol et Magnin ne permit pas aux Fleurisans de concrétiser au terme d'actions pourtant rondement menées.

CARENES PHYSIQUES

En fin de partie, c'est également un manque de volonté, dû peut-être à une carence dans les conditions physiques,

qui les a perdus. En effet, menés 3-2 à deux minutes de l'ultime sirène, ils ne surent pas profiter de l'avantage numérique, jouant au contraire la défensive. Il n'en fallut pas plus pour que les Seelandais assurent leur succès.

Une défaite sur le fil qui doit laisser un goût amer aux Vallonniers, passés tout près de rentrer avec un, voire deux points à la clef.

Il faudra que les pensionnaires de Belle-Roche affichent les mêmes bonnes dispositions face à Forward Morges lors de leur première rencontre de janvier. Ils ont maintenant deux semaines pour retrouver le «top niveau» avant la dernière ligne droite.

Lyss: Kindler; Zumwald, Mäder;

Reber, Cattaruzza; Hofer, Landolt; Baur, Eicher, Brunner; Ramseier, Schnyder, Tschannen; Schuler, Bringold, Zeder.

Fleurier: Luthy; Liechti, Becerra; Grandjean, Jeanneret; Gaillard, Pluquet, Jeannin; Spagnol, Rota, Magnin; Colo, Messerli, Weissbrodt.

Arbitres: MM. Muller et Gerber.

Buts: 17e Pluquet (Gaillard) 0-1, 35e Bringold (Eicher) 1-1, 37e Baur, 2-1, 52e Gaillard 2-2, 54e Cattaruzza 3-2, 58e Bringold (Eicher) 4-2.

Pénalités: 3 fois 2 plus une fois 10 minutes (Zeder, méconduite) contre Lyss; 5 fois 2 minutes contre Fleurier.

Note: Eisporthele de Lyss, 400 spectateurs. (jp)

En championnat de troisième ligue Équilibré sur toute la ligne

● SAVAGNIER - LA BRÉVINE
5-5 (3-0 0-4 2-1)

Au vu du classement, la rencontre qui s'est déroulée samedi dernier à la patinoire de Saint-Imier semblait être facile pour les Bréviniers. Ce n'en fut pas le cas, puisque le premier tiers vit la domination des locaux. Savagnier, par des actions rondement menées, s'est révélé efficace.

Revirement de situation dans le tiers médian avec une égalisation, puis un léger avantage pour les visiteurs. De par ce score très serré, la tension et le suspense montèrent dans l'ultime période. Un jeu bien équilibré de part et d'autre qui se termina par un match nul.

Savagnier: Sandoz, C.-A. Fallet, J.-M. Fallet, M. Cosandier, Chevalley, Zingg, Kaiser, Gaberel, Delabays, Aubert, Jeanneret, Evard, Suter, Ryser, A. Cosandier.

La Brévine: Mauerhofer, Bel, O. Huguenin; Messerli, O. Huguenin (Bémont), Jeanmairet, Patthey,

Richard, Jutzi, Mosset, Risler, Kammer, L.-Z. Huguenin, Dupan, Schwab, J.-P. Huguenin.

Buts: 7' Chevalley 0-1; 13' Suter 2-0; 17' Delabays 3-0; 21' Richard 3-1; 23' Jutzi 3-2; 30' O. Huguenin (Bémont) 3-3; 36' Dupan 3-4; 47' Delabays 4-4; 50' Zingg 5-4; 51' O. Huguenin (Bémont) 5-5.

Arbitres: MM. R. Amstutz et G. Kistler.

Jura et Jura bernois

● BASSECOURT - AJOIE
7-4 (1-0 3-2 3-2)

Marqueurs pour Bassecourt: Siegenthaler, Bourkuard, J.-M. Bécher (2), Wahl, N. Bécher, Nyffeler.

Marqueurs pour Ajoie: Cortat, Aubry (2), Michel.

● CRÉMINES - COURT
2-6 (2-0 0-4 0-2)

Buts: Vez, Meyer pour Crémynes; Simonin, Geiser (2), Lardon (3) pour Court. (paf-kr)

Championnat de deuxième ligue

Bien payés les «Universitaires»!

● NOIRAIGUE - UNIVERSITÉ 4-4
(2-1 2-1 0-2)

Noiraigue qui disputait vendredi sa meilleure rencontre de la saison a véritablement perdu un point face aux Universitaires. Un match disputé tambour battant, avec un très grand engagement physique.

Il fallut pourtant attendre le premier but des Nérouais pour qu'ils se sentent des ailes et imposent leur jeu aux visiteurs.

C'est logiquement que Noiraigue prit l'ascendant sur une formation citadine décimée par les malades et les blessés. Ces derniers allaient encore perdre Stoffel au début de la seconde période (piet cassé dans un mauvais choc à la bande).

Université put revenir à la marque en profitant d'une pénalité infligée à un Nérouais, mais sans toutefois donner l'impression de pouvoir renverser la vapeur.

ÉTINCELLES

Déjà très dur, le jeu se durcit encore dès la mi-match. Noiraigue sut profiter des erreurs du portier Quadri, peu dans le coup l'autre soir, pour reprendre le large.

Au fil des minutes la tension monta, ce qui provoqua des étincelles en fin de partie, avec de nombreuses échouffourées et un début de bagarre entre Perrin et Frossard. Ce premier aurait par ailleurs dû être sorti quelques instants plus tôt pour une charge incorrecte sous le nez des arbitres.

C'est en mettant à profit ce moment de flottement (des maîtres du jeu) que les Universitaires égalisèrent, volant véritablement un point aux Nérouais.

Noiraigue: Kaufmann; Matthey, Kissling; Kissling, Solange; M. Longhi, Frossard, J.-M. Longhi; Gagnebin, Antoniotti, Rieder; Jacot, Droel, Vaucher.

Université: Quadri; Lironi, Kuffer; Stoffel, Claude; Baril, Ballerini, Lapointe; Mc Lean, Boulianne, Gisiger; Chasseron, Renaud, Perrin.

Arbitres: Imark et Leuenberger.

Buts: 7' J.-M. Longhi - Kissling 1-0; 9' Jacot - Vaucher 2-0; 10' Stoffel 2-1; Frossard 3-1; 28' Lapointe - Boulianne 3-2; 34' Gagnebin 4-2; 47' Ballerini - Lapointe 4-3; 58' Lapointe 4-4.

Pénalités: 4 x 2' contre Noiraigue, 9 x 2' contre Uni plus 10' au portier Gross après la partie pour méconduite.

Notes: Patinoire de Belle-Roche, 80 spectateurs.

Manquent Kurmann suspendu et

Schreyer blessé pour Noiraigue et Guyot, Zillig, Matthey, Lauber pour Uni (tous blessés ou malades). (jp)

A la veille de la 59e édition de la Coupe Spengler Amateurs de suspense à vos marques

Deux clubs font figure de grands favoris pour la 59e édition de la Coupe Spengler, qui aura lieu du 26 au 30 décembre à Davos. Il s'agit des Soviétiques de Spartak Moscou et des Tchécoslovaques de Dukla Jihlava.

Ces deux formations s'étaient affrontées en finale du tournoi grison, en 1982, et les Tchécoslovaques l'avaient alors emporté. La participation sera complétée par trois autres équipes: Team Canada, tenant du trophée, SB Rosenheim, champion de RFA, et Davos renforcé, qui portera le nom, sur l'injonction de la Ligue internationale, de Davos Sélection.

C'est dire que ce tournoi 1985 sera très relevé. Les organisateurs s'attendent d'ailleurs à battre de nouveaux records.

Ces dernières années, le public a en effet répondu massivement à leur attente. Ainsi, l'an dernier, plus de 56.000 spectateurs avaient assisté aux dix rencontres. Cette année, des travaux effectués à la patinoire de Davos ont porté sa capacité à 8000 spectateurs avec notamment 5000 places assises.

SIX CHAMPIONS DU MONDE

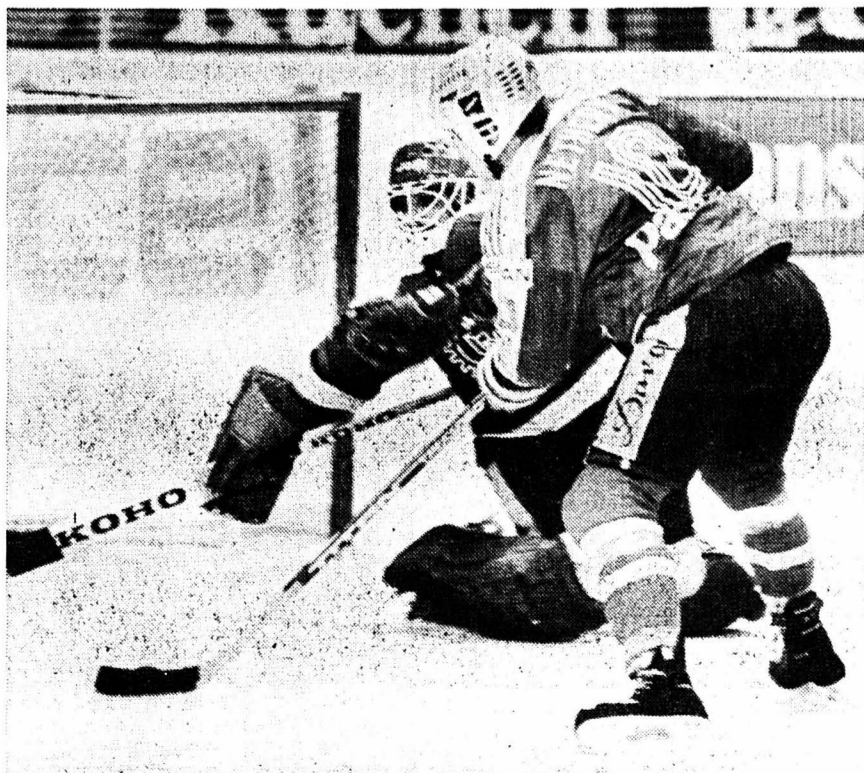
Dukla Jihlava annonce sa meilleure équipe dans les Grisons, avec notamment les champions du monde Benak, Musil Valek, Svozil et Sejba. Autres champions du monde présents à Davos, le gardien Jiri Kralik et l'attaquant Vincent Lukac, mais dans les rangs de Rosenheim. Tous deux ont émigré en effet cette saison en RFA.

Quant à Spartak Moscou, il s'agira de

sa cinquième participation au tournoi grison, qu'il a remporté en 1980 et 1981. Actuellement, le Spartak occupe la troisième place du classement du championnat soviétique, derrière le CSCA et Dynamo Moscou.

Le Team Canada, qui dispute actuellement le tournoi de Moscou, ne parviendra certainement pas à conserver son trophée. Par rapport à l'an dernier, l'équipe est en effet considérablement rajeunie.

Le SB Rosenheim pour sa part peut poser des problèmes à n'importe quel rival. Les joueurs de l'entraîneur Ladislav Olejnik possèdent en effet une grande expérience internationale. Quant au HC Davos, même renforcé, son objectif sera d'éviter la dernière place. But qu'il avait atteint ces dernières saisons. (si)



L'attaquant davosien Nethery trouvera à qui parler face à des adversaires aussi cotés que Dukla Jihlava ou Spartak Moscou... (Bélino archives B + N)

Le programme

JEUDI 26

16 h. 30 SB Rosenheim - Davos Sélection.
21 h. 00 Team Canada - Dukla Jihlava.

VENDREDI 27

15 h. 30 Spartak Moscou - Davos Sélection
21 h. 00 Dukla Jihlava - SB Rosenheim

SAMEDI 28

15 h. 30 SB Rosenheim - Team Canada.
21 h. 00 Dukla Jihlava - Spartak Moscou.

DIMANCHE 29

15 h. 30 Spartak Moscou - SB Rosenheim
21 h. 00 Team Canada - Davos Sélection

LUNDI 30

15 h. 30 Davos Sélection - Dukla Jihlava
21 h. 00 Team Canada - Spartak Moscou

B

boîte à confidences

Que d'honneur

L'Américain Marvin Hagler, champion du monde des poids moyens, a été désigné comme le «boxeur de l'année 1985» par le Conseil mondial de la boxe (WBC), qui a en outre élu le match Hagler-Hearns comme le plus dramatique de l'année. (si)

«Hooliganisme» en baisse

Les autorités britanniques ont tiré un bilan en amélioration en ce qui concerne le «hooliganisme» sur les terrains de football, depuis le drame du stade du Heysel.

D'après les chiffres officiels de la police, les arrestations sont en récession de 61 pour cent à Londres et de 54 pour cent à Manchester, par rapport au début de la saison 1984. L'interdiction de débiter des boissons alcooliques, la séparation sévère des clans de supporters, ainsi que la surveillance permanente des gradins à l'aide de caméras de télévision, sont citées comme raisons principales de l'amélioration de la situation. (si)

Retour à la case départ

Le FC Sierre a demandé à son joueur Jean-Yves Valentini, ex-international et ex-joueur du FC Servette et du FC Sion, d'occuper le poste d'entraîneur laissé vacant par la démission de Franco Cuccinotta. Jean-Yves Valentini, qui avait fait ses débuts au FC Sierre, a accepté cette charge. (si)

Léger mieux

La skieuse autrichienne Christine Putz, victime d'une terrible chute lors de la descente de Val-d'Isère, se trouve toujours dans le coma, indiquent les médecins de l'Hôpital universitaire d'Innsbruck, qui précisent, cependant, que son état est satisfaisant.

Toutefois, dans le stade qu'a atteint son coma, tout optimisme est encore jugé prématuré. (si)

G

gains

SPORT-TOTO

Concours No 51:

0 x 13, jackpot Fr. 147.168,80
7 x 12 Fr. 7.742,05
226 x 11 Fr. 239,80
2.684 x 10 Fr. 20,20

La somme attendue au premier rang lors du prochain concours sera approximativement de Fr. 200.000.-.

TOTO-X

Concours No 51:

0 x 6, jackpot Fr. 552.901,90
1 x 5 + cpl Fr. 62.691,80
46 x 5 Fr. 1.685.-
1.946 x 4 Fr. 29,85
28.416 x 3 Fr. 4,10

La somme attendue au premier rang lors du prochain concours sera approximativement de Fr. 650.000.-.

LOTÉRIE À NUMÉROS

Tirage No 51:

1 x 6 Fr. 710.925,50
5 x 5 + cpl Fr. 40.000.-
168 x 5 Fr. 4.231,70
7.262 x 4 Fr. 50.-
128.738 x 3 Fr. 5.-

PARI MUTUEL ROMAND

Rapports

Course française à Vincennes:

Trio
Ordre Fr. 620,75
Ordre différent Fr. 127.-

Quarto

Ordre, cagnotte Fr. 9.715,30
Ordre diff., cagnotte Fr. 1.051,50

Loto

7 points, cagnotte Fr. 657,60
6 points Fr. 76,05
5 points Fr. 2,15
Quinto, cagnotte Fr. 2.432,75 (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Tu sais, c'est Noël!

Tu sais, en cette veille de Noël, j'aurais voulu te raconter l'histoire de Marie et de Joseph. Des juifs, je crois, Enfin, des étrangers. Réfugiés? Je ne sais pas. Mais obligés, comme les pauvres gens, de plier l'échine sous le diktat d'une autorité quelconque.

Alors voilà que Marie, enceinte, ressent les premières douleurs. Prête à accoucher dans la rue. Et lui qui se met à taper comme un fou à toutes les portes. A l'heure où tous les chrétiens sont au lit. Après avoir fait leur prière. Tu vois l'accueil?

Dans une étable qu'elle a accouché, la Marie.

J'aurais voulu t'en raconter une autre. Un conte. C'est une autorité politique qui voit plus loin que le bout de son nez. Quand elle équipe un lotissement de villas, elle vend le mètre carré beaucoup moins cher à ceux qui bâtissent des maisons mitoyennes. Et quand ils pensent à se chauffer avec le solaire, ou les pompes à chaleur, elle les exonère d'impôts pendant la première année fiscale. On puise dans la réserve forestière pour compenser.

Et puis j'aurais aussi pu te dire cette île de cocotiers où un certain Géo Trouvetout a inventé une voiture qui roule avec un litre d'essence sans plomb aux 100 kilomètres. Une bagnole en caoutchouc mousse qui s'arrête quand le conducteur a trop forcé sur la pinacola. Ou quand il appuie trop sur le champignon. Le gars rentre à pied. Sous les étoiles et la pleine lune. Frais et dispo (et vivant) le lendemain.

J'aurais encore voulu dire ma rage quand je les ai vus ces jours courir devant les magasins. Et dedans. Comme au Nicaragua quand Reagan affame le pays avec un blocus. Tous en train d'acheter à bouffer. Tu vois les chariots passer là, sur le parking du supermarché, et tu te retiens de vomir. Ou de chialer.

J'aurais voulu t'écrire tout cela. Pas eu le temps. A cause d'un petit sapin en pot qui pousse sur ma terrasse entre les toits. Un sapin domestique. Sans boules, ni bougies, ni guirlandes. A Noël, c'est trop injuste.

Deux heures pour le décorer. Le plus dur, ce fut de trouver les guirlandes, les boules et les bougies. Un 23 décembre: étalages vides, comme en Pologne.

Par contre, il restait de la dinde. Mais les confitures ne sont pas carnivores.

Tant mieux pour les garagistes. Joyeux Noël!

Jean-Jacques CHARRÈRE

Noël, le calme revenu...



Gonset - Fleurier C'est fini et nini

En juin, le conseil d'administration des Grands Magasins Gonset Holding SA (Yverdon) a décidé de mettre fin à l'activité de ses seize filiales. Ce qui représente 56 licenciements dans le canton de Vaud et 47 dans les cantons du Jura, du Valais et de Neuchâtel, dont une dizaine à Fleurier où Gonset va fermer ses portes ce soir. Noël plutôt triste pour le personnel.

La succursale Gonset-Fleurier occupait sept personnes à plein temps et trois auxiliaires. Le gérant, Raymond Oberli avait atteint l'âge de la retraite. Une vendeuse s'appropriait à le remplacer. Espoir déçu. Comme pour le reste du personnel qui ne trouvera pas facilement un emploi à Fleurier.

Le village ne compte désormais plus qu'un grand magasin d'assortiment: «Les Galeries du Vallon» du groupe Manor.

A Vendredi

Notre journal ne paraîtra pas demain, jour de Noël et jeudi 26 décembre. Prochain rendez-vous avec nos lecteurs: vendredi 27 décembre.

A l'enseigne du «Sans-Rival» depuis 1925, Gonset-Fleurier tenait boutique sur la place du Marché. Il ne restera demain que des locaux à louer. Car Gonset-Holding va devenir une société immobilière. Et c'est, au pied du Chapeau de Napoléon, un peu le nœud du problème. Ceux qui sont intéressés par l'immeuble voudraient l'acheter. Gonset n'aurait pas l'intention de s'en défaire. Ce qui pourrait expliquer pourquoi la Coop, dont le centre fleurisan jouxte l'ancien «Sans-Rival» n'a pas encore affirmé haut et clair son intention de s'y installer.

Actuellement, l'heure est aux propositions et aux négociations. Quant à Denner, l'un de ses responsables en Romandie nous avait affirmé que le marché du district lui paraissait un peu juste pour ouvrir un point de vente.

Alors, Coop, Denner, ou quelqu'un d'autre? Nul ne le sait. Mais ce qui est sûr, c'est qu'en ce jour de Noël, les vendeuses vont se retrouver au chômage. JJC

«Noël, c'est la plus belle des fêtes» disait un jour une voix toute jeune entendue dans la rue. Oui, mais l'âge adulte survenu, on oublie, un peu, emmené dans le tourbillon de la chasse aux cadeaux, la frénésie des achats de dernière heure, cohue des magasins, la course à l'accumulation des biens somptuaires sinon somptueux.

Alors, le calme revenu dans les rues à nouveau désertées, voici une image de Noël. Image en deux mots, l'enfant et la lumière. Une histoire toute simple dans les yeux de la petite fille, comme celle de ces deux-là, qui devinrent trois une certaine nuit, dans une étable, réfugiés de l'an 0. Dans la panoplie des bonnes intentions égrenées sous le sapin: regarder une fois le monde avec les mêmes yeux grands ouverts, curieux de comprendre pourquoi...

(Ch. O. - photo Impar-Gerber)

Famille polonaise à Saint-Imier Renvoi révoqué

Jerzy, Nina et Dorothea Dabrowski pourront passer des fêtes relativement sereines puisque le Département fédéral de justice et police vient de leur adresser une lettre de révocation de renvoi. On se souvient de cette famille polonaise en Suisse depuis près de 3 ans qui devait quitter notre pays pour le 10 janvier 1986 pour retourner vers un destin plus qu'aléatoire. Maurice Born, animateur d'Espace Noir avait alors soulevé un formidable élan de solidarité pour plaider la cause de cette famille de requérants d'asile.

Aujourd'hui la sentence est suspendue, les Dabrowski n'osent encore y croire.

GyBi

● LIRE EN PAGE 16

UDC-Jura bernois et Jean-Paul Gehler Y'a des étincelles dans l'air...

A la suite du refus de l'assemblée des délégués de l'Union démocratique du centre (udc) du Jura bernois de soutenir la candidature du conseiller national Jean-Paul Gehler au gouvernement bernois, ce dernier avait déclaré dimanche qu'il «suspendait son appartenance à l'udc-jura bernois. Hier, le secrétaire du parti cantonal Rudolf Joder soulignait qu'il s'agissait d'une affaire interne entre le parlementaire et l'udc-jura bernois. Juridiquement, M. Gehler ne peut pas «suspendre» son appartenance: ou il est membre ou il n'est pas membre de l'udc. (ats)

billet

... Non!
... Non, j'en sais pas une bien, tu sais bien!

... Ben alors, plus tard...

... Non, après! Là vous êtes en train de boire le café...

... Mais j'sais pas laquelle!

... Ben alors, je peux déjà ouvrir un paquet?

... Non, j'ai sommeil! Il est tard...

... Et pis, j'ai un peu mal au ventre...

... Ben alors, il faut tout éteindre d'abord, et vous regardez pas!

Et pis, faire aller un épi...

... Non, j'veux pas, j'veux pas!

... Ouuuuuuuuuuuuuuuuuuu!!!

... Na! Moi, je suis pleinement solidaire, en cette veille de fête autour-du-sapin-familial, de ces milliers de pauvres gosses à qui on va tenter d'extorquer une prestation-supplice contre quelques paquets bien ficelés. Au nom d'une si charmante tradition-gnagna.

J'veus la dirai pas, ma p'tite poésie de Noël!

JHK

Un record du monde Franc-Comtois cambriolé pour la 107e fois

Il est des records qu'on aimerait accumuler. En revanche, détenir celui de la personne la plus cambriolée au monde et se voir inscrit à ce titre dans le «Livre des Records» ne réjouit pas spécialement Roger Rayot, commerçant à Belfort.

De fait, pour la 107e fois en 13 ans, ce vendeur de cycles a dû déplorer la visite de voleurs. Pourtant la boutique de cet honorable commerçant n'est sans doute pas née sous une bonne étoile.

Des cadenas, grillages, chaînes, radars, sonnettes d'alarme lui confèrent l'aspect d'une demeure sous haute surveillance et à même de décourager les malfaiteurs les plus optimistes.

Mais, détrompez-vous! Les voleurs déjouent tous les pièges, à tel point que M. Rayot ne sait plus à quel saint se vouer. Philosophe, il a aujourd'hui cette réaction: «Si je suis volé c'est que j'ai un magasin attrayant.»

En tous les cas ce commerçant qui, comme tous ses collègues recherche la publicité, ne pensait pas qu'un jour son petit magasin de cycles de la rue Voltaire serait mondialement connu.

Cela dit, malgré cette curieuse célébrité, il a dernièrement obstrué une petite fenêtre de l'arrière-boutique qui donnait accès à une cour et par laquelle les derniers cambrioleurs en date s'étaient introduits.

Mais ce nouvel obstacle, après toutes les autres mesures déjà prises, comme les «mouchards électroniques» empêchera-t-il un 108e cambriolage.

Soulagement passager pour l'infortuné: le vendredi 13 décembre dernier il ne lui est rien arrivé... (Pr. A)



Q

quidam

Christine Sandner est la nouvelle animatrice du Centre de rencontre de Fleurier. A mi-temps et pour une période de cinq à six mois. Elle remplace Fabienne Burgat-Jacot qui vient de se marier.

Cette jeune femme âgée de 25 ans a passé sa jeunesse à Fleurier. Ses parents se sont ensuite établis dans le bas du canton. A Cortaillod, elle pratiqua l'athlétisme avec le CEP et fut même championne de demi-fond (800 et 1500 m.) il y a une dizaine d'années.

Au Centre de rencontre, elle sert les clients de la cafétéria, fait quelques travaux de bureau, et organise les transports bénévoles de personnes devant se rendre dans les hôpitaux du canton.

Christine Sandner, qui réside à Bôle, est heureuse de retrouver le village de son enfance:

«Je ne connais presque plus personne. Mais eux se rappellent de moi. (jic - Photo Impar - Charrère)

B

bonne nouvelle

Deux classes chaudes-fonnières solidaires des sinistrés de Colombie

Suite à la parution d'un communiqué invitant la population à faire un geste en faveur des sinistrés d'Armero, en Colombie, les élèves de deux classes ont décidé de leur faire un cadeau de Noël. Ce sont la 1MP3 et la classe d'accueil de Numa-Droz. Ils ont récolté près de 1300 fr. Voici la lettre qu'ils ont fait parvenir au CICR:

«Nous avons été bouleversés par la terrible catastrophe qui a frappé la population d'Armero.

«Nous avons décidé d'organiser une vente en faveur des sinistrés de Colombie. A cet effet nous avons confectionné et décoré plusieurs centaines de figurines en pâte à sel que nous avons vendues les 12 et 19 décembre lors de l'ouverture nocturne des magasins.

«Nous avons aujourd'hui la joie de vous remettre la recette intégrale de notre vente, c'est-à-dire 1294 fr. 65.

«Par ce geste de solidarité nous espérons apporter un peu de réconfort à ces malheureux enfants qui ont tout perdu».

(Imp)

S

sommaire

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE BODEVILIERIS. - Pas de dézouage à La Jonchère.

PAGE 15

HOME DE SAIGNELÉGIER. - Les délégués des communes ont discuté hier soir.

PAGE 16

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: ma-me fermé, je 14-17 h.
 Musée paysan: fermé.
 Musée international d'horlogerie: ma-me fermé, je 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: ma-me fermé, je 10-12 h., 14-17 h., expo peintures de Roger Montandon.
 Musée d'histoire naturelle: ma 14-16 h., me fermé, je 14-17 h. Expo collection d'œufs de Louis Nicoud.
 Musée d'histoire et médaillier: fermé.
 Galerie L'Échoppe: expo peintures et lavis de Roland Colliard, ma 14-17 h., me fermée, je 14-19 h.
 Galerie Sonia Wirth: ma 14-17 h., me-je fermée, expo Gérard Aubry.
 Galerie La Plume: ma 8-12 h., 14-18 h., me-je fermée, expo Nina Alvarez et Ch.-Martin Hirschy.
 Galerie Club 44: expo Michel Brügger, peintre naïf, fermée.
 Galerie du Manoir: expo dessins de Noël Devaud, ma 15-18 h., me 10-12 h., je 15-19 h.
 Galerie Louis Ducommun: ma 15-19 h., me fermée, je 17-21 h.
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, fermés ma-me, je 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expo «Les plus beaux livres suisses de 1984». Expo Victor Hugo. Expo «Dessin de presse».
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: fermées ma-me, je 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, fermée.
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
 Patinoire des Mélèzes: tous les jours, 9-11 h. 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve-sa, 20 h. 30-22 h. Fermée 25 déc.
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h., me-je-ve, 10-21 h., di, 9-18 h. Fermée 25 déc.
 Centre de rencontre: ma, 10-12 h., 14-18 h., me-je, fermée.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gal Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h., ☎ 28 47 16.
 Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56.
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22.
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
 Information allaitement: ☎ 23 34 15 ou 26 54 18 et (038) 33 53 95 ou 53 38 66.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
 Soins à domicile et consultations pour stomisés, Serre 12: ☎ 28 41 26.
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.
 Pro Infirmités: Marché 4, ☎ 28 83 28.
 Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin.
 Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
 La Main-tendue: ☎ 143. 20° d'attente.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Hôpital: ☎ 21 11 91.
 Pharmacie d'office: ma-me 10-12 h. 30, 17-20 h. 30, Henry, L. Robert 68, je jusqu'à 20 h., Coop 3, L.-Robert 108. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.
 Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, ☎ 28 40 22.
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
 Police secours: ☎ 117.
 Feu: ☎ 118.
CINÉMAS de mardi, mercredi et jeudi:
 ABC: 20 h. 30, Les deux légionnaires, Laurel et Hardy.
 Corso: ma relâche; me 14 h. 30, 17 h., 20 h. 45; je 14 h. 30, 20 h. 45, Scout toujours.
 Eden: ma relâche; me-je 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Trois hommes et un couffin.
 Plaza: ma relâche; me 14 h. 30, L'histoire sans fin; 17 h., 20 h. 45, La garce; je 14 h. 30, 17 h., 20 h. 45, L'année du dragon.
 Scala: ma relâche; me-je 15 h., 20 h. 45, Taram et le chaudron magique; 17 h. 30, la chair et le sang.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Neuchâtel

Cabaret du Pommier: 20 h. 30, Denis Wetterwald et ses musiciens.
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h. Fermé ma après-midi et me.
 Plateau Libre: 22 h. Paulinho Ramos; me fermé.
 Musée d'ethnographie: ma 10-12 h., me fermé, je 10-12 h., 14-17 h. Expo «Temps perdu, temps retrouvés».
 Musée d'art et d'histoire: ma 10-12 h., me-je fermé.
 Musée d'histoire naturelle: ma-me fermé, je 14-17 h.
 Musée d'archéologie: ma-me fermé, je 14-17 heures.
 Galerie de l'Orangerie: expo tissages de Marianne Lebet et bijoux de Carol Gygax; fermée.
 Galerie Ditesheim: expo Suzanne Auber, «Les descriptions», ma 14-16 h., me fermée, je 14-18 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., ma Trésor, rue de Seyon, je Montandon, rue des Epancheurs; me 10-12 h. 30, 17-21 h., Bormand, rue St-Maurice. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, ☎ (038) 24 33 44.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ (039) 28 70 08.
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
CINÉMAS, de mardi, mercredi, jeudi:
 Apollo: ma 15 h., me-je 15 h., 17 h., 20 h. 30, Astérix et la surprise de César.
 Arcades: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 45, 21 h., Les Goonies.
 Bio: ma 14 h. 30, 16 h. 30, me-je, 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, La cage aux folles 3.
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Taram et le chaudron magique.
 Rex: ma 16 h. 30, me-je 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Scout toujours, ma, 14 h. 30, Santa Claus.
 Studio: 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h., Sans toit ni loi.
Hauterive
 Galerie 2016: me-di, 15-19 h., je aussi 20-22 h., expo Marc Jurt, graveur.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
 Musée d'horlogerie: ma-me fermé; je sur demande.
 Biblioth. Ville: fermée.
 Bibliothèque des jeunes: fermée.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, fermée.
 Patinoire: me, ve, 9-17 h., 20-22 h., lu-ma-je-sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.
Pharmacie d'office: du Casino, ma jusqu'à 19 h., me-je 10-12 h., 18-19 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, ve, ☎ 31 20 19. Ma, me, je, ☎ 31 11 49, 17-18 h. 30.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
 La Main-Tendue: ☎ No 143.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.
 Assoc. familles mono-parentales: ☎ 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Urgence médico-dentaire de l'Assoc. jurassienne des médecins-dentistes, di et jours fériés, ☎ 066/66 34 34.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.
 Médecin de service: me 8 h. à je 8 h., Dr Delachaux, Cernier, ☎ 038/53 21 24.
Pharmacie de service: me-je, Marti, Cernier.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
 Ambulance: ☎ 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: ☎ 53 15 31.
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: ma et me, relâche, je 14 h. 30, 17 h., Legend; 20 h. 30, Karaté Kid, le moment de vérité.
 Môtiers, Château: expo de Noël, 10-22 h.
 Les Bayards, atelier Lermite: expo de Noël, ma-me fermé, je 15-18 h.
 Couvet, ludothèque: fermée.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, fermée.
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
 Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
 Police cantonale: ☎ 61 14 23
 Police (cas urgents): ☎ 117.
 Police du feu: ☎ 118.
 Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.
 Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
 Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Médecin de service: ma-me, Dr Rothen, Les Verrières, ☎ 039/66 12 57.
 Pharmacie de service: Bourquin, Couvet, ☎ 038/63 11 13.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform. renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): fermée.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ No 111.
Médecin de service: ma, Dr Viscepan, ☎ 41 16 96; me, Dr Ferreno, ☎ 41 44 22; je, Dr Gindrat, ☎ 41 17 61.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
 Ludothèque: fermée.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

Aide familiale: ☎ 97 61 81.

Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: je 20 h. 30, Sex-trip de deux Bavarois.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Liengme, ☎ 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne

Eglise du Pasquart: me 17 h. 15, concert trompette et orgue, Paul Falentin et Bernard Heiniger.
CINÉMAS de mardi, mercredi, jeudi:
 Apollo: ma 15 h., 17 h. 30, me fermé, je 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Pale Rider.
 Capitol: ma 15 h., 17 h. 45, me fermé, je 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Le mariage du siècle.
 Elite: ma-me fermé, je 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Golden girls.
 Lido 1: ma 15 h., 17 h. 30, me fermé, je 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Trois hommes et un couffin.
 Lido 2: ma 15 h., 17 h. 45, La forêt d'éméraude, me fermé, je 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Porc Royal.
 Métro: ma-me fermé; je 19 h. 50, Zwei Schlitzuhren auf dem Highway girls.
 Palace: ma-me fermé; je 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, Cocoon.
 Rex: ma 15 h., 17 h. 30, me fermé, je 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Les Goonies.
 Studio: ma-me fermé, je 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, Taram et le chaudron magique.

Réception des avis urgents jusqu'à 20 heures

QUE D'EMBURGHES SUR LA VOIE DE
NASRUDIN ET ZEINEB

GILBERT MUSY

VENREDI 27 DECEMBRE 20 h. 30
 SAMEDI 28 DECEMBRE 20 h. 30
 DIMANCHE 29 DECEMBRE 17 h. 00
 BEAU-SITE · LA CHAUX-DE-FONDS
 LOCATION: T.P.R. TEL. 039/23 05 66

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

Message de l'Eglise à l'occasion de la Fête de Noël 1985

Au cœur de nos vies

«Tu es là, au cœur de nos vies», dit une chanson. C'est cela, Noël: Dieu parmi nous en Jésus, le Christ attendu; Jésus enfant de Bethléem, homme de Galilée, de Samarie et de Judée, Bonne Nouvelle annoncée à toute la terre; Jésus crucifié, Jésus ressuscité: notre pardon, notre frère, notre éclairer sur le chemin de la vie éternelle.

Noël. Ce n'est pas la fête de l'arbre ni la fête des cadeaux; c'est la fête de Celui qui s'appelle «Dieu sauve» et «Dieu avec nous»: Jésus, Emmanuel. Ou bien c'est la fête de l'Arbre de vie et du plus somptueux cadeau de Dieu.

«Tu es là, au cœur de nos vies, et c'est toi qui nous fait vivre», poursuit la chanson. Une autre chante:

«Dieu parmi les hommes, Dieu sur nos chemins, Proche est ton Royaume; viens, viens!...»

Dieu sur nos chemins: voulons-nous, aujourd'hui, renouveler notre engagement à marcher sur le chemin du Père?

Ce chemin est pavé d'amour et de partage, bordé d'espérance et de forces vives et nouvelles; il sent bon l'amitié du Tout-Puissant, éternel Créateur de lumière!

Robert Tolck

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Avec la Chorale Numa-Droz

Musique pour le temps de Noël

Le succès de la Chorale Numa-Droz est à la mesure de son appétit de chanter, de vivre, de donner. Pour son public, la chorale a toujours, tout prêt, le programme dans le ton.

L'œuvre principale qui emplissait les voûtes de la chapelle catholique chrétienne en cette soirée de Noël de la chorale, était d'envergure puisqu'il s'agissait d'une messe brève de Gabriel Fauré, Kyrie, Sanctus, Benedictus, Agnus.



Un appétit de chanter, de vivre, de donner. (Photo Impar-Gerber)

Comme à l'accoutumée, Gérard Bringolf communiqua son enthousiasme à tous ses exécutants, parmi lesquels on voyait de nouveaux arrivés.

Du Kyrie, se détachait la voix de la soliste Valentine Augsburg, d'un timbre pur.

Puisque décembre est un temps aussi propice aux regards en arrière qu'à l'attente de demain, la chorale chantait en début de soirée «L'enfant bonheur», partition avec laquelle, l'an dernier à pareille époque, l'ensemble fut finaliste au concours national de «L'étoile d'or».

Non seulement les jeunes chanteurs surent traduire la musique de Fauré avec raffinement et distinction, mais encore ils chantèrent quelques Noëls populaires.

C'est toujours avec le même plaisir que l'on retrouve l'ensemble.

La vitalité, l'ardeur, la pureté des voix, font de ces jeunes chanteurs un groupe attachant. Le public l'a bien compris, la chapelle était pleine, les retardataires durent se contenter de places debout.

Flûte et orgue d'harmonieuse complexité furent confiées dans une sonate de Haendel à l'assurance de deux instrumentistes qui se complètent bien, Myriam Dubois, flûte, Simone Monot-Geneux, orgue. Aux côtés de Gérard Bringolf, Roger Monot accompagnait à la contrebasse. Le curé Chatelard commenta la soirée, fit le récit de la nativité. D. de C.



«Heysel, la honte du sport...»

Gymnaste, 17 ans, Patricia Papini est née au Canada où elle a passé les sept premiers mois de sa vie, puis elle est venue vivre à La Chaux-de-Fonds, d'où elle n'est jamais repartie. Outre ses études, elle se passionne pour le piano et elle fait de l'athlétisme.

La Braderie, contrairement aux autres fêtes chaux-de-fonnières, n'a pas les faveurs de Patricia: «Il y a trop de débits de boissons, comme si on voulait encourager l'alcoolisme».

1986: en vœux-tu...

A propos de la Braderie, on «pourrait encourager les artisans, montrer ce qu'ils font, présenter leurs productions». Pour le reste, il faut continuer sur la même voie que 85. «On a besoin de toujours plus d'entraide. On n'est pas nombreux sur terre, alors pourquoi se battre? Pourquoi ses attitudes, ces prises d'otages?» A La Chaux-de-Fonds, il faut «continuer l'effort pour égayer la ville, comme les nombreuses fêtes qui sont maintenant organisées». Il faut aussi aider les réfugiés, «mais ne pas oublier les chômeurs». Les événements du Heysel «ont été la honte du sport. Il faut que le sport reste une compétition entre individus, et non entre pays. Le sport ne doit pas se mêler de politique...». Pour les jeunes, «il serait bien de faire enfin un disco. Moi, je me sens un peu vieille, mais les plus jeunes seraient très contents». On pourrait aussi intensifier «les échanges avec d'autres villes, comme Winterthur, en Suisse ou ailleurs...»

(Ch. O. - photo Impar-Gerber)

1985: en positif

L'événement qui a le plus réjoui Patricia: la mobilisation des chanteurs contre la famine et le racisme. Comme si, «un peu partout, les gens commencent à s'entraider».

A La Chaux-de-Fonds, Patricia a apprécié le passeport-vacances. «Mon frère a appris des tas de choses. Il revenait émerveillé de ses journées. De mon temps, on n'avait pas ces possibilités». Des efforts ont été accomplis en faveur des jeunes. On a organisé des fêtes «pour rendre la ville plus gaie. Par exemple le carnaval, Mai en Ville».

1985: en négatif

Le pire souvenir de cette année fut la mort d'Ali Aibda. «Alors qu'ils étaient, tout le monde essaie de s'entraider, ici Ali a été abattu. C'est une injustice. Il n'y aurait pas eu de conséquences graves à le laisser fuir».



Noël de l'Armée du Salut

La fête des enfants



Une centaine de personnes se sont réunies dimanche après-midi pour la fête de Noël de l'Armée du Salut. Comme il est de tradition désormais, la première fête est préparée par les enfants, la seconde, celle du 25 décembre est organisée pour et par les adolescents.

Dimanche après-midi fut musical avant tout. Flûtistes, violonistes, guitaristes ont présenté leurs productions. Les enfants ont aussi mimé la crèche et interprété un sketch, «La boîte mysté-

rieuse». Un orchestre de jeunes de La Chaux-de-Fonds et de Moutier est aussi venu animer une partie de l'après-midi, dans un style plus moderne.

(Imp-photo Impar-Gerber)

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 17

cela va se passer

Au Théâtre, les Fêtes de fin d'année avec «Véronique»

Un spectacle gai, voilà ce que propose l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds, dirigé par Pierre-H. Ducommun, la classe de chant du Conservatoire, sous la direction de Marie-Lise de Montmolin, la classe de ballet Hélène Meunier, pour les Fêtes de fin d'année.



«Véronique», opérette en trois actes d'André Messager, sera jouée au Théâtre de la ville, les 27, 28, 31 décembre, 1er, 3 et 4 janvier à 20 h. 30. Mise en scène Marthe Matile, décors Jean-P. Perregaux,

costumes Ginette Guinand. «Véronique» l'aventure de toute une région, un spectacle à voir en famille.

(Imp - Photo Impar-Gerber)

Distribution de piles pour vos jouets

Maintenant une tradition bien établie, Union Carbide se muera en Père Noël jeudi 26 décembre et distribuera moult piles à mettre dans les jouets des gosses. Tous les types de piles seront à disposition.

Des électriciens seront présents pour procéder aux réparations pour autant qu'elles restent dans le domaine du réalisable. Il ne s'agit pas de donner vie à des jouets d'avant-guerre, mais d'exécuter des petites bricoles.

La distribution aura lieu à la Maison du Peuple, dans la petite salle du 2e étage, entre 10 et 12 heures et entre 14 et 16 heures.

(Imp)

En signe d'amitié pour ses voisins

Ce soir mardi 24 décembre, les cloches des églises sonneront de 21 heures à 21 h. 10 pour inviter chacun à se tenir à sa fenêtre avec une bougie allumée en signe d'amitié avec ses voisins et avec tous les peuples de la terre, annonce l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel. (comm)

Pour le Vivarium, les forêts... trois jeunes se mobilisent Greenpeace: un pied en ville?

Une antenne de Greenpeace à La Chaux-de-Fonds? Célèbre pour sa politique active et courageuse, l'organisation écologiste pourrait trouver un nouveau port en ville. Trois jeunes gens travaillent dans ce but. Ils viennent de remplir les formulaires d'adhésion idoïne et comptent recruter du monde pour ancrer la cause dans la région. Au nombre des préoccupations immédiates, la sauvegarde du Vivarium.

Ils ont 17 ans chacun, étudiants et apprenti: Gilles Schwab, Christophe Cattin et Cédric Dubois. «Je sympathisais avec Greenpeace pour les actions menées contre le nucléaire et en faveur d'autres causes dans le monde. C'est important car l'évolution des choses prend une tournure inquiétante. D'autant plus après l'attentat contre le Rainbow Warrior», dit Christophe.

Pour passer de la sympathie passive au soutien actif, il fallait trouver l'adresse de l'organisation. Téléphone au Département fédéral des Affaires étrangères, puis au 111. L'oiseau était pris, à son siège zurichois.

Etre membre de Greenpeace n'est pas suffisant pour les trois jeunes. Ils sont en passe de trouver un local où ils comptent organiser des séances dès la fin janvier. «Dans un premier temps, nous allons faire signer des pétitions, recruter des gens, vendre des autocollants et des badges et monter un stand Place Sans Nom pour nous faire connaître», explique Gilles. Dans cette perspective, ils présenteront des panneaux dans les écoles.

Ensuite, ils envisagent de s'approcher de l'organisation centrale car «on ne peut pas représenter Greenpeace n'importe comment. Nous voulons voir avec eux ce que nous pouvons faire, dans quelles limites», disent-ils.

Pour le Vivarium, ils vont collaborer avec le groupe des amis du Vivarium. Ils demanderont également des conseils à la centrale de Zurich, «pour savoir s'il est possible de défendre l'institution chaux-de-fonnière au nom de Greenpeace», affirment-ils. D'autres actions sont prévues dans la région, telle que le nettoyage des forêts, en parallèle avec ceux qui s'y consacrent déjà.

Greenpeace est née à Vancouver en 1971. Ecologistes canadiens et américains se regroupèrent alors en fondation pour protester contre les essais atomiques dans les îles aléoutiennes. Leur action en faveur de l'environnement n'a cessé de prendre de l'ampleur, portée par un courage parfois spectaculaire. Massacre des baleines, des bébés phoques, menaces sur l'Antarctique, mer poubelle sont, entre autres, à leur tableau de chasse. (pf)

Tôle froissée

Hier à 14 h. 55, une conductrice de La Chaux-de-Fonds, Mme C. F., circulait rue de la Serre direction est. Au carrefour avec la rue du Docteur-Coulery, une collision se produisit avec la voiture conduite par M. L. B., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait voie ouest de cette dernière rue direction nord. Dégâts matériels.

Tôle froissée bis

Hier à 10 h. 35, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. J. Z., quittait une place de parc sise à l'ouest de l'immeuble rue du Locle 32 avec l'intention d'emprunter la rue des Bouleaux direction nord. Lorsqu'il s'engagea sur cette dernière rue, une collision se produisit avec la voiture conduite par M. A. C., de La Chaux-de-Fonds, qui venait de quitter à son tour sa place de stationnement devant l'immeuble rue du Locle 44. Dégâts matériels.

PUBLICITÉ



375.-

125.-

BONNET

DEPUIS 1895
FABRICANT Numa-Droz 141 VENTE DIRECTE ☎ (039) 23 21 21

NAISSANCE

SYLVAIN
a la grande joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

CÉLINE

le 23 décembre 1985

Clinique des Forges

Arlette et Eric
JAKOB
Bel-Air 20

2417

LE LOCLE

et son district

Pour les usagers des ALL

Deux beaux cadeaux de Noël

Dès aujourd'hui, les Loclois vont découvrir un nouveau bus qui sillonnera la ville. Il s'agit du dernier véhicule acquis par les ALL qui le recevaient hier. Ce nouveau bus battant neuf, de type Mercedes 309, desservira en priorité les lignes menant sur les hauts de la ville. Il remplacera un ancien modèle Peugeot qui n'était plus autorisé à circuler en raison de son âge avancé.

Mais le nouveau bus est toutefois plus spacieux que l'engin qu'il remplace, puisqu'il peut offrir, en service ville, 18 places assises et six debout et 20 assises en service excursion.

Le nouveau bus a vraiment très fière allure. Peint aux traditionnelles couleurs des ALL et frappé des armoiries de la ville, le véhicule est doté d'un équipement moderne et très confortable. «Mais, souligne le président du Conseil d'administration des ALL, Elio Peruccio, nous n'avons pas voulu un véhicule réellement luxueux. Nous l'avons désiré fonctionnel, confortable et surtout bien adapté à nos conditions climatiques, géographiques et de service».

De fait, ce bus grimpe aisément les côtes, se chauffe bien et sera très facile d'accès pour les personnes âgées. Des détails qui ont toute leur importance.

Une première chose frappe dès qu'on regarde ce nouvel engin depuis l'extérieur: la surface des vitres. Panoramiques, elles permettent aux voyageurs d'avoir une très grande vision. L'accès à

l'intérieur est facilité par le fait que les marches sont surbaissées. De plus, un emplacement a été réservé à l'avant, derrière le chauffeur, pour entreposer les poussettes et les colis encombrants.

Au-dessus de la rangée de deux sièges - au demeurant assez minces, joliment colorés et très confortables - a été installé un porte-bagages. De l'autre côté du couloir, une rangée formée d'un seul siège a été prévue. Pour la commodité des usagers, les boutons-poussoirs demandant l'arrêt du bus ont été installés en suffisance pour qu'ils soient toujours à la portée de la main.

L'entrée dans le bus se présente à l'avant sous la forme d'une porte double automatique et munie d'un système de verrouillage de sécurité et les usagers des ALL peuvent aussi sortir par une porte simple à l'arrière du véhicule.

POUR 150.000 FRANCS

Toujours pour le confort des voyageurs, le véhicule, qui a coûté 150.000 francs, est équipé d'un système de chauffage sophistiqué se présentant sous la forme d'un brûleur indépendant alimenté par le carburant du bus. L'air chaud est soufflé dans l'habitacle et un autre système permet de ventiler l'intérieur ou d'éviter la surpression.

En outre, afin d'empêcher la création de buée, les vitres sont doubles.

Un vaste coffre à l'arrière permet le rangement des bagages lors des excursions.

Autres détails techniques intéressants: la radio du bord cherche elle-même les programmes; dans les essuie-glaces ont été incorporés les gicleurs; les rétroviseurs extérieurs sont équipés d'un système chauffant empêchant la formation de givre.

130 CHEVAUX POUR SIX TONNES

Le chef du garage des ALL, Rémy Amey-Droz et le vendeur du véhicule, M. Schweingruber, ont fourni quelques données d'ordre technique aux personnes invitées à cette inauguration. Le moteur

de ce bus, de six cylindres, développe 130 chevaux, pour un poids total de six tonnes. Il est équipé d'une boîte quatre vitesses automatiques.

De sorte que le chauffeur peut rouler de manière très feutrée et repartir en douceur, même après un arrêt dans une côte.

En outre, pour éviter la corrosion, toute la partie située sous le bus est en polyester. Et les invités auront pu le constater: le rayon de bracoage est très efficace.

«Avec ce modèle, note Elio Peruccio, nous avons tous les avantages d'un bus relativement petit sans en avoir les inconvénients». Le président du Conseil d'administration des ALL songe déjà pour sa part au remplacement d'un autre engin qui atteint lui aussi la limite fatidique des 15 ans de service, au-delà de laquelle il ne peut plus circuler compte tenu des prescriptions actuelles. (jcp)

Déflagrations nocturnes Auteurs identifiés

Dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 décembre, plusieurs fortes détonations avaient été entendues par une bonne partie des habitants de la ville.

La gendarmerie cantonale du Locle communique qu'elle a identifié l'auteur de ces pétarades nocturnes qui avait voulu, à sa manière, marquer la fin d'une soirée de fête. Identifié, il a reconnu immédiatement les faits. (comm)

la voix
d'une région

Les Brenets ont fêté Noël



Deux grands Noëls aux Brenets, dont celui des aînés: pour permettre à une communauté de fêter ensemble.

L'esprit de Noël flottait sur le village des Brenets ce week-end. Samedi, les aînés étaient conviés à la halle de gym où un après-midi avait été prévu à leur intention. Divertissement avec le petit chœur d'enfants de la paroisse catholique et le film vidéo de la récente sortie des personnes âgées présenté par M. Laurent Simon-Vernot.

Agape servie par des personnes bénévoles et message des Eglises; joie de se retrouver pour quelques heures en compagnie des plus âgés du village, parmi lesquels on remarquait Mme Ruffener, entrée dans sa 101e année, et sa «dauphine» Mme Steudler, dans sa 91e année, tandis que chez les messieurs, M. Jeannet, qui va fêter ses 90 ans était le

doyen. Tout le plaisir d'un bel après-midi.

Dimanche, c'est au temple que se retrouvaient les familles pour entendre orgue, chants des enfants et du chœur catholique et prestations de circonstance des petits. Programme un peu tronqué par une épidémie de varicelle qui empêcha quelques chants ou récitations. Là aussi, les Eglises diffusèrent leur message de paix et d'amour et le sapin illuminé fut de la fête.

Une action de dons de vêtements pour les défavorisés du Sahel accentua le sentiment de partage de ce Noël, prélude à celui que chacun célébrera en famille. (Texte et photo dn)

Dès le 27 décembre Extension du réseau

Compte tenu de la prolongation des routes de Gérardmer et de la Jambe-Ducommun, à l'est de la ville, dans la zone industrielle, les ALL ouvrent dès vendredi 27 décembre un nouveau circuit pour desservir ces quartiers.

Jusqu'ici, les bus faisaient demi-tour à la hauteur du premier bloc de la Jambe-Ducommun.

Depuis vendredi, les bus, arrivant du Quartier-Neuf, continueront leur route le long de la route de Gérardmer et marqueront un arrêt à la hauteur de l'immeuble No 24. Ils poursuivront leur trajet pour s'arrêter quelques mètres avant le carrefour de jonction avec la route de la Jambe-Ducommun. C'est ensuite celle-là qu'ils emprunteront dans le sens est-ouest pour s'arrêter à l'extrémité ouest du bloc Jambe-Ducommun et ensuite retourner en ville, marquant quelques arrêts à la rue du Progrès, dans le Quartier-Neuf. (p)



SERVICES RELIGIEUX

La Chau-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. -

MARDI 24 DÉCEMBRE

GRAND-TEMPLE: 17 h. 30, Fête de Noël.

FAREL: 17 h. 30, Fête de Noël. ABEILLE: 23 h. 30, Veillée de Noël; sainte cène.

LES FORGES: 17 h. 30, culte de la veille de Noël, avec la participation des enfants; 23 h. 30, Culte de la nuit de Noël; sainte cène.

SAINT-JEAN: 23 h., culte, M. Moser; sainte cène.

LA SAGNE: 23 h. 15, culte, M. Pedrol; sainte cène.

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

GRAND-TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Lebet; sainte cène;

17 h. 30, Fête de Noël. FAREL: 9 h. 45, culte, M. Guinand; sainte cène; garderie d'enfants.

ABEILLE: 9 h. 45, culte, Mlle Méan; sainte cène; garderie d'enfants.

LES FORGES: 10 h., culte; sainte cène.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Gerber; sainte cène.

LES ÉPLATURES: 10 h., culte aux FORGES;

15 h., Fête de Noël.

HÔPITAL: 9 h. 50, culte, M. Keriakos; sainte cène.

LES PLANCHETTES: 20 h., Fête de Noël.

LA SAGNE: 9 h. 30, culte, M. Pedrol; sainte cène.

Deutschsprachige Kirchgemeinde (Temple-Allemand 70). - 25 Dez., 9.45 Uhr, Festlicher Weihnachtsgottesdienst mit Abendmahl.

Eglise catholique romaine. - NOTRE-DAME DE LA PAIX: Ma, pas de messe à 17 h. 30; 23 h. 30, Veillée puis messe (chorale). 25 déc., messes à 9 h. 30, 11 h. et 18 h.

SACRÉ-CŒUR: Ma, pas de messe en portugais; 18 h., messe de Noël des familles; dès 23 h. 30, Accueil par le Chœur des Jeunes puis Messe de Minuit. 25 déc., pas de messe à 8 h.; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe; 11 h. 30, messe en espagnol. HÔPITAL: 25 déc., 8 h. 55, messe.

LA SAGNE: pas de messe.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). - 25 déc., 10 h., culte de Noël; sainte cène.

Le Locle

Eglise réformée évangélique. -

TEMPLE: Ma, 17 h., veille de Noël, célébration avec les enfants; 23 h., culte de la Nuit de Noël avec sainte cène, M. E. Perrenoud. Culte suivi d'une agape; 25 déc., 9 h. 45, culte de Noël avec sainte cène.

CHAPELLE DU CORBUSIER: Culte supprimé.

LES BRENETS: Me 25, 9 h. 45, culte de Noël, sainte cène, participation du Chœur mixte.

LA BRÉVINE: 25 déc, 10 h. 15, culte, sainte cène chœur, Fr.-P. Tüller; 20 h., Fête de Noël au temple.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Ma, 20 h., Fête de Noël au Temple; 25 déc., 9 h., culte, sainte cène, Chœur, Fr.-P. Tüller.

LES PONTS-DE-MARTEL: Ma, Fête de Noël, 16 h. 30, à l'église, 25 déc., 9 h. 45, culte de Noël.

Eglise catholique romaine, Le Locle. - Messe de Noël à minuit (24 h.) avec la participation du Chœur mixte paroissial. Veillée. Me 9 h. 30, messe de Noël; 10 h. 45, messe en langue italienne; 18 h., messe à Notre-Dame de la Paix, La Chau-de-Fonds.

Eglise catholique romaine, Les Brenets. - Messe de Noël à minuit (24 h.), avec la participation du Chœur mixte; me, 10 h., messe de Noël.

Eglise catholique romaine, Le Cerneux-Péquignot. - Messe de Noël à minuit (24 h.), avec la participation du Chœur mixte; me, 9 h. 45, messe de Noël.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. - Pas de messe.

Au Conseil général des Ponts-de-Martel

Le collège de Petit-Martel sera mis en vente

Le budget 1986 de la commune des Ponts-de-Martel présente un bénéfice net de 6900 francs («L'Impartial» des 17 et 18 décembre). Il a été accepté sans discussion, sinon de détail, et à l'unanimité par le législatif qui siégeait mardi 17 décembre dernier sous la présidence de Mme Christiane Rochat.

Rappelons qu'avec 1.764.000 francs de dépenses et 1.797.300 francs de recettes, le bénéfice brut de ce budget se monte à 33.000 francs. Une somme dont il faut déduire 11.400 francs d'excédent pour la taxe hospitalière et 15.000 francs de mise en réserve pour l'entretien du Temple.

Trois autres points figuraient à l'ordre du jour de cette séance et ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil général. Il a donné son aval à une demande de crédit de 16.000 francs pour l'installation d'une rampe de flambage des porcs aux abattoirs et à l'ajustement des taxes d'abattage ainsi qu'à la vente du collège de Petit-Martel et à la modification du zonage au sud de la rue de la Prairie.

L'acquisition d'une rampe de flambage à installer sur la machine à épiler existante permettra d'améliorer les installations d'abattage. Elle est nécessitée par l'évolution des critères dans

l'hygiène alimentaire. Cette machine permettra d'éliminer complètement les poils des porcs qui subsistent parfois. Rappelons sur ce point qu'il se tue environ 4000 à 4500 porcs par année aux abattoirs des Ponts-de-Martel.

La dépense se montera à 16.000 francs et entraînera un supplément de la taxe d'abattage de 1 fr. 20, soit 60 centimes pour l'amortissement de l'installation et 60 centimes pour le gaz, la location de la citerne, sa révision. En outre, cette taxe sera augmentée de 80 centimes et passera donc de 9 à 11 frs.

La commune profite également de cette demande de crédit pour ajuster l'ensemble des taxes d'abattage, dans une faible proportion. Elle passera de 34 à 36 francs pour le gros bétail, de 8 à 9 francs pour les veaux et donc de 9 à 11 francs pour les porcs. En revanche, la taxe pour le menu bétail, fixée à 5 francs reste inchangée.

Relevons encore que la dernière augmentation des taxes d'abattage date du 1er avril 1974.

Au cours de la discussion il a notamment été question de l'importance de maintenir les taxes aussi basses que possible sinon les bouchers iront acheter leur viande ailleurs et les abattoirs seraient ainsi mal exploités.

Répondant à une question, le président de commune Michel Monard a relevé notamment que le compte d'exploitation des abattoirs présente un déficit d'environ 4000 francs.

Les deux collèges des environs des Ponts-de-Martel, ceux de Martel-Dernier et de Petit-Martel, prennent de l'âge, se dégradent et les frais d'entretien sont disproportionnés par rapport aux locations éventuelles.

En automne dernier, la commune a procédé à une enquête auprès de la population de ces deux hameaux. 14 personnes se sont déclarées pour la vente du

collège de Martel-Dernier et quatre contre alors que 10 personnes étaient d'avis de vendre le collège de Petit-Martel.

Un autre problème se pose aujourd'hui à l'exécutif ponlier. En effet, dans ces deux collèges les installations de chauffage à mazout doivent être adaptées aux normes actuelles de lutte contre la pollution. Des transformations qui se montent à environ 4000 francs par bâtiment.

Le Conseil communal ne voit pas l'utilité de dépenser cette somme dans la situation actuelle et a proposé au Conseil général de vendre l'une de ces bâtisses, celle de Petit-Martel. Une proposition qui a été acceptée. Et l'exécutif de souligner: «Une fois le centre polyvalent construit il sera toujours possible de procéder à la vente du collège de Martel-Dernier, étant entendu que nous aurons des locaux pour répondre aux demandes de la population».

Relevons également que ces deux bâtiments sont estimés à un peu plus de 100.000 francs chacun.

Pour déterminer les priorités de vente, des critères ont été fixés, notamment: l'acquéreur devra avoir son domicile légal aux Ponts-de-Martel, les résidences secondaires seront exclues et les bâtiments sont offerts dans l'état actuel.

Dernier point à l'ordre du jour: une modification du zonage au sud de la rue de la Prairie. La zone mixte sera agrandie au détriment de la zone industrielle. Il sera alors possible de créer une zone de construction de villas à cet endroit. Et comme le précise l'exécutif, la création d'un lotissement semble répondre à un réel besoin puisque la commune a une demande ferme et une demande d'intention pour ce futur quartier.

Avant de clôturer la séance, la présidente du législatif a souhaité de joyeuses fêtes à l'assemblée tout en remerciant ceux qui travaillent au service de la communauté. C. M.

FRANCE FRONTIÈRE

Pas de fumée sans feu

Des automobilistes ont découvert dimanche en début de soirée, sur le bas-côté de la route, près de Courtefontaine (Doubs), une Porsche 944, immatriculée en Suisse AG 189.910, en flammes.

Les gendarmes, alertés, ont constaté qu'a priori la voiture de sport avait passé la frontière franco-suisse conduite par son propriétaire puisqu'elle n'avait pas été signalée comme volée.

En tout état de cause, l'incendie volontaire ne semble faire guère de doute: sur le siège du passager se trouvait un jerrican de 5 litres d'essence.

Le ou les occupants restent introuvables. (ap)

NAISSANCE

Claire-Lise et Pierre-Yves HUGUENIN-AESCHLIMANN ont la grande joie d'annoncer la naissance de

LAURA

le 22 décembre 1985

Maternité du Locle

Banque 13
2400 Le Locle

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Conte de Noël à Neuchâtel

Princes arabes et femme voilée

Ils nageraient dans les pétro-dollars. M. Authier n'aurait plus de problèmes de répartition du déficit hospitalier. M. Frey subventionnerait les jeunes hommes qui décident de construire leur villa. Un problème de transport se poserait à M. Dupont, avec 577 km. de réseau ferroviaire vétuste. Mais la police n'aurait que peu à sévir: le coran est assez décourageant! M. Buhler verserait un salaire aux étudiants, donnerait des escortes aux filles qui osent vouloir aller s'instruire. Le plus heureux de tous serait certainement M. Bugnon, qui n'aurait que des problèmes de placement d'argent...

...Si Neuchâtel était l'Arabie, les conseillers communaux princes. La présidente du Conseil général, Mme Luce North, s'est livrée à cet exercice de style. Elle a conclu en affirmant que si les femmes arabes racontaient aussi des histoires, sous les datiers, elle préférerait rester au coin du feu et sans voile.

Son conte de Noël illuminait la traditionnelle conférence de presse «au coin du feu», pendant laquelle les conseillers communaux ont fait le point sur l'année écoulée.

M. Jean-Pierre Authier, président du Conseil communal, a d'abord rappelé la

«Oubli de la taxe autoroutière sur la N5 Finie, la belle vie

Finie, la belle vie sur la partie neuchâteloise de l'autoroute N5! Dès le début de l'année prochaine, les utilisateurs des tronçons La Neuveville - Neuchâtel et Neuchâtel - Areuse devront acheter la vignette autoroutière. Le Département fédéral des finances a indiqué lundi que le tunnel du San Bernardino, sur la N13, sera aussi soumis à cette redevance. Le tronçon Schaffhouse-Bargen de la N4 a par contre été exonéré au cours de ce reclassement des routes nationales.

Les automobilistes devront coller la nouvelle vignette sur leur véhicule jusqu'à fin janvier. Les utilisateurs de motocyclettes ne seront par contre plus obligés de placer l'autocollant à un endroit bien en vue. (ap)

BOUDRY

Une collision le déséquilibre

Hier à 13 h. 05, une conductrice de Boudry Mlle R. M. quittait une place de stationnement devant l'immeuble No 23 de la rue des Lierres. Au cours de sa manœuvre, une collision s'est produite avec la moto conduite par M. D. M. de Boudry qui circulait sur ladite rue en direction de la poste. Déséquilibré le motocycliste a chuté sur la chaussée. Il a été conduit à l'hôpital pour un contrôle puis il a pu regagner son domicile.

Inspectorate International à Neuchâtel

Augmentation du capital-action

Inspectorate International SA, à Neuchâtel, va porter son capital-actions à la fin de l'année de 16 millions de fr. à 30 millions de fr., a indiqué hier la société active dans le contrôle international des marchandises.

Par cette augmentation, Inspectorate International, qui appartient au groupe contrôlé par l'industriel Werner K. Rey, entend donner «une assise solide à sa forte croissance». La société prévoit en effet de se développer encore en entendant notamment son réseau international. (ats)

cela va
se passer

Veillée de Noël de RTN-2001 au Centre culturel de Neuchâtel

RTN-2001, la radio cantonale neuchâteloise, organise ce soir, dès 20 heures, au Centre culturel de Neuchâtel une magnifique veillée de Noël plus particulièrement réservée aux personnes seules. Une veillée retransmise en direct.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer qu'avec peine, il est prévu un service de bus spécial. Se renseigner à RTN-2001, téléphone 24 48 00. (comm)

présence de la ville de Neuchâtel à Modhac. Il s'est félicité de cette expérience, qui contribue à resserrer les liens entre le haut et le bas du canton.

1985 a été très importante pour les Services industriels, avec l'introduction d'une nouvelle structure tarifaire, l'acceptation de trois crédits importants (pour le gaz, l'électricité et l'eau).

Le problème de répartition des charges hospitalières est réglé (l'arrêt du Grand Conseil pourrait déjà entrer en vigueur pour 1986). M. Authier a insisté sur l'efficacité de l'entente intercommunale, qui a certainement incité la commission cantonale chargée du budget à avancer très vite.

M. Authier a regretté que le canton n'ait pas suivi le préavis favorable de la commune en vue de l'implantation d'une super clinique anglaise: celle-ci pourrait bien se construire à Porrentruy.

M. Claude Frey a relevé le début des travaux pour le nouveau bâtiment des Travaux Publics. La nouvelle route pour le quartier des Acacias a été ouverte. Le Service des parcs et promenade a fêté son centenaire cette année.

Un dossier a occupé le conseiller communal tout au long de l'année: celui des Acacias.

M. André Buhler a signalé l'efficacité des mesures de crises: les chômeurs occupés grâce à ces mesures retrouvent plus

facilement un emploi du moment qu'ils travaillent que lorsqu'ils sont inoccupés.

M. Claude Bugnon a souligné une heureuse tractation financière, qui a permis d'économiser quelques 600.000 francs. Il a aussi travaillé avec M. Karl Dobler, à la promotion économique. Des contacts ont été pris sur la côte pacifique des Etats-Unis et à Hong Kong et M. Bugnon a bon espoir d'en voir se réaliser.

M. Blaise Dupont a évoqué le sport, puisque 1985 a été une année de succès: ceux de Xamax et ceux remportés en faveur des sportifs: patinoire, salle omnisport, piscines du Nid-du-Cro... M. Dupont a aussi fait part d'une moins bonne nouvelle: le TGV Paris - (Neuchâtel) - Berne n'est pas encore à quai. Décès, démission (côté France) ont retardé toute décision.

A. O.

Séance du Conseil général de Boudevilliers

Pas de dézonage à La Jonchère

Le Conseil général s'est réuni vendredi dernier sous la présidence de M. R. Albisetti pour examiner le budget 1986. Les recettes se montent à 685.600 fr., pour 745.950 fr., de dépenses, d'où un déficit présumé de 60.350 fr. Malgré une rentrée d'impôts supérieure d'environ 30.000 francs à 1985, la diminution du rendement de la forêt (3800 fr. de produit net pour 80 hectares de forêts) et l'augmentation massive de la part communale aux rentes AVS-AI (70.000 fr. en 1986 contre 43.000 fr. en 1985) conduisent à ce déficit important.

L'instauration de la taxe hospitalière dès le 1er janvier 1985 et devant produire environ 45.000 (10% de l'impôt communal) ne suffira donc pas à rétablir l'équilibre des comptes communaux, de

sorte qu'une révision de l'échelle fiscale est dans l'air, mais on attendra le bouclage des comptes 1985 pour prendre une décision. Mis au vote, le budget est adopté à l'unanimité.

Corporation des six-communes à Môtiers

Le souper de l'amicale des pipes

La Corporation des Six-Communes a vécu, samedi, son «souper des pipes». Il réunissait les délégués de l'ancienne châtellenie du Vauxtravers comprenant les villages de Môtiers, Couvet, Boveresse, Fleurier, Saint-Sulpice et Buttes. Quelques invités avaient également pris place dans la salle des Gouverneurs. En compagnie du président du Grand Conseil, Jean-Luc Virgilio, hôte d'honneur.

L'histoire de la corporation se perd dans la nuit des temps. On sait que le 1er septembre 1369 le comte Louis de Neuchâtel accorda des franchises aux gens de la vallée. Le 29 septembre 1590, les Six-Communes décrochèrent l'autorisation d'ouvrir un marché hebdomadaire sous les arcades de la Maison de ville de Môtiers.

L'immeuble, actuel Restaurant des Six-Communes, appelé autrefois la Maison des Halles, était un grenier. Ses arcades abritèrent le marché au blé.

Le bâtiment initial, détruit en partie par un incendie le 11 avril 1723, fut reconstruit. Outre les foires, il devint le rendez-vous des communiers et le siège des assemblées délibérantes.

RÉVOLUTIONNAIRES ET MISOGYNES

Tout au début de la fondation de la corporation, il n'était question que de défendre les franchises et avantages obtenus des seigneurs du pays. Puis, en 1611, les communautés associées achetèrent une portion de maison voisine pour y établir des écuries. Une parcelle de terrain, au Plan des Auges, sur le versant sud de Buttes, vint agrandir le patrimoine immobilier de la corporation qu'on retrouve à chaque étape importante de l'histoire du Val-de-Travers.

En 1831 et en 1848 elle milita dans les milieux qui intriguent pour chasser le roi de Prusse. L'avènement de la République, le 1er mars, provoqua l'enthousiasme des communiers.

Aujourd'hui il ne reste plus rien de cette glorieuse époque. La corporation est devenue une amicale un peu misogyne qui a refusé l'entrée d'une femme dans ses rangs. Elle était pourtant conseillère communale à Fleurier et régulièrement élue par le peuple.

Une anecdote que cet épisode. L'essentiel, maintenant, c'est la restauration de l'hôtel. Des plans ont été dessinés. Le projet est grandiose et coûteux. Il s'agira de trouver des fonds. Les six communes sont pauvres. Les travaux ne débiteront pas demain.

En attendant, les gouverneurs (deux par commune) et leurs invités, ont passé une charmante soirée samedi dans la salle du premier étage. Ils ont bu et mangé sous la présidence de Jean-Pierre

Barrelet. En respectant des règles très strictes.

Interdit de quitter la salle ou de fumer sans autorisation. Toute infraction étant sanctionnée par une «amende» de 10 francs. De l'argent qui permet de payer des pots. En cours de repas, le président-gouverneur a donné l'ordre à chacun de bourrer la pipe remise par le tenancier. C'est à celui qui fumera le plus longtemps sans la rallumer. Au chapitre des réjouissances, il faut encore signaler l'épreuve du coffre. Il aurait contenu, autrefois, les valeurs de la corporation. Aujourd'hui, c'est l'instrument d'un concours: ouvrir le plus rapidement possible les trois serrures avec trois clés différentes...

JJC



Le fameux coffre. Sur son couvercle: deux pipes en céramique offertes par le tenancier. (Impar - Charrère)

Vient de paraître

Annuaire officiel 1986

L'Annuaire officiel 1986 de la République et canton de Neuchâtel vient de sortir de presse. Comme les années précédentes, il contient la liste des autorités cantonales, des magistrats et des fonctionnaires de l'administration cantonale, de toutes les commissions cantonales des personnes pratiquant une profession autorisée par l'Etat, ect. Il est complété par la liste des consulats étrangers intéressant notre canton et par la liste et l'adresse de tous les services de représentation des intérêts suisses à l'étranger.

Son prix est de 15 francs l'exemplaire et on peut l'acquérir à l'économat de la Chancellerie d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel. (comm)

Trois Neuchâteloises au concile de jeunes

Trois jeunes Neuchâteloises, Milles Laetitia Gentil (Saint-Martin), Marie-Eve Hippenmeyer (La Chaux-de-Fonds) et Violaine Jacot (Neuchâtel) prendront part, du 27 décembre au 1er janvier, au rassemblement que la Communauté œcuménique de Taizé organise à Madras (Inde). Les Eglises catholique, orthodoxe et protestante de l'Inde convient des jeunes à ce grand rassemblement qui se tient pour la première fois en Asie.

Ce «pèlerinage de confiance sur la terre» réunira des milliers de jeunes du monde entier qui prieront deux fois par jour sous un toit de bambou au cœur de la foule. (comm)

Boveresse et Fleurier Arbres mutilés: les coupables découverts

La semaine dernière, la presse a fait écho d'acte de malveillance commis au Val-de-Travers où des arbres sis en bordure de route à Boveresse et à Fleurier avaient été profondément entaillés à la hache. Une enquête a été ouverte par la police cantonale et les auteurs de ces faits ont été identifiés.

Association indépendante des enseignants neuchâtelois «Etablissons un dialogue direct entre partenaires»

L'Association neuchâteloise indépendante des professeurs de l'enseignement secondaire professionnel et supérieur communique:

Les associations susnommées ont pris connaissance par la presse des réactions du chef du DIP concernant leurs préoccupations. Leur lettre ouverte du 6 novembre dernier demandait à M. Cavadini de «définir publiquement ses intentions en matière de politique scolaire pour la législature 1985-1989».

Elles sont surprises par le ton polémique de M. Cavadini alors que leur démarche ne visait pas à défendre leurs seuls intérêts mais réellement à discuter avec l'autorité concernée de l'avenir de l'Ecole neuchâteloise.

Ce souci va très au-delà des simples considérations personnelles. La formation scolaire s'applique à toute la jeu-

nesse neuchâteloise. A plus long terme, c'est la population entière du canton qui est concernée.

Une formation scolaire au rabais serait rapidement préjudiciable à tous les secteurs de l'économie: agriculture, industrie et services.

Les enseignants neuchâtelois réaffirment leur civisme, leur respect des institutions et leur volonté de concertation dans la tolérance des idées.

Ils estiment dès lors inutile de poursuivre, par voie médiatique, un débat qui devrait avoir lieu entre partenaires puis être rendu public.

Un vrai dialogue entre le chef du DIP et les enseignants est donc primordial. Dans le but de développer des échanges constructifs, les associations d'enseignants reprendront bientôt contact avec M. Cavadini. (comm)

Un crédit de 15.000 fr. pour la mise en volée électrique des cloches du temple et la révision du mouvement de l'horloge est accordé également à l'unanimité; s'ajoutera à ce montant une somme de 6000 fr., don de la Société de couture. Les dames à l'origine de ce geste magnifique et bienvenu sont vivement remerciées et applaudies.

La convention intercommunale relative à l'exploitation de la piscine du Val-de-Ruz et un crédit de 20.563 fr. représentant la participation communale à l'amortissement de la dette restante de 500.000 fr. sont voté de justesse par 7 voix. Dans un deuxième temps, le Conseil général vote un amendement visant à supprimer la subvention annuelle de 3 fr. par habitant, étant donné la prise en charge des déficits annuels éventuels, et vu également que d'autres communes du Val-de-Ruz se sont également prononcées dans ce sens.

Deux articles du règlement général de la commune doivent être modifiés pour que leur contenu réponde aux nouvelles dispositions en matière d'exercice des droits politiques, résultant des votations cantonales des 9 et 10 mars 1985. Cette formalité se fait à l'unanimité.

DÉZONAGE REFUSÉ

Le Conseil communal informe le législatif d'une demande en bonne et due forme présentée par une hoirie propriétaire d'une parcelle de terrain à La Jonchère et visant à la faire passer de la zone agricole à la zone à bâtir, dans le but d'y bâtir des maisons familiales. 8 à 10 maisons pourraient s'ériger sur ce terrain, situé en bordure de la route communale et à proximité des dessertes publiques, ce qui ne provoquerait pas de gros frais d'infrastructure pour la commune.

Le Conseil communal serait favorable au dézonage, à condition que la zone d'attente d'environ 25.000 mètres carrés situé au sud de Boudevilliers soit remise en zone agricole. Après une large discussion au cours de laquelle sont surtout soulevés des points négatifs, un vote consultatif voit les opposants au dézonage l'emporter de justesse.

Suite à une demande, le Conseil communal étudiera des modifications du règlement d'urbanisme et du règlement des taxes de desserte. Les nouveaux citoyens participaient à la séance; au début de celle-ci, le président leur a souhaité la bienvenue et adressé quelques mots de circonstance. Après les vœux exprimés par les deux présidents, une sympathique agape a réuni les membres des autorités, les nouveaux citoyens et le public. (jm)

Conseil général du Pâquier Budget 1986 sous la loupe

Le législatif du Pâquier est convoqué pour une dernière séance le vendredi 27 décembre prochain. Il examinera le budget pour 1986 qui est hélas déficitaire de 25.730 francs malgré les mesures fiscales prises en 1984. Les conseillers généraux devront également statuer sur la nomination d'un membre à la Commission de l'Ecole infantine et sur la vente d'une parcelle de 600 m² de terrain à la Société des téléskis de Chasseral. (cu)

Décès

NEUCHÂTEL

M. Ami Grosvernier, 1903.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Saint-Imier: la solidarité de toute une population porte ses fruits «J'ai même rencontré des Polonais heureux»

Expulsés de Suisse pour le 10 janvier prochain, Jerzy Dabrowski, sa femme Nina et leur fillette Dorothea pourront rester en Suisse. Leur statut n'est pas encore connu, mais la décision d'expulsion est révoquée. Près de 1000 signatures de soutien ont été envoyées au Département dirigé par Elisabeth Kopp.

Jeannette Fiechter, future présidente du Conseil général, Corinne Baumann, pasteur, Francis Loetscher, maire et Maurice Born, d'Espace Noir ont été reçus par MM. Kräenbühl et Rossel respectivement responsables de la police cantonale et des étrangers.

Le cas de cette famille a été réexaminé et l'Office fédéral des étrangers est aujourd'hui invité à régler le séjour des Dabrowski.

Une première demande d'asile politique avait été déposée par Jerzy Dabrowski en juillet 1982, demande refusée. Le recours déposé le 15 novembre a lui aussi reçu une fin de non-rece-

voir. La famille Dabrowski devait quitter la Suisse le 10 janvier 1986, la population de Saint-Imier à la suite de Maurice Born responsable de la coopérative Espace Noir, du maire Francis Loet-

scher, de la plupart des autorités politiques et religieuses en avaient décidé autrement. Une pétition a circulé, les gens du vallon y ont répondu et les autorités fédérales ont été interpellées.

DÉCISION «DÉFINITIVE» RÉVOQUÉE

Par une lettre du 19 décembre, le Département fédéral de justice et police annule sa décision du 1er novembre 1985. Le renvoi est révoqué: «L'Office fédéral des étrangers est invité à régler le séjour de la famille Dabrowski en Suisse, en collaboration avec l'Office fédéral de la police (OFP)». Le statut de cette famille devra être réglé dans les mois qui suivront.

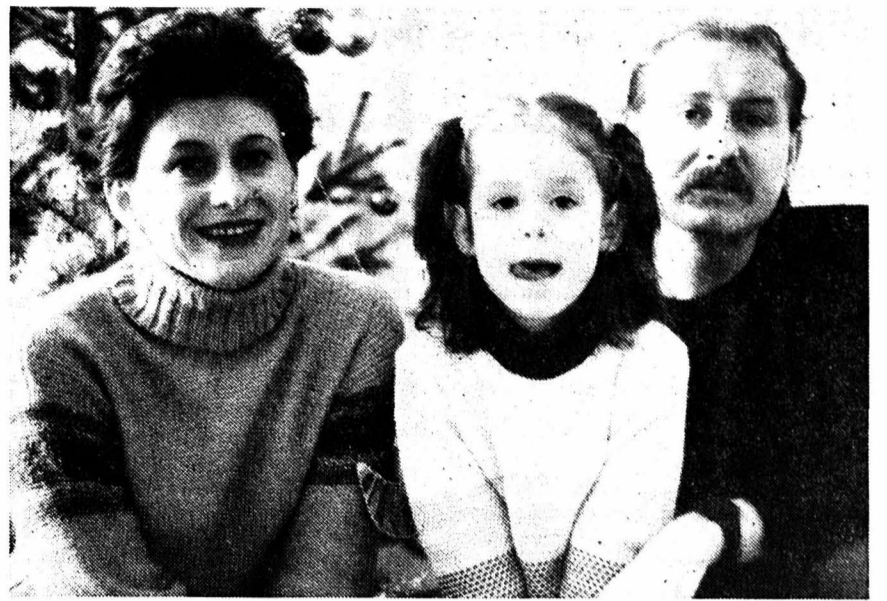
LARMES DE RECONNAISSANCE

Jerzy et Nina Dabrowski n'osent croire à leur bonheur et pensent avec tristesse aux autres requérants d'asile expulsés ou dans l'incertitude. Jerzy et Nina souhaitent remercier personnellement les habitants de Saint-Imier et du vallon qui les ont soutenus.

Maurice Born qui est à l'origine de l'élan de solidarité attend que les Dabrowski aient leur permis de séjour en main ensuite de quoi il fera paraître un communiqué pour renseigner la population sur toutes les démarches entreprises.

En cette veille de Noël, on peut déjà dire que le partage est possible et que beaucoup d'habitants d'ici et d'ailleurs seront prêts à ouvrir leurs portes.

(Texte et photo GyBi)



La famille Dabrowski s'appête à fêter un Noël presque serein.

Noël des enfants à Tramelan



Plusieurs fêtes de Noël ont eu lieu à Tramelan. Pour les sociétés, la venue de Saint-Nicolas convient mieux que la célébration d'une fête de Noël qui devrait garder son vrai sens; plusieurs d'entre elles ont déjà fait la différence.

Le groupe Sanglier conviait dernièrement les enfants à la venue de Saint-Nicolas, et samedi dernier c'était Saint-Nicolas qui se déplaçait spécialement pour le Cartel ouvrier.

De nombreux enfants y prenaient part et pouvaient assister à un spectacle de

haute valeur, avec la participation du groupe de danse de l'Ecole de Mme Chantal Cattoni; d'un groupe d'accordeonistes placé sous la direction de M. Georges Richard; un film était également projeté, alors qu'un concours de chants et de récitations de Noël avait été mis sur pied.

Le Père Noël n'a pas oublié tous ces enfants, et grâce à la générosité de la population tramelote, chacun aura reçu une belle attention.

(texte et photo vu)

TAVANNES

Vilain cadeau

Hier à 21 h. 20, un accident de la circulation s'est produit sur la route le Fuet - Tavannes. Un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule peu avant la décharge contrôlée. Il a embouti très violemment la glissière de sécurité. La voiture est complètement détruite, il n'y a pas de blessé mais pour 7000 fr. de dégâts environ.

Assemblée communale de Sonvilier Taxes inchangées, budget approuvé

L'assemblée commune de la commune bourgeoise de Sonvilier s'est déroulée devant 44 citoyens alors que 746 convocations avaient été envoyées.

Compétence a été donnée au Conseil municipal pour effectuer la transaction de vente de terrain au lieu dit «Haut du village» pour la construction d'un garage (parcelle 155).

La convention entre les communes de Sonvilier et Renan sur l'échange d'élèves a été approuvée.

M. Jean Marchand, caissier de l'immeuble de la commune et de la bourgeoisie, a présenté les comptes de gestion qui ont été approuvés par l'assemblée. La fortune de l'immeuble s'élève au 31 juillet 1985 à 178.397 fr. 90. La dette hypothécaire a été amortie de 6600 francs durant l'exercice écoulé. Il a été procédé à des réparations pour un montant de 5463 fr. 55 en 1984-85.

Le décompte final de la rénovation de la Tour de l'Eglise a été acceptée et la

commission de rénovation chargée pour son travail. La commune doit encore la somme de 30.266 francs pour cette rénovation et la paroisse 29.598 fr. 65. L'Office fédéral de la culture a promis la subvention de 61.675 francs qui amortira une partie de la dette due à la caisse d'épargne de Courtelary.

BUDGET 1986

Le budget 1986 se solde par un excédent de charge de 3092 francs sur un total de dépenses de 1.932.302 francs. La quotité de 2,5 est inchangée. La taxe immobilière de 1% et la taxe des chiens de 40 francs dans le village et de 20 francs dans le reste du territoire ont été acceptées. Le budget a été approuvé.

Dans les divers, quelques questions ont été posées au sujet de la rénovation du collège ainsi que de l'introduction de l'informatique au bureau communal.

Les oppositions écrites et motivées au sujet du règlement des digues seront reçues jusqu'au 19 janvier 1986 au bureau communal. (GyBi)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Home de La Courtine en question «Ne dramatisons pas!»

Hier, les délégués des communes francs-montagnardes se sont réunis pour examiner le projet de home dans La Courtine. Quelque 200 personnes les attendaient devant l'hôpital pour manifester leurs préoccupations quant à ce projet. Les délégués ont entendu un rapport du ministre Pierre Boillat qui s'est attaché à calmer les passions. Peu de questions ont été posées par les délégués.

L'intention des 200 manifestants, venant d'horizons divers, était de prouver aux délégués que «l'actuel projet de construction d'un home dans La Courtine ne recueille pas le soutien de la majorité de la population et de manifester leur total soutien à la pétition lancée par les pensionnaires du home Saint-Vincent».

COMPTE ET BUDGET

M. Michel Ketterer, du Noirmont, a ouvert l'assemblée des délégués en présence du ministre Pierre Boillat, entouré de ses collaborateurs, Francis Huguélet, du Service de la santé et Jean-Pierre Joliat, du Service de l'aide sociale.

Les délégués ont tout d'abord pris connaissance du budget... 1985. Un budget présenté avec énormément de retard mais cela en raison de différents projets qui influent directement sur la marche de l'hôpital. On boucle par un déficit brut de 1,114 million de francs.

Bonne nouvelle: les journées de maladies remontent de 3%. Le déficit du foyer et du home sont évalués à 229.000 francs. Les comptes 1984 bouclent par un déficit de 12,082 million de francs. Le taux d'occupation de l'hôpital passe de 73% à 67% mais comme écrit plus haut il remonte en 1985 et atteindra 70% environ.

HOME DANS LA COURTINE: DU CALME

Michel Ketterer a souhaité que la proposition de construire un home pour personnes âgées dans La Courtine soit abordée dans un climat serein. Le ministre Pierre Boillat a rappelé les raisons qui ne permettent pas d'installer une unité gérontopsychiatrique dans La Courtine.

Aussi, pour tenir compte de l'avis des communes des Franches-Montagnes, le canton a proposé l'aménagement d'un home d'accueil d'une quarantaine de lits pour des personnes valides et pour des personnes demandant des soins réguliers.

Cette mixité est indispensable pour éviter aux personnes âgées d'être dépla-



Projet de home de La Courtine: un bâtiment intégré au style franc-montagnard.

cées en cas de maladie. Les besoins des Franches-Montagnes pour les années 1990 à 2000 sont de 176 lits. L'hôpital, le Foyer Saint-Joseph et le Home Saint-Vincent de Saignelégier offrent actuellement 142 lits. Le home pourrait abriter les 34 lits nécessaires à la gérontopsychiatrie.

Dans La Courtine, il s'agirait de construire un home d'une quarantaine de lits, dont les deux tiers pour des personnes valides. Il s'agit d'une proposition et non d'une décision. Elle a été formulée précie-

usement en raison des impératifs posés par l'Office fédéral des assurances sociales.

Mais il est nullement question de déplacer abruptement les pensionnaires actuels du Home Saint-Vincent dans La Courtine. «Les personnes âgées auront le choix puisqu'il restera pour les personnes valides une dizaine de lits à Saignelégier», devait préciser Pierre Boillat.

Le maire de Lajoux, Raphaël Brahier, a rappelé que les communes de La Courtine revendiquent l'unité de gérontopsychiatrie depuis 1977 et quelles se sont rabattues sur la construction d'un home par souci de compromis.

Selon Francis Huguélet, chef du Service de la santé publique, la création d'un home dans La Courtine favoriserait l'installation d'un médecin dans cette région, ce qui n'est pas le cas pour une unité gérontopsychiatrique nécessitant l'intervention d'un psychiatre.

Proposition qui devra passer le cap de la Confédération, du Parlement jurassien.

Le ministre Pierre Boillat tient à calmer les esprits. Mais il a estimé que La Courtine n'était pas la Sibérie ni un désert.

P. Ve

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Précision d'importance

L'article qui a paru ces derniers jours dans tous les journaux ainsi qu'à Fréquence Jura et qui était signé par les Conseils communaux de Saulcy, de Lajoux et des Genevez, n'engage qu'une partie du Conseil communal de cette dernière commune. En effet, je n'ai personnellement jamais été convoqué en tant que maire des Genevez, ce qui est pour le moins curieux, d'autant plus que je n'aurais pas approuvé son contenu.

A mon sens et selon l'avis d'une bonne partie de la population, c'est pour obtenir une unité de soins que nous avons conjugué nos efforts, et surtout pas pour un déplacement du home. J'aimerais que ceci soit clair dans l'esprit des lecteurs et auditeurs.

Robert Humair
maire des Genevez

Suite des informations jurassiennes ► 17

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Bougies Sapins de Noël

PRUDENCE

Pour éviter de gâcher vos fêtes de fin d'année, ne les laissez jamais sans surveillance!

Assurance immobilière du Jura

CL Bregnard

CANTON DU JURA

DELÉMONT

Voiture contre candélabre: k.-o.!

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure, un automobiliste circulait sur la rue Auguste-Quiquerez dans le sens nord-sud. Dans une légère courbe à droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule lequel a traversé la chaussée de droite à gauche puis a terminé sa course contre un candélabre. La voiture est hors d'usage. Les dégâts s'élèvent à 10.000 francs environ.

Les Breuleux

Noël des aînés: joie des retrouvailles

Devenu traditionnel, le Noël des personnes âgées s'est déroulé dernièrement à l'Hôtel de la Balance. Il faut dire que la commune et la paroisse qui se chargent chaque année d'organiser cette fête de la reconnaissance et des retrouvailles, avaient bien fait les choses et que cette journée fut une réussite totale. Pris en charge à domicile par des automobilistes bénévoles, nos aînés, qui pour rien

au monde ne manqueraient cette sortie, furent accueillis par Mme Lydie Poupon et Mme Marie-Thérèse Baume. Ces deux personnes se dépensèrent sans compter toute la journée, pour le confort de leurs invités.

Il appartenait à un groupement de la fanfare dirigé par M. Serge Donzé d'ouvrir le feu des productions que les sociétés locales avaient préparées pour la circonstance. M. Marc Pelletier, en termes choisis, sut remercier comme il se doit les musiciens émérites.

Les voix fraîches des enfants des écoles que dirige Mme Régine Lab autant avec son cœur qu'avec sa baguette, firent planer un brin d'émotion sur certains de nos anciens.

L'imposant Chœur mixte que dirige avec compétence M. Patrick Willemmin,



Des retrouvailles heureuses.

mit un terme aux productions de l'après-midi. Mme Marthe Jodry avec son bon sourire, remercia les choraliens pour la qualité de leurs interprétations et le bon goût avec lequel leur choix est opéré.

M. Louis Bouverat, doyen de l'assemblée avec ses 93 ans, fut fort applaudi par les participants et félicité par le maire, M. Jean-Marie Donzé.

MM. et Mme René Theurillat forment un couple assez particulier puisqu'ils sont nés le même jour de la même année et qu'ils viennent de fêter leur soixantième anniversaire de mariage. Ils furent eux aussi chaudement félicités, principalement par le curé Pierre Girardin.

Après le repas fort bien servi, et dont le dessert était offert par la direction de l'Hôtel de la Balance, les membres de l'orchestre Euterpia y allèrent eux aussi de leur petite aubade. Ils furent remerciés par M. Fernand Aubry qui tint à souligner la ténacité des musiciens composant cette formation en leur remettant une petite enveloppe.

Magnifique journée passée dans la joie et sous le signe de la reconnaissance, qui laissera un souvenir durable à tous ceux qui y participèrent. (Texte et photo ac)

Patinoire des Franches-Montagnes

Horaire du 24 décembre au 2 janvier

La patinoire du Centre de loisirs des Franches-Montagnes ouvrira durant les fêtes de fin d'année selon le programme suivant:

Mardi 24 déc.: 9 h. 30 - 11 h. 45 patinage public; 13 h. 30 - 16 h. 45 patinage public.

MERCREDI 25 DÉCEMBRE, NOËL: FERMÉ

Jeudi 26 et vendredi 27 déc.: 8 h. - 9 h. 15 hockey public; 9 h. 30 - 11 h. 45 patinage public; 13 h. 30 - 16 h. 45 patinage public.

Samedi 28 déc.: 8 h. - 9 h. 15 hockey public; 9 h. 30 - 11 h. 45 patinage

public. Après-midi: inauguration officielle.

Dimanche 29, lundi 30 et mardi 31 déc.: 8 h. - 9 h. 15 hockey public; 9 h. 30 - 11 h. 45 patinage public; 13 h. 30 - 16 h. 45 patinage public.

Mercredi 1er janv.: **matin fermé**; 13 h. 30 - 16 h. patinage public.

Jeudi 2 janv.: 8 h. - 9 h. 15 hockey public; 9 h. 30 - 11 h. 45 patinage public; 13 h. 30 - 16 h. 45 patinage public.

Le vendredi soir dès 20 h. la patinoire est exclusivement réservée aux adultes. Les enfants ne sont pas admis! (comm)

LA CHAUX-DE-FONDS

Noël du Club des patineurs

New York sur glace



Le groupe des tout petits clowns attend le Père Noël. (Impar-Gerber)

Les 150 enfants du Club des patineurs étaient là, les petits, les grands, les anciens, les nouveaux, et ils ont bien fait car le spectacle fort en fantaisie en valait la peine.

Sur le thème «New York - New York» tous les enfants ont pu montrer qu'ils

aiment et savent patiner, que ce soit en solo ou en groupe. Pendant plus d'une heure et demie, chacun a évolué dans cette ambiance de fête américaine et trois adorables petits anges sont allés chercher le Père Noël qui a distribué à chacun son cornet. (comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Rue du Progrès: zone piétonne

«Sous le titre «à bonne farce, bon dindon!!!, une tribune libre a été publiée concernant un groupe de sportifs dont les véhicules ont été l'objet d'amendes d'ordre pour parcage en zone d'interdiction de circulation et de stationnement. Nous pensions utile de fournir les explications sollicitées par les personnes intéressées.

Il est bon de rappeler que la rue du Progrès, entre la rue du Dr Coullery et la rue du Stand, a été fermée à la circulation et transformée en zone piétonne par le Conseil communal, après plusieurs interventions faites par les directions d'écoles, qui s'inquiétaient des problèmes de sécurité rencontrés par les élèves avec l'ancien système de circulation dans ce secteur. La décision prise par l'Autorité communale a donc consisté à conférer le statut de zone piétonne à ce tronçon de rue, avec accès autorisé pour les cycles et cyclomoteurs, les véhicules de livraisons, de même que pour ceux des handicapés. Un arrêté a été pris, sanctionné par le Conseil d'Etat, et publié.

Afin de répondre aux besoins en la matière, ainsi qu'à la demande des automobilistes, le nombre de places de stationnement a été augmenté à la rue du Temple-Allemand, compte tenu précisément de la proximité d'écoles ou de lieux sportifs.

Il y a lieu de relever que la distance qui sépare le point le plus éloigné de stationnement dans la rue du Temple-Allemand et le bâtiment du Centre de formation professionnelle du Jura neuchâte-

lois (anciennement Technicum), de la bibliothèque, du Centre multilatéral Numa-Droz, est de deux cents mètres. Est-ce un trajet excessif pour des sportifs ou des personnes valides? Nous ne le pensons pas.

L'optique du Conseil communal n'était pas exclusivement de limiter les excès du trafic et de garantir une plus grande sécurité à cet endroit pour les enfants et élèves des écoles, ainsi que pour les piétons, mais aussi de valoriser l'aspect esthétique des lieux. Cette démarche est significative de la volonté d'entreprendre des actions dans le domaine de l'urbanisme, pour améliorer, dans une modeste mesure certes, la qualité de la vie.

La police locale, qui a charge de faire appliquer les dispositions prises par le Conseil communal, est intervenue en trois phases, afin de faire respecter la décision prise. En premier lieu, il y a eu l'information par les médias, suivie, durant trois semaines, d'une campagne de sensibilisation par avertissements. La dernière phase a été celle de la mise en contravention des fautifs, car malgré la signalisation et de nombreuses interventions préventives (plus de 400), aucune amélioration n'avait été constatée.

Nous invitons donc chacun à respecter la signalisation mise en place et à faire en sorte, ainsi, que la police ne soit pas contrainte de faire un travail qu'elle préférerait éviter.»

Le Conseil communal, directeur de police, C.-H. Augsburg

SOUVENIR

Maria SCAMARA-HOFER

1979-1985

Très chère maman, trois ans déjà que tu nous as quittés.

Au fond de nos cœurs est gravée la douce image du bonheur passé ensemble où jamais ne régnera l'oubli.

36201

Tes enfants

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, La Clolle. - Anouk Orliieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Jura.

Stagiaires:

Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arlet-taz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

Local: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

AVIS MORTUAIRES

Je retrouve ceux que j'ai aimés.
L'Eternel est mon berger.

Madame Charles Chédel-Koller:

Monsieur et Madame Alexandre Chédel-Trachsel et leurs enfants,
Antoine et Yvan, à Bienne;

Madame Edith Chédel;

Monsieur et Madame Henri Koller-Roggensinger, à Kaiseraugst;

Madame Véréne Chédel, à Lausanne;

Monsieur et Madame André Ackermann, à Tavannes,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles CHÉDEL

leur bien cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 79e année après une longue maladie supportée avec grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 décembre 1985.

L'incinération aura lieu jeudi 26 décembre.

Culte au Centre funéraire à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Service d'aide familiale,
La Chaux-de-Fonds, ccp 23-660-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

2363

NEUCHÂTEL

Maman chérie, tu fus mon plus grand trésor. Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Mademoiselle Nadine Roulet, à Neuchâtel;

Madame Mina Joliot-Kehrli, sa fille et sa petite-fille, à Annecy;

Madame Daisy Chédel, à La Neuveville;

Monsieur et Madame René Chédel-Schneider, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Willy Chédel-Lehmann, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Cachelin-Chédel, à Oberwil, leurs enfants et petite-fille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Berthe ROULET née KEHRLI

leur très chère et inoubliable maman, sœur, tante, arrière-grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 94e année.

2006 NEUCHÂTEL, le 23 décembre 1985.

(Home des Charmettes).

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

2368

REMERCIEMENTS

LA CHAUX-DU-MILIEU

Une fleur, un don, une lettre, une parole, un petit signe du fond des yeux, du fond du cœur, une présence amie... autant de témoignages d'amitié qui nous ont aidés à surmonter ces moments difficiles.

Un merci particulier aux médecins et personnel de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds ainsi qu'au pasteur Keriakos pour leur dévouement.

Avec toute notre reconnaissance.

LES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS DE
BLANCHE KOPP-VOUTAT DITE LA MUTTER

36185

LE LOCLE et ARTOLSHEIM

La famille de

MADAME GINA FARENZENA-GAZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue. 2121

Les présences

Les messages

Les fleurs

Les dons

Autant de témoignages qui nous ont permis de vivre ces jours sans notre chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman

MADAME AGATHE VUILLE-ZAUGG

Merci de votre amitié.

Merci de nous avoir réconfortés.

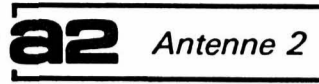
Ses enfants et petits-enfants.

SAGNE-ÉGLISE, décembre 1985.

35832

jeudi

TELEVISION RADIO



11.10 Jack Rollan et les bêtes
12.00 Destination inconue
13.00 Téléjournal
13.05 Heidi
13.55 Hatari
 Film de H. Hawks (1962), avec J. Wayne, H. Kruger, L. Martinelli. Les aventures d'un chasseur de fauves au Tanga-nyika. Durée: 160 minutes. Chaîne alémanique: Coupe Spengler.
16.25 Rosenheim-Davos
22.15 Canada-Dukla Jihlava
 En direct de Davos.
16.25 Les petits flocons
18.15 Fame III
19.05 Dodu Dodo
19.10 Le petit poisson
19.30 Téléjournal

9.20 Antiope 1
9.30 Canal FIT/juniors
10.15 La une chez vous
10.30 Croque-vacances
 Calimero fait des ca-deaux; Variétés; Costumes miniatures de l'opéra; Vidéo Galeotti; Les Noël d'ailleurs, Variétés; Infos magazine; Les Harlem Globe-Trotters avec Blanche Neige.

11.30 Les jours heureux
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal à la une
13.50 Les aventures de Tintin
13.55 La petite maison dans la prairie
 Un bon gros. Laura Ingalls est confuse d'apprendre que l'homme dont elle se moque est le meilleur ami de son père.

14.35 Les aventures de Tintin
14.40 Destination Noël
 Avec France Toutou, Dire Straits et Baltimore.

16.30 Deux ans de vacances
 Forbes et Pike débriquent les jeunes gens...

17.30 La chance aux chansons
18.00 Salut les petits loups!
18.30 Minijournal
18.45 Santa Barbara
19.15 Salut les petits loups!
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une

6.45 Télématin
10.30 Antiope vidéo
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
11.35 La télévision des téléspectateurs
12.00 Midi informations Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Le crime de Mathilde
 4^e épisode.
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Switch
 Quel est l'autre David Ross?

15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
 Image, imagine; Superdoc; Mes mains ont la parole; Latulu et Lireli; Terre des bêtes; Bibifoc; L'école en bateau; Les mondes engloutis; Téléchat.

18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 La trappe
20.00 Le journal
20.30 D'accord, pas d'accord
 Le champagne.

18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 La trappe
20.00 Le journal
20.30 D'accord, pas d'accord
 Le champagne.

15.02 FR3 jeunesse
 Du casse-cou au cascadeur; Le moulin à papier; Contes de Grimm; Taupinette; Le voyage de Nicolas; Petit chien.

17.02 Une vie en chansons
 Luis Mariano.

17.15 Chambre noire
17.30 Edgar,
 le détective cambrioleur

17.55 Annonces régionales
18.00 Télévision régionale
18.55 La panthère rose
19.00 Flash infos
19.05 Télévision régionale
19.35 Un journaliste un peu trop voyant
19.50 PMU
19.55 Les Entrechats
20.04 Tous en piste
 Avec J. Birkin, S. Distel, F. Contini, M. Torr.

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

20.30 Benny Hill

Suisse italienne

12.00 Casse-Noisette
12.55 La spirale del ricto
14.00 Téléjournal
14.45 Suska lo scoiattolo
15.55 Il sottomarinio giallo
17.45 L'opéra delle filastrocche
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 Nicaragua:
 A quand la paix?
21.30 Il marchese del grillo
23.35 Téléjournal

Suisse alémanique

13.55 Bulletin - Télétexte
14.00 Silas Marner, série
14.25 Téléjournal
14.30 Crac - Aus dem Leben eines Schaukelstuhls
14.45 La mer, leur élément
15.40 Rendez-vous
16.25 Coupe Spengler
17.55 Téléjournal
19.00 Au royaume des animaux sauvages
19.30 Téléjournal - Sport
20.15 Stars in der Manege
22.05 Coupe Spengler
23.15 Die Marx Brothers in der Oper, film.
0.45 Bulletin de nuit

Allemagne 1

9.10 Téléjournal
9.15 Die Berliner Philharmoniker
11.30 Volker Ludwig
12.15 Das Wirtshaus
13.00 Der Zauberrabe Rumburak, série.
13.50 Der Trottzkopf, film.
15.25 Das indische Grabmal
17.05 Téléjournal
17.10 Christophe Colomb
18.55 Royalty, série.
20.00 Téléjournal
20.15 Stars in der manege
22.05 C'était New York
23.05 Téléjournal
23.10 Zorro, film.
1.10 Téléjournal

Allemagne 2

9.35 Die unteren Zehntausend, film.
11.45 Don Quichotte
13.15 Informations
13.20 Paradis menacé sur le Rhin
13.50 L'homme de neige
14.15 Ein Hund in der Schublade, film.
15.35 Weitere Abenteuer der Familie Robinson, film.
17.10 Informations
17.15 Hereinspaziert
18.00 Oliver Maass, série.
19.00 Informations
19.15 Jakob und Adele
20.15 Film de Noël
23.35 Das Wunder, da uns menschlich macht
23.50 Informations

Allemagne 3

11.50 Concert
14.45 Rencontre avec les saints
15.15 Talentschuppen Berlin
16.00 Napoleon ist an allem Schuld, film.
17.30 Jim Knopf und die Wilde 13
18.00 Rétrospective 85
19.00 Unter der Trikolore
20.00 Orfeo, opéra.
21.45 L'art en RFA
22.40 Fast'ne Solo-Oper
23.30 Elvis Presley-Nacht

A 20 h 55

L'énigme blanche

Téléfilm de Peter Kassovitz, avec Jean Rochefort, Bruno Cremer, Bulle Ogier, Claude Rich, etc.

A partir d'une énigme policière, un huis clos entre quatre amis qui dénude les cœurs et les âmes et, en même temps, démonte le mécanisme diabolique d'un crime presque parfait.

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

RAI 1

10.30 Berlioz
11.35 Une terribile cocco di mamma
12.00 TG 1-Flash
12.05 Pronto... chi gioca?
13.30 Telegiornale
14.00 Pronto... chi gioca?
14.15 Bomber, avec Bud Spencer
15.55 Il principe dei sette mari
16.40 Grisu il draghetto
17.00 TG 1-Flash
17.05 Magic
18.00 Tuttilibri
18.30 Parola mia
19.35 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Buonasera Raffaella
22.25 Telegiornale
23.20 TG 1 - Notte

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

22.30 Soir 3
22.55 Murray Head en concert
23.45 Nouvelles du monde
 Une nuit agitée.
24.00 Prélude à la nuit

A PROPOS

mercredi

TELEVISION RADIO



- 10.00 Culte de Noël
Transmis de l'église de Môtier-Vully (FR).
- 11.00 Messe du jour de Noël
En Eurovision de l'église abbatiale de Montivilliers (Seine-Maritime).
- 12.00 Message de Noël et bénédiction Urbi et orbi
En Eurovision de Rome.
- 12.30 Cadences
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Heidi
4^e épisode.
- 13.55 Les 30 ans de Disneyland
- 15.00 Concert de Noël d'Amsterdam
- 16.30 L'étrange cas du Père Noël
Fantaisie de R. Crichton.
- 17.15 Les petits flocons
4, 5, 6, 7... Babibouchettes; Les Schtroumpfs; Le coffret magique.
- 18.25 Fame
Les nouveaux (1^{re} partie).
- 19.10 Dodu Dodu
- 19.15 Le petit poisson
- 19.30 Téléjournal

- 8.30 Croque-vacances
- 9.00 Foi et traditions des chrétiens orientaux
- 9.30 Orthodoxie
- 10.00 Présence protestante
- 11.00 Le jour du Seigneur
- 12.00 Bénédiction Urbi et orbi
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.30 Les aventures de Tintin
- 13.35 La petite maison dans la prairie
- 14.25 Les aventures de Tintin
- 14.30 Destination Noël
Invités: Matt Bianco et Alain Souchon.
- 15.25 Quarté
- 15.35 Destination Noël

- 6.45 Télématin
- 9.15 Récré a2
Heidi; Latulo et Lireli; Tchaou et Grodo; Johann et Pirlouit, etc.
- 12.00 Midi informations
Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 Le crime de Mathilde
Mathilde fait la connaissance de Bardor, célèbre organiste.
- 14.00 Les aventures du capitaine Wyatt
film de R. Walsh (1951).
En 1840, en Floride. Un officier et quelques volontaires affrontent dans les marais une révolte d'Indiens séminoles.
Durée: 95 minutes.
- 15.40 SVP Disney
- 16.45 Récré A2
Les Poupies; Clémentine; Pour faire une chanson; Noël à l'Elysée.
- 18.45 Histoire du soldat
Film d'animation.
- 19.40 La trappe
- 20.00 Le journal
- 20.27 Le petit journal Lumière

- 15.02 FR3 jeunesse
- 17.02 Une vie en chansons
Luis Mariano.
- 17.15 La fièvre des mandibules
- 17.30 Fraggle rock
- 18.00 Dessine-moi une chanson
Les lapins.
- 18.05 Une nuit de Noël à Storicheim
- 19.35 Un journaliste un peu trop voyant
Les yeux de la tête.
- 19.45 PMU
- 19.50 Les animaux
- 19.55 Les Entrechats
- 20.04 Tous en piste
Avec P. Richard, G. Lenorman, K. Chéryl, R. Zarái et un numéro de jongleurs.
- 20.30 Benny Hill
- 20.55 Les totems du Bataclan
Avec Téléphone, Yves Simon, Bill Baxter, Diane Tell, Angel Maimone Entreprise, Vivian Reed, etc.
- 21.55 Soir 3

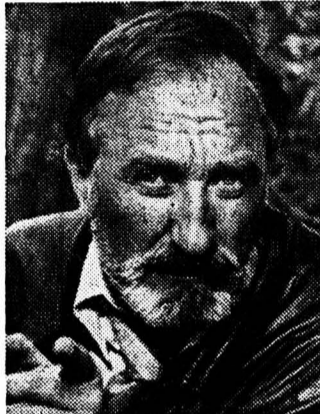
- Suisse italienne**
- 10.00 Culte de Noël
- 11.00 Messe e Noël
- 11.55 Message de Noël et bénédiction
- 12.30 Téléjournal
- 12.35 Le cirque de Pékin
- 14.05 Camelot, film.
- 16.30 30^e anniversaire de Disneyland
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotideien
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Valentina, film.
- 21.45 Concert
- 23.00 Téléjournal
- 23.10 Palleesen et Pilmark
- 23.40 Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 10.00 Culte de Noël
- 11.00 Témoïn du siècle
- 12.00 Message et bénédiction
- 13.00 We are the world
- 13.55 Bulletin - Télétexte
- 14.20 Das zauberhafte Land
- 16.00 Téléjournal
- 16.05 Inoubliables Beatles
- 17.00 Fernrohr
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Oliver Maass, série.
- 18.55 Kindergartenkonzert
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 L'auberge du Sixième Bonheur, film.
- 22.20 Téléjournal
- 22.30 Opérgala
- 23.15 Bulletin de nuit

- Allemagne 1**
- 9.35 Téléjournal
- 9.40 Le Messie
- 12.15 Von Haus zu Haus
- 13.45 Der Zauberrabe Rumburak, série.
- 14.35 Der Tiger von Eschnapur
- 16.15 L'Allemagne en décembre 1945
- 17.10 Téléjournal
- 17.15 Christophe Colomb
- 19.00 Royalty
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Durchreise
- 22.50 Téléjournal
- 22.55 Topas, film.
- 0.55 Téléjournal

- Allemagne 2**
- 10.45 Messe
- 11.55 Message papal
- 12.30 Informations
- 13.00 Tymantschas Freund
- 14.45 Joyeuse fête
- 15.33 Informations
- 15.35 Lions et dragons
- 16.20 Die Zürcher Verlobung Film d'H. Käutner
- 18.00 Oliver Maass, série.
- 19.00 Informations
Message du Président de la République
- 19.15 Damenwahl, comédie.
- 20.15 Die Frau mit den Karfunkelsteinen
Téléfilm.
- 21.55 Informations
- 22.00 Musique et paix
- 23.25 Der grosse Bluff, film.
- 0.55 Informations

- Allemagne 3**
- 15.30 L'heure sainte
- 16.00 Ein Geschenk des Himmels, film.
- 17.30 Pays, hommes, aventures
- 19.00 Unter der Trikolore
Téléfilm.
- 19.55 Der Stechlin, film.
- 21.25 Roméo et Juliette
- 22.10 Dormire, film.



A 16 h 20
Le facteur de Font Cabrette

Téléfilm de Roland Bernard, avec Henri Genès, Serge Martina, Pierre Maguelon. Dans un village provençal, l'histoire d'un facteur, homme au grand cœur qui ne souhaite que le bonheur de ces concitoyens. Pour cela, il n'apporte que les bonnes nouvelles. Si besoin est, il écrit lui-même les lettres.
Photo: Pierre Maguelon. (tfl)



A 20 h 35
Réveillon

Téléfilm de Daniel Losset, avec Maurice Barrier, Jean-Pierre Bagot, Greg Germain, etc. Chargés d'assurer une ronde dans un car de police-secours, le soir de Noël, cinq agents vont vivre un bien curieux réveillon et le petit matin ne sera pas non plus sans surprise.
Photo: les interprètes du film. (a2)



A 20 h
La dame du désert

Conte musical de Jean-François Porry, avec la participation de Renaud, The Stars of Faith, Sarcloret, Madeleine Carruzzo et Ulrike Minkoff, la Maîtrise d'enfants du Conservatoire populaire de Genève, etc.
Photo: The Stars of Faith. (sr)

- 21.20 Un diable de musicien
C'était en 1928: Hugues Cuénod.
- 22.40 Téléjournal
- 23.55 Brigadoon
Film de v. Minelli (1954), avec G. Kelly, V. Johnson, C. Charisse. Deux Américains rencontrent des fantômes du XVIII^e siècle et une charmante jeune fille.
Durée: 110 minutes.

- 17.35 La chance aux chansons
- 18.00 Salut les petits loups!
- 18.35 Minijournal
- 18.50 Santa Barbara
- 19.15 Salut les petits loups!
- 19.33 Loto sportif
- 19.40 Cocoricocoboy
- 19.53 Tirage du tac-o-tac
- 20.00 Le journal à la une
- 20.30 Tirage du loto
- 20.35 Casse-Noisette
Fantaisie sur glace de R. Meraska.
- 22.00 Cinopéra
Festival de films d'opéra.
- 23.30 Une dernière
- 23.45 Boite à jazz

- 21.55 Ciboulette
Opérette de R. Hahn, avec M. Robinson, F. Perrot, J. Jansen, etc. La jeune maraîchère Ciboulette et le riche Antoine de Mourmelon vont s'éprendre l'un de l'autre mais une autre femme les séparera.
- 0.10 Edition de la nuit

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 10 h, 12 h, 22 h et 23 h); 9 h 10, Messe; 10 h 05, Culte protestant; 11 h 05, Des Noëls d'ailleurs; 12 h, Message de Noël et bénédiction Urbi et orbi de SS le pape Jean Paul II; 12 h 30, Midi première; 13 h 15, Guerre et paix; 17 h 30, Soir première; 19 h 05, L'espadrille vernie; 20 h 05, «Nous ka fêté Noël»; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2

9 h 10, Le jouet, reflet de nos sociétés; 10 h, L'église est au milieu du village; 11 h, Le jouet contemporain; 13 h 30, Un conte de Noël; 14 h, Voyage à travers le monde du jouet; 15 h, Concert de Noël; 16 h 30, Les poupées de collection; 18 h, Le jouet-spéculation; 20 h 05, Tenue de soirée: La Résurrection, de Haendel; 0 h 05, Le concert de minuit.

Suisse alémanique

9 h, Palette; 10 h, Entretien avec Josef Konrad Scheuber; 11 h, Musique de fête; 12 h, Noël midi; 13 h, Heiligi-Zeyt - uehligi Zeyt, pièce de W. Käslin; 14 h, Mosaïque; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 18 h 40, Oh happy day, musique légère pour Noël; 20 h, Es isch nüm die Zyt: souvenirs des invités; 22 h, Tête à tête; 24 h, Club de nuit.

RTN - 2001

Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2 Réseau Basse-Areuse 91,7

- 0.05 Couleur 3
- 9.00 Le Bœuf et l'Ane de la Crèche, conte de Noël
- 10.00 Jazz
- 11.00 Noël d'autrefois avec Robert Porret
- 12.00 Dédicaces de Noël
- 14.00 Couleur 3
- 16.00 Messages de Noël
- 18.00 Couleur 3

Une fable policière de circonstance

A2 à 20 h. 35
Avec *Le réveillon*, c'est une fable policière tout à fait de circonstance que nous offrent Jean Bouchaud, auteur scénariste, et Daniel Losset, metteur en scène... L'histoire en effet se déroule la veille de Noël. Les héros sont cinq agents qui assurent jusqu'à 23 h. une ronde de police-secours en rêvant chacun à leur réveillon.
Il y a Jean, l'étudiant, qui «fait le flic» pour se payer ses études. Il aimerait bien finir la soirée auprès de Sophie, étudiante comme lui, mais la jeune fille, elle, n' imagine pas de passer la nuit de Noël en compagnie d'un policier.
Abel, le brigadier, homme posé et calme, s'apprête à rejoindre la troupe d'amateurs qu'il anime dans sa paroisse. Ce soir on joue une pastorale où il incarne le bœuf. A l'avance, il est fou de trac.
Veuf, Max, lui aussi, a le trac au cours de ce réveillon il s'est promis de présen-

ter son amie Josyane à son fils avec lequel il a vécu seul jusque-là.
Prosper pour sa part aimerait bien batifoler avec la jolie Francine Bijou, sa maîtresse. Seulement voilà: sa femme vient d'apprendre la chose et elle menace de se suicider s'il n'est pas là à minuit.
Enfin, Antoine Boskowitz, le conducteur du «panier à salade», ne fantasme guère sur Noël. Il est juif. Mais il est le seul et ressent assez cruellement cette solitude.
Plusieurs autres personnages émailent cette histoire tragi-comique faite de routine, de petites misères, de détresses et de bizarreries.
Pourtant, rassurons-nous, tout cela est drôle mais aussi «utile» et en quelque sorte exemplaire.
«Le travail de la police est difficile, note Daniel Losset, le metteur en scène. Pour se mettre dans l'ambiance, j'ai participé à une ronde de nuit dans l'un des cars de police-secours du Ve arrondisse-

ment, lors de la nuit de la Saint-Sylvestre de 1984. Et j'ai vite vu les problèmes auxquels leur rôle de Saint-Bernard confronte chaque jour les policiers. En témoigner sur un ton comique c'est lutter contre les idées toutes faites et aider à une meilleure compréhension.
«Bien sûr, tous les flics ne sont pas des anges... Mais l'esprit de Noël est là pour faire des miracles, surtout si on l'aide avec un peu d'humour... Il est peu plaisant de se trouver dans un car de police et ça ne dérange pas que pour une fois on y trouve un peu de bonheur.»
Jean Bouchaud qui a écrit cette histoire l'a fait avec d'autant plus de tendresse qu'il a souvent durement vécu. Avant d'être admis au cours Dullin et au centre d'art dramatique de la rue Blanche, il a connu trente-six métiers et trente-six misères: grouillot pour un architecte, navigant sur un cargo, employé de bureau...
(ap)

A PROPOS
La recherche inutile

«Papa, maman, bobo», crie le journaliste qui a dit quelque méchanceté à l'égard de la télévision et s'est fait reprendre par un Zorro vexé. Pourquoi? Citons: «Quand un producteur bouquine chez lui le dimanche, ou quand un musicien est invité le soir à un concert, ils comptent cette lecture ou ce temps de sortie comme un temps de travail donnant droit à un congé supplémentaire... L'engagement individuel dans la création ne peut s'accommoder de ces calculs.»

Mais c'étaient là des propos de M. René Schenker, ancien grand patron de la RTSR, lors de son départ en juillet dernier (l'Hebdo / 4 juillet). M. Schenker y avait sa déception: n'avoir pas assez investi dans la recherche. Alors il proposa de faire ce qu'il n'avait pas pu ou su faire, qu'importe: consacrer un pour cent du budget de la SSR à la création d'un fonds d'étude de productions nouvelles, ce qui représente tout de même environ six millions pour l'ensemble de la Suisse.

De service de recherche jamais il n'y eut en Suisse romande, alors que ce même service de l'ex-O-R-T-F, remplacé ensuite par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) occupent en France remarquablement ce créneau. Lors d'une récente assemblée de délégués de la RTSR, la question du «suivi» de la proposition de M. Schenker a été posée. Du côté de la radio, 2^e chaîne, aucun intérêt: tout y est déjà recherché. De celui de la TV, pas tellement de curiosité, oui, éventuellement, au coup par coup... Mais on se débrouille toujours. Une seule réaction vraiment positive, celle de M. Desmartines, le successeur de M. Schenker, qui promet de suivre le dossier...

Pas besoin en Romandie de faire de la recherche? Les possibilités actuelles sont suffisantes pour manœuvrer dans le cadre établi? Citons trois domaines au moins dans lesquels il eut été intéressant de pouvoir faire appel à un tel fonds: «Etoiles à matelas», cet été, s'est réuni avec de minuscules moyens. Le résultat eut été aussi bon avec de meilleurs, et probablement plus rapidement si des numéros zéros avaient été plus nombreux. Et l'émission mériterait de devenir régulière, au moins à quinzaine...

Il manque à la TV romande une émission sur le cinéma qui se passe de mots, apporte imagination et sensibilité dans la même ligne que Cinémas-cinéma (A2 - de Michel Boujut, ex-collaborateur de la TV romande) ou Etoiles et toiles (Frédéric Mitterrand pour TF1). Christian Defaye ne peut tout de même pas tout faire...

Et si ces moyens avaient existé, un «défi» numéro zéro eut été testé. L'émission alors n'existerait probablement pas dans son actuelle forme qui oscille entre le tribunal et le mauvais «Pen-Club».

Freddy Landry

note brève

Nouveau personnage

Victor, un nouveau personnage qui va devenir un familier des téléspectateurs romands dès le 25 janvier prochain. Victor, jeune étudiant ignorant, est en effet le héros et le guide d'un cours d'anglais d'une conception pédagogique tout à fait nouvelle, qui va permettre à chacun d'apprendre la langue de Shakespeare chez soi. Support: un matériel pédagogique (livre, exercices avec autocorrections) mis à la disposition du public qui en fera la demande, pour lui permettre d'assimiler les leçons. Au terme de cette série d'émissions de quinze minutes, diffusées à raison de trois fois par semaine, un concours sera organisé, une sorte d'examen test. Le gagnant de ce concours, désigné par tirage au sort, se verra offrir un séjour à Londres. (sp)

mardi

TELEVISION RADIO



Suisse romande



France 1



Antenne 2



France régions 3



Divers

- 11.35 Concert
La Péri, op. 50, de P. Dukas.
- 12.00 Destination inconnue
En direct de l'aéroport de Cointrin.
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Heidi
3^e épisode.
- 13.55 Les secrets de la mer
A la recherche de l'Atlantide.
- 14.50 Casse-noisette
Ballet de P. Tchaïkovski.
- 16.30 Sauce cartoon
- 16.50 Les petits flocons
4, 5, 6, 7... Babibouchettes; Les Schtroumpfs; Astro, le petit robot; Le coffret magique.
- 18.25 Fame
L'enfant dans la rue.
- 19.10 Dodu Dodo
- 19.15 Le petit poisson
Les nouvelles aventures de la caméra invisible.
- 19.30 Téléjournal

- 9.20 Antiope 1
- 9.30 Canal FIT/juniors
- 10.15 La une chez vous
- 10.30 Croque-vacances
- 11.30 Les jours heureux
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.50 Les aventures de Tintin
- 13.55 La petite maison dans la prairie
- 14.40 Les aventures de Tintin
- 14.45 Destination Noël
Invités: Louis Chedid, Zinno et Blancmange.
- 12.30 Deux ans de vacances
2^e épisode.
- 17.30 La chance aux chansons
- 18.00 Salut les petits loups!
- 18.30 Minijournal
- 18.45 Santa Barbara
- 19.15 Salut les petits loups!
- 19.40 Cocoricocoboy
- 20.00 Le journal à la une
- 20.30 Emilie Jolie
Conte musical.
Une petite fille se trouve confrontée à des personnages féériques et à leurs mésaventures. Elle seule peut les aider.

- 6.45 Télématin
- 10.30 Antiope vidéo
- 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 11.35 Les carnets de l'aventure
La peur contre la gloire.
- 12.00 Midi informations
Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 Le crime de Mathilde
Les héritiers floués font enquêter M^r Deliot.
- 14.00 Aujourd'hui la vie
L'éternel retour de la comète.
- 15.00 Switch
L'affaire de l'émeraude.
- 15.50 C'est encore mieux l'après-midi
- 17.30 Récré A2
Image, imagine; C'est chouette; Latulu et Lireli; Dorothée et le trésor des Caraïbes; M. Demo; Le carnet de bord de l'école en bateau, etc.
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 La trappe
- 20.00 Le journal
- 20.25 Le petit journal Lumière
- 20.35 Spécial mardi-cinéma
Noël au balcon: une sélection de «caméras invisibles».

- 15.02 FR3 jeunesse
- 1.700 Annonces régionales
- 17.02 Une vie en chansons
Luis Mariano.
- 17.15 Dynasty
Le verdict.
- 18.00 Télévision régionale
- 18.55 La panthère rose
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
- 19.35 Un journaliste un peu trop voyant
Ciel de glace.
- 19.55 Les Entrechats
- 20.04 Tous en piste
Emission au bénéfice de l'UNICEF.
Depuis le cirque Gruss, installé sous chapiteau au Parc de la Villette, Porte de Pantin, à Paris.
- 20.30 La dernière séance
20.39 Actualités de l'époque.

- Suisse italienne**
- 13.00 L'inquilino del piano di sopra, téléfilm.
 - 14.00 Téléjournal
 - 14.05 La petite sorcière
 - 15.25 Musiland
 - 16.05 Il luogo segreto, film.
 - 17.45 TSI jeunesse
 - 18.45 Téléjournal
 - 19.05 Le quotidien
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.20 Fratello sole, sorella luna
 - 22.30 Roméo et Juliette
 - 23.15 Téléjournal
 - 23.25 Concert de Noël de Johnny Cash
 - 23.55 Messe de minuit

- Suisse alémanique**
- 13.55 Bulletin - Télétexte
 - 14.15 Jede Frau braucht einen Engel, film.
 - 16.00 Téléjournal
 - 16.05 Chants de l'Avent
 - 16.40 ein Weihnachtstraum
 - 17.15 Besinnliches zu Weihnachten
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 Pas de place à l'hôtellerie
 - 18.30 Casse-noisette
 - 19.30 Téléjournal
 - 19.50 Weihnachtsmosaik
 - 21.20 Bettina und der Engel Kran, téléfilm.
 - 22.15 Téléjournal
 - 22.30 Messe de minuit
 - 0.30 Bulletin de nuit

- Allemagne 1**
- 10.00 Téléjournal
 - 10.15 Alle Jahre wieder
 - 13.10 Téléjournal
 - 13.15 Accords vers le ciel
 - 13.45 Club der Schlitzohren
 - 14.30 Nous attendons l'Enfant-Christ
 - 16.30 Mein Freund Salty
 - 17.57 Téléjournal
 - 18.30 The King's Singers
 - 19.15 Weihnachtshistorie
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.10 Le petit lord Fauntleroy
 - 21.50 Allemands de l'autre République
 - 22.35 Christmette à Limbourg

- Allemagne 2**
- 10.05 J.S. Bach
 - 11.25 Spuk im Spielzeugparadies
 - 12.25 Conseils pratiques
 - 12.40 Informations
 - 12.45 Winter in den Marschen
 - 13.20 Schneewittchen, film.
 - 14.35 Der seltsame Fall des St. Niklaus
 - 15.25 Informations
 - 15.30 Der rote Strumpf, film.
 - 17.00 Joyeux Noël
 - 18.15 Vorsichtige Berührung
 - 19.00 Informations
 - 19.15 Chants pour les enfants
 - 20.00 Die Abenteurer des Wildnis, film.
 - 21.35 Evang. Christmette
 - 23.15 Noël en Pologne
 - 23.45 W.A. Mozart

- Allemagne 3**
- 15.35 Noël, tryptique.
 - 16.00 Vater der Braut, film.
 - 17.30 Lieder et histoires sous l'arbre de Noël
 - 18.30 Un fils nous est né
 - 19.00 En Rhénanie-Palatinat
 - 19.30 Die Mohrenlegende, Film de G. Friedel.
 - 20.30 Concert de Noël
 - 21.15 Befehl des Gewissens, Film de J. Ford.

A PROPOS Chaban-Delmas à domicile: l'information télévisée

TF1 continue de rendre visite à quelques importantes personnalités politiques, en leur domicile, ce qui permet de les situer dans leur cadre de vie privée, d'entendre s'exprimer l'épouse et peut-être de deviner une part de leur complicité. Une première partie se déroule en couple, la partenaire priée de parler un peu de son conjoint. Suit un entretien avec le principal, sur les composantes de son attitude politique, donc aussi parfois humaine pour en venir à un final avec conclusions communes, un aspect du goût culturel révélé par un choix souvent musical.

Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, multiples fois ministre et Premier parmi eux sous Pompidou, est un de ceux assez d'accord avec l'éventuelle cohabitation en mars 1986, si tant est que l'actuelle opposition revienne au pouvoir. Il semblerait même accepter un appel si le Premier ministre n'était plus seulement le premier des ministres, mais un véritable chef de gouvernement.

Jean-Luc Séguillon et Anne Sinclair lui ont proposé un travail pratique pour éventuel chef d'un prochain gouvernement: Comment faire fonctionner la télévision et son information. Chaban a rappelé sa décision de Premier ministre, libérant l'information, ce qui selon lui voulait la rendre indépendante du pouvoir. Il avait même dit à ses ministres que celui qui tenterait d'intervenir chaque jour pour influencer une émission n'avait qu'à quitter le gouvernement. Personne n'est parti. Mais l'aveu est intéressant: on exerçait donc des pressions malgré de multiples dénégations?

Mitterrand vient de fourguer la future 5e chaîne privée dans les mains du magnat italien Berlusconi, qui a tué le cinéma italien avec ses multiples films sur chaînes privées. Selon Chaban, Mitterrand aurait dû mettre cette chaîne aux «enchères». Et pour l'avenir, il souhaite que l'Etat conserve une chaîne exemplaire, d'un haut niveau, sans publicité, financée par la seule redevance, pas ennuyeuse, exemple d'une riche télévision de la liberté. Les autres chaînes iraient au privé. Probablement, mais en évitant le saucissonnage à l'américaine par la publicité.

A quand, en France, un politicien qui ose réclamer deux chaînes d'Etat, donc publiques, l'une associée au pouvoir en place, l'autre à l'opposition? Ce serait presque idéal, comme en Allemagne, en Hollande, en Grande-Bretagne...

Freddy Landry



A 20 h

A la poursuite de l'étoile

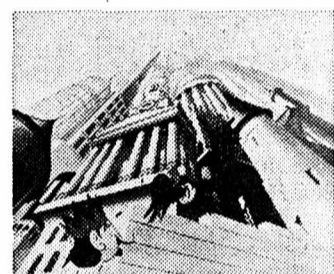
Film d'Ermanno Olmi (1983), avec Aberto Fumagalli, Antonio Cucciaré, etc. Dans un village situé au haut d'une montagne vit un astronome. Une lumière aveuglante perce les ténèbres et l'observateur reconnaît là le signe annonçant le venue du Seigneur. Durée: 165 minutes. Photo: un interprète du film. (tsr)



A 22 h

Noël vagabond

C'est en direct de la Maison de l'artisanat, à Marseille, que Roger Gicquel présente cette veillée de Noël qui, chaque année, renouvelle un message de paix et d'espoir. Avec la participation de Nicole Croisille, Pierre Barbizet et son fils, le chœur des Arméniens de Paris, etc. Photo: Nicole Croisille. (tfl)



A 22 h 35

Le roi et l'oiseau

Film d'animation de P. Grimault (1980), avec les voix de Jean Martin, Pascal Mazzotti, Raymond Bussièrès. Un roi est amoureux d'une bergère qui aime un ramoneur. Un oiseau facétieux, ami du ramoneur, va délivrer la bergère captive et provoquer contre le tyran la révolte de son peuple. Durée: 90 minutes. Photo: le roi et l'oiseau. (a2)

23.55 Le cinéma chante
Avec N. Kinski, R. Charlebois, M. Jobert, etc.

- 22.20 The love of God
Programme de gospels.
- 23.10 Vêpres
Avec des enfants valides et handicapés.
- 23.55 Messe de minuit
Présidée par SS le pape Jean Paul II en la Basilique Saint-Pierre de Rome, en Eurovision de Rome.
- 1.30 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, 17 h 30, 18 h 30 et 22 h 30; 9 h 05, Aux ordres du chef! 12 h 30, Midi première; 13 h 15, Noël à Bali; 17 h 30, Soir première; 19 h 05, L'espadrille vernie; 20 h 05, La veillée aux étoiles; 22 h 30, Journal de nuit; 23 h, Culte et longue veille; 0 h 03, Messe de minuit; 1 h 30, Couleur 3.

Espace 2

9 h 05, Contes de Noël; 10 h, Musiques de l'hiver; 11 h, De solstices en équinoxes; 12 h 05, Apéritif baroque; 13 h 30, Noël dans la chanson; 14 h 05, Suisse musicale; 16 h, Graines d'artistes; 17 h 07, Folklore pour un hiver; 18 h, JazzZ et gospels; 20 h 05, Le Noël de Blaise Cendrars; 22 h 40, Noël et la danse; 0 h 05, Insomnies; 2 h, Musique de petite nuit.

Suisse alémanique

9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 12 h 15, Journal régional; 12 h 30, Journal de midi; 13 h 15, Revue de presse; 14 h, Mosaïque; 16 h, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 18 h, Musique pour Noël; 18 h 30, Journal du soir; 18 h 40, «Freuet euch, Christkind ist da!»; 20 h, Histoires de Noël, entretiens et musique; 24 h, Musique à travers la nuit, pour la veillée de Noël.

RTN - 2001

Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2
Réseau Basse-Areuse 91,7

- 6.00 Biscottes et café noir
- 7.00 Journal
- 8.00 Rappel des titres
- 8.30 Revue de presse
- 8.35 Naissances
- 9.00 Espace 5
- 10.00 Laissez Lucie faire
- 12.00 Les titres du journal
- 12.15 Journal
- 12.30 Magazine de midi
- 12.45 Jeu
- 13.00 Classe 2001
- 14.00 Couleur 3
- 18.00 Eglises-Actualités
- 19.00 Journal
- 19.15 «A suivre»
- 20.00 Veillée de Noël en direct du Centre Culturel de Neuchâtel
- 24.00 Couleur 3

«Géant»: le dernier des films de James Dean

FR3 à 20 h. 40

On l'oublie trop souvent: James Dean n'a tourné que trois films «A l'est d'Eden», «La fureur de vivre» et «Géant». Et encore n'a-t-il jamais vraiment connu la gloire car ses deux derniers films n'étaient pas encore sortis sur les écrans lorsqu'il a trouvé la mort.

C'était le 30 septembre 1955: James Dean n'avait que 24 ans. La veille, il avait empoché son chèque de cent mille dollars aussitôt après la fin du tournage de «Géant» sous la direction de George Stevens.

Son premier plaisir avait été de reprendre le volant de son joujou: une Porsche gris métallisé qu'il avait payé 6900 dollars (somme fabuleuse pour l'époque). Son mécanicien Rolf Weuthe- rich l'accompagne car James Dean a décidé de participer au prochain Trophée automobile de Salinas.

C'est James qui est au volant. Il n'a bu qu'un verre de lait avant le départ mais

il se saoule de vitesse: sa voiture peut rouler à 175 km/h. Sur l'autoroute, d'ailleurs, un policier lui dresse contravention pour excès de vitesse mais ça ne lui sert pas de leçon.

Ebloui par le soleil, le jeune conducteur n'a pas vu à un carrefour la Plymouth noire que pilote un jeune étudiant, Donald Turnupseed. Le choc est terrible. Près du monceau de ferraille qu'est devenue la Porsche au cours de l'accident, on retrouve le comédien la nuque brisée mais le visage intact. Son mécanicien s'en tire avec une double fracture de la hanche. Quant à l'étudiant à la Plymouth noire, il est sorti miraculeusement indemne de sa voiture. C'est bien Jimmy que la mort attendait ce jour-là à un carrefour de l'autoroute 66.

Ainsi s'achevait le bref et fulgurant destin d'un acteur que sa mort allait faire plus mythique encore que sa vie.

Aucune malédiction cependant ne semblait devoir être conjurée dans cette

existence. James était né dans un univers douillet. Son père était mécanicien-dentiste et sa mère (qui n'avait voulu qu'un seul enfant), avait été attentive à développer tous ses dons. Elle lui apprend le violon dont il joue en véritable prodige. Elle lui offre les jouets les plus luxueux comme ce castelet de marionnettes à travers lequel il découvrira le goût du théâtre.

Non, il n'a vraiment rien d'un enfant maudit. En classe, il est très souvent le premier. Ses camarades toutefois le jugent différent car il prend des cours de danse et il leur semble venu d'un autre monde.

Et soudain, c'est le drame: il a huit ans lorsque sa mère succombe à un cancer. Recueilli par un oncle il ne sera pas pour autant malheureux. Là encore on le couvre de cadeaux: c'est un enfant qu'on a envie d'aimer. On lui fait apprendre le piano, la batterie. Et lorsqu'il décide d'aller suivre des cours de comédie à Los Angeles, on n'y fait pas obstacle. (ap)

note brève

Noël entre Rome et Seine-Maritime

C'est de la Basilique St-Pierre de Rome que sera transmise la messe de Minuit des 23 h. 55, soit aussitôt après les Vêpres protestantes en provenance de Brème (RFA). Avec les commentaires d'André Babel à Rome, la célébration présidée par le pape Jean Paul II s'ouvrira auprès de la crèche grandeur nature qui est installée sur l'esplanade, selon une coutume récente.

Au matin de Noël, après le culte transmis de Môtier-Vully, la messe du Jour parviendra à 11 h. de l'église abbatiale de Montvilliers en Seine-Maritime. La prédication sera assurée par le Père André David, tandis que le commentaire sera confié à Gabriel Nissim qui, sur le coup de midi, passera le relais à André Babel pour le message de Noël et la bénédiction «Urbi et orbi» donnés par le pape Jean Paul II. (sp)